



Formation en éducation inclusive

avec un accent particulier sur
l'accueil d'enfants handicapés
en classe ordinaire

Manuel
de formation



REMERCIEMENTS

La réalisation de ce document a nécessité le regroupement de beaucoup d'énergies !

Celles des agents du Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, tant au niveau central que dans les Régions.

Celles des agents de la Direction des Personnes Handicapées du Ministère de l'Action Sociale.

Celles des acteurs des secteurs de l'Education et du Handicap du Togo : Handicap International (HI), la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH), Plan Togo, CBM, Aide et Action International, la Fédération des Associations des Parents d'Elèves (FASPAREL), l'Association Togolaise d'Aide aux Enfants Malentendants et Sourds (ATAIDEMES), l'Association Togolaise des Aveugles (ATA), l'Association Togolaise pour les Droits Scolaires des Personnes Handicapées (ATDS-PH), l'Association des Sourds du Togo (AST), la Coalition Nationale Education Pour Tous, le personnel des écoles ordinaires et spécialisées, etc.

Celles des bailleurs qui ont permis la réalisation de ce projet : l'Union Européenne, l'Unicef, Irish Aid.

Celles d'individus particuliers qui ont cru en la scolarisation des enfants handicapés.

Qu'ils soient tous remerciés ici.

Auteur :

- HALLET Virginie, Responsable des projets Education Inclusive, Handicap International

Révisions et commentaires :

- SENIA Patrick, Directeur du programme Togo/Bénin, Handicap International ;
- BOISSEAU Sandra, Référente Technique Education Inclusive, Handicap International ;
- MIMPAGUILIBA Jean, Chef de Division des Enseignements et de la Vie scolaire à la Direction Régionale de l'Education des Savanes ;
- YAOMONTE Kantché Damiatou, Inspecteur des Enseignements Préscolaire et Primaire (IEPP) de Tône ;
- DJATO Tchimboampo, Conseillère Pédagogique des EPP, IJE, Région des Savanes ;
- ALI Mounirou, Sociologue à la Division des Enseignements et de la Vie scolaire à la Direction Régionale de l'Education des Savanes ;
- DAHON Koffi, Psychologue chargé de la formation à la Direction Régionale de l'Education des Savanes ;
- Kluse Kokoè Stella épouse ATSOU, Inspectrice des Enseignements Préscolaire et Primaire (IEPP), IJE, Région des Savanes ;
- ASMANOU Bouraima Ibrahim, Président de ABEA – Action pour le bien-être et l'épanouissement des aveugles ;
- KOMLAN Amivi Cra, Direction des Formations du Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation ;
- BATAKOU Maurice, Professeur à l'Ecole Normale d'Instituteurs ;
- DASSA Kolou, Docteur en Psychiatrie au CHU Campus

Crédits photographiques © Jean-Jacques Bernard, pour Handicap International



AVANT - PROPOS

Ce manuel de formation en « **éducation inclusive, avec un accent particulier sur l'accueil d'enfants handicapés en classe ordinaire** » veut contribuer à la réalisation des objectifs de l'Éducation Pour Tous et ainsi assurer à tous les enfants l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation, y compris pour les enfants handicapés.

L'éducation inclusive désigne un système éducatif qui tient compte des besoins particuliers en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les enfants et jeunes gens en situation de marginalisation et de vulnérabilité : enfants des rues, filles, groupes d'enfants appartenant à des minorités ethniques, enfants issus de familles démunies financièrement, enfants nomades, enfants handicapés, etc.

L'éducation inclusive se rapporte à l'ensemble des mesures qu'une école doit prendre pour être accessible à tous ces enfants.

Le présent manuel de formation en éducation inclusive met l'accent sur la scolarisation des enfants handicapés. Toutefois, l'ensemble des stratégies proposées va inévitablement promouvoir les opportunités en matière d'éducation pour de nombreux autres groupes d'enfants exclus des systèmes éducatifs.

Il constitue une introduction au concept d'éducation inclusive que des formations spécifiques sur la déficience mentale, le Braille et la langue des signes viendront compléter.

Si les publications en langue anglaise sur l'éducation inclusive sont abondantes, ce n'est pas le cas dans le monde francophone. Nous espérons donc que le présent document viendra combler ce manque.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.



INTRODUCTION

Le présent document, intitulé « **Manuel de formation en éducation inclusive, avec un accent particulier sur l'accueil d'enfants handicapés en classe ordinaire** » a été élaboré dans le cadre d'un projet cofinancé par l'Union Européenne, l'Unicef et Handicap International. Ce projet intitulé : « *Promotion du droit à l'éducation des enfants en situation de handicap* » a été mis en œuvre de janvier 2009 à décembre 2011 par Handicap International Togo en partenariat avec la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH), sous la tutelle du Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA).

Ce manuel a été élaboré initialement par la responsable du projet et commenté par divers membres de l'équipe de Handicap International et le Docteur Kolou DASSA.

Il a ensuite été testé et amélioré lors de la formation de formateurs nationaux du 22 au 26 mars 2010. Ces formateurs constituent une équipe pluridisciplinaire, cumulant expertise et expérience dans le domaine de l'éducation, de la santé et du handicap.

Les différents modules de formation ont par la suite été utilisés à différentes reprises et auprès de publics variés :

- lors d'une sensibilisation des agents de la Direction Régionale de l'Education des Savanes,
- au cours de formations des enseignants et directeurs d'écoles primaires de la commune de Dapaong,
- lors d'une formation des agents de la Fédération des Associations de Parents d'Elèves et de la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées,
- à l'occasion d'une formation des cadres centraux du Ministère de l'Education et des acteurs de l'éducation et du handicap,
- à l'occasion de la formation des inspecteurs, conseillers pédagogiques et agents techniques des différentes Directions Régionales de l'Education.

Parallèlement, en 2008, Plan Togo et L'ENVOL, dans le cadre du projet « Intégration Socioéconomique des Enfants en Situation de Handicap par des Programmes RBC » ont également élaboré un « manuel de formation des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs en éducation inclusive ».

Dans un souci d'harmonisation des pratiques, un comité composé du MEPSA, de la FETAPH, de Plan Togo, de CBM et de Handicap International a été mis en place pour finaliser la version actuelle de ce document prenant en compte les aspects intéressants des deux initiatives.

Cette version a été validée en février 2011 par le groupe de travail sur la scolarisation des enfants handicapés, composé des différentes Directions centrales du MEPSA, de la Direction des Personnes Handicapées du Ministère de l'Action Sociale et les différents acteurs non étatiques de l'éducation et du handicap au Togo. Enfin, une réunion organisée le 11 mai 2011 avec les Directions centrales du MEPSA a officialisé la validation technique du manuel.

L'objectif est de sensibiliser les encadreurs pédagogiques (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs, directeurs régionaux de l'éducation), les parents d'élèves et les organisations des personnes handicapées du Togo à la problématique du handicap et de les initier aux concepts et aux pratiques de l'éducation inclusive.

L'originalité de ce manuel tient au fait qu'il constitue un document ressource sur l'éducation inclusive à la fois :

- pour les formateurs, étant donné qu'il propose des méthodologies de formation ;
- et pour les participants aux formations ou toute autre personne intéressée par la thématique, étant donné qu'il présente des contenus informatifs sur l'éducation inclusive.



Le chapitre 1 propose des outils pour développer un cadre de formation agréable propice à l'apprentissage, des activités pour faire connaissance, pour s'accorder sur les règles de la formation, pour présenter la formation, pour redynamiser le groupe de participants.

Le chapitre 2 aborde la question du droit à l'éducation. Il présente des activités pour identifier les barrières à l'éducation, pour clarifier les concepts liés à la scolarisation des enfants handicapés, pour analyser les différents textes internationaux et nationaux relatifs à l'éducation des enfants handicapés, pour étudier les avantages et inconvénients de différents types d'éducation.

Le chapitre 3 s'attache à la question du handicap : la définition du concept, les différents modèles, les différentes déficiences, les discriminations liées au handicap.

Le chapitre 4 propose des méthodologies pédagogiques qui favorisent la prise en compte de tous les élèves, y compris les enfants handicapés. Les différents outils présentés sont l'enseignement différencié et coopératif, le projet éducatif individuel, les partenariats, etc.

Le chapitre 5 se penche sur les évaluations : tant par des pré et post-tests que des évaluations du processus de la formation.

Le chapitre 6 propose enfin différentes thématiques à aborder lors d'une formation de formateurs en éducation inclusive.

Chaque chapitre se divise en différentes séquences elles-mêmes déclinées en activités et séances.

Chaque séquence propose des « **Outils méthodologiques** » pour permettre aux formateurs d'aborder la thématique, suivis d'une partie « **Apports d'informations** » qui sert à la fois aux formateurs pour rappeler les informations essentielles liées à la thématique, et aux participants, comme synthèse du thème abordé.

Ce manuel se présente comme une succession

de fiches, parmi lesquelles on peut choisir en fonction du profil des participants, de la durée de la formation, des objectifs, etc. Il ne s'agit pas de transformer les enseignants en médecins, ou les personnels des directions de l'éducation en as de la pédagogie.

Il est primordial de s'adapter aux participants, et de présenter un programme adéquat, qui sera revu sans aucun doute au fil de la formation. Il n'est pas nécessaire de réaliser obligatoirement l'ensemble des activités proposées. Et il n'y a aucune contrainte quant à l'ordre de la présentation.

A titre indicatif, il est conseillé de planifier la formation des formateurs sur cinq jours et celle des acteurs éducatifs sur trois jours. Des programmes de formation sont proposés en annexe.

Le matériel de base nécessaire est celui utilisé pour toute formation : un tableau, du papier, du scotch, des marqueurs, etc.

Le manuel de formation est complété par un CD-Rom qui comprend :

- un dossier intitulé « **A photocopier** » : il comprend différents documents qui peuvent être remis aux participants au cours de la formation. Il peut s'agir des fiches « Apports d'informations » qui synthétisent les thématiques de la formation, ou des consignes pour les différentes activités de formation. Le tout est classé par chapitre ;
- un dossier « **Manuel** » : il s'agit de la version électronique du présent document ;
- un dossier « **Powerpoint** » : il contient des présentations Powerpoint qui peuvent être diffusées au cours de la formation ;
- un dossier « **Ressources complémentaires** » : il comprend des ouvrages sur l'éducation inclusive ;
- un programme type pour la formation de formateurs en éducation inclusive.



Sommaire

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : UN CADRE CONVIVAL

Page 8

- Séquence 1 : Faire connaissance
- Séquence 2 : Attentes et objectifs
- Séquence 3 : Des règles communes
- Séquence 4 : Donne-moi de l'énergie !

CHAPITRE 2 : L'ÉDUCATION DES ENFANTS HANDICAPES

Page 18

- Séquence 1 : Je prends position
- Séquence 2 : Barrières à l'éducation
- Séquence 3 : Un vocabulaire commun
- Séquence 4 : Droit à l'éducation
- Séquence 5 : Avantages et désavantages
- Séquence 6 : Convaincs-moi

CHAPITRE 3 : LE CONCEPT DE HANDICAP

Page 38

- Séquence 1 : Les cercles concentriques
- Séquence 2 : Définition du handicap
- Séquence 3 : Modèles du handicap
- Séquence 4 : Accessibilité
- Séquence 5 : Les différentes déficiences
- Séquence 6 : Discriminations liées au handicap

CHAPITRE 4 : L'ÉDUCATION INCLUSIVE EN PRATIQUE

Page 69

- Séquence 1 : Créer un environnement convival
- Séquence 2 : L'enseignement différencié
- Séquence 3 : L'enseignement coopératif
- Séquence 4 : Pratiques de classe et déficiences
- Séquence 5 : Projet éducatif individuel
- Séquence 6 : Planifier une leçon inclusive
- Séquence 7 : Développer des partenariats
- Séquence 8 : Planification vers une école inclusive

CHAPITRE 5 : ÉVALUATIONS

Page 103

- Séquence 1 : Pré et post tests
- Séquence 2 : Evaluations ponctuelles
- Séquence 3 : Evaluations finales

CHAPITRE 6 : FORMATION DE FORMATEURS

Page 121

- Séquence 1 : Lectures collectives
- Séquence 2 : Mets-toi dans mes chaussures
- Séquence 3 : Les rôles du formateur
- Séquence 4 : Que faire si ... ?
- Séquence 5 : Un programme de formation



Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

Ce manuel a été élaboré à partir de la lecture des documents suivants :

ACTION AID, *Education Rights*.

BIT, OMS, UNESCO, RBC, *Document d'orientation conjoint*, 2004.

CEJI, *A Classroom of difference*, guide pédagogique d'éducation à la diversité.

CENTRE FOR STUDIES ON INCLUSIVE EDUCATION, *Ten reasons for inclusion*.

HANDICAP INTERNATIONAL, *Accessibilité, Document cadre thématique*, Novembre 2009.

HANDICAP INTERNATIONAL, *Document de Positionnement sur l'Éducation Inclusive*, Juin 2008 (draft).

HANDICAP INTERNATIONAL, *Module de formation*.

HANDICAP INTERNATIONAL, *Towards Inclusion and Equality in Education, National Disability Survey in Afghanistan*, 2006.

MINISTERE DE L'EDUCATION, Rwanda, *Initiation à l'éducation spéciale et inclusive*, 2008.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET DE L'ALPHABETISATION et HANDICAP INTERNATIONAL, Burkina Faso, *Manuel de formation de formateurs à l'éducation inclusive*, 2007.

NATIONS UNIES, *Convention relative aux droits des personnes handicapées*, Décembre 2006.

PLAN TOGO et Envol, *Manuel de formation des enseignants, des conseillers pédagogiques et inspecteurs en éducation inclusive*, 2008.

UNESCO, *Changer les méthodes d'enseignement, la différenciation des programmes comme solution à la diversité des élèves*, 2005.

UNESCO, *Comprendre les besoins des enfants dans les classes d'éducation intégratrice et y répondre, un guide pour les enseignants*, 2003.

UNESCO, *Dossier ouvert sur l'éducation intégratrice, matériel de soutien à l'usage des directeurs et administrateurs*, 2003.

UNESCO, *Dossier ouvert sur l'éducation intégratrice, matériel de soutien pour les administrateurs et planificateurs*, 2003.

UNESCO, *Embracing diversity : toolkit for creating inclusive learning-friendly environments*, 2004.

UNESCO, *Including the excluded, meeting diversity in education, example from Roumania*.

UNESCO, *Including the excluded, meeting diversity in education, example from Uganda*.

UNESCO, *Principes directeurs pour l'inclusion : assurer l'accès à l'EPT*, 2006.

UNESCO, *Vaincre l'exclusion par des approches intégratrices dans l'éducation, un défi & une vision, document de réflexion*, 2003.

UNICEF Mali, *Des écoles intégratrices*, Manuel de formation, 2002.

SAFOD (Southern Africa Federation of the Disabled), DEE (Disability Equality in Education), *Training workshop on developing inclusive education in Southern Africa*, 2007.

SAVE THE CHILDREN, *Inclusive Education*.

STUBBS, LEWIS, *Where there are few resources*, 2002 & 2008.



SYNTHESE DU CHAPITRE 1

Un cadre convivial

Le **chapitre 1** présente différentes séquences pour assurer le développement d'un cadre convivial lors de la formation :

- Présentations mutuelles des participants ;
- Choix des règles de travail ;
- Clarification des attentes des participants et présentation des objectifs de la formation ;
- Activités pour entretenir la dynamique de groupe.

Objectif : Se présenter sans réserve, en toute convivialité.

Participants : Tous.

Durée : 30 minutes.

Matériel

- La fiche « Bingo ».
- La fiche « Molécule d'identité ».
- Différents objets.
- La fiche « 6 questions pour faire connaissance ».

Activités proposées

Lors d'une formation, il est important de créer un cadre convivial. Pour ce faire, il est intéressant le premier jour de laisser le temps aux participants de se connaître mutuellement. Ceci peut être fait par différentes activités qui vont mettre en avant la diversité du groupe. En voici quelques unes :

La molécule d'identité

- Demander aux participants de remplir leur molécule d'identité. Au centre, ils inscrivent leurs nom et prénom. Dans les bulles, ils inscrivent certaines de leurs caractéristiques : genre, loisirs, situation familiale, sanitaire, etc.
- Les participants peuvent partager par deux leur molécule.
- En plénière, demander aux participants de se lever lorsqu'un aspect de leur identité est mentionné (ex : genre, loisirs, statut marital, etc.).
- Conclure : l'identité est multiple, nous sommes tous différents.

Il en est de même pour les enfants dans nos classes : chacun est singulier.

Il en est de même pour les personnes handicapées : chacune est différente, unique. Elles ne peuvent être réduites à leur seul handicap. Leur identité est également multiple : elles ont des loisirs, des attentes, une situation familiale, etc.



NOTE AU FACILITATEUR

Cette activité pourra être utilisée dans le chapitre sur le handicap, en demandant aux participants de remplir la molécule d'identité à propos d'une personne handicapée qu'ils connaissent (cf. chapitre 3, séquence 6).

Le Bingo

- Remettre à chacun une fiche « Bingo » reprenant différentes caractéristiques. Demander aux participants d'identifier les personnes ayant ces caractéristiques et de les faire signer dans la case correspondante. L'objectif est d'avoir une ligne verticale, horizontale, ou diagonale de signatures pour faire Bingo !

Le trèfle à quatre feuilles

- Demander à chaque participant de dessiner un trèfle à quatre feuilles. Dans une des feuilles, écrire :
 - Quelque chose sur son prénom ou nom (origine, signification, etc.) ;
 - Ce qu'il préfère dans son métier ;
 - Son école idéale ;
 - Sa raison de participer à la formation.
- Partager par deux.
- En plénière, plusieurs possibilités :
 - Partager les informations sur une des questions (le prénom par exemple) ;
 - Un des membres de la paire présente l'autre et vice-versa.

Devine qui c'est

- Chaque participant reçoit une feuille de papier. Demander à chaque participant d'indiquer sur cette fiche en lettres majuscules :
 - « Si j'étais un animal, je serais ... »
 - « Si j'étais un lieu, je serais ... »
 - « Si j'étais une couleur, je serais ... »
 - « Si j'étais un homme/une femme célèbre, je serais ... »
 - « Si j'étais un objet, je serais ... »
 - « Si j'étais une saveur/une odeur, je serais ... »
- Rassembler les fiches et les redistribuer. Chaque participant veille à ce que la fiche reçue ne soit pas la sienne, ni celle d'une personne dont il reconnaît l'écriture.
- Chaque participant doit lire la fiche à voix haute, et deviner à qui elle appartient.

Mon objet

- Différents objets (plus que le nombre de participants) sont déposés sur une table : bague, marteau, tissu, peluche, livre, figurine, carte de téléphone, petite boîte, etc.
- Demander à chaque participant de choisir un objet et de se présenter à travers celui-ci.

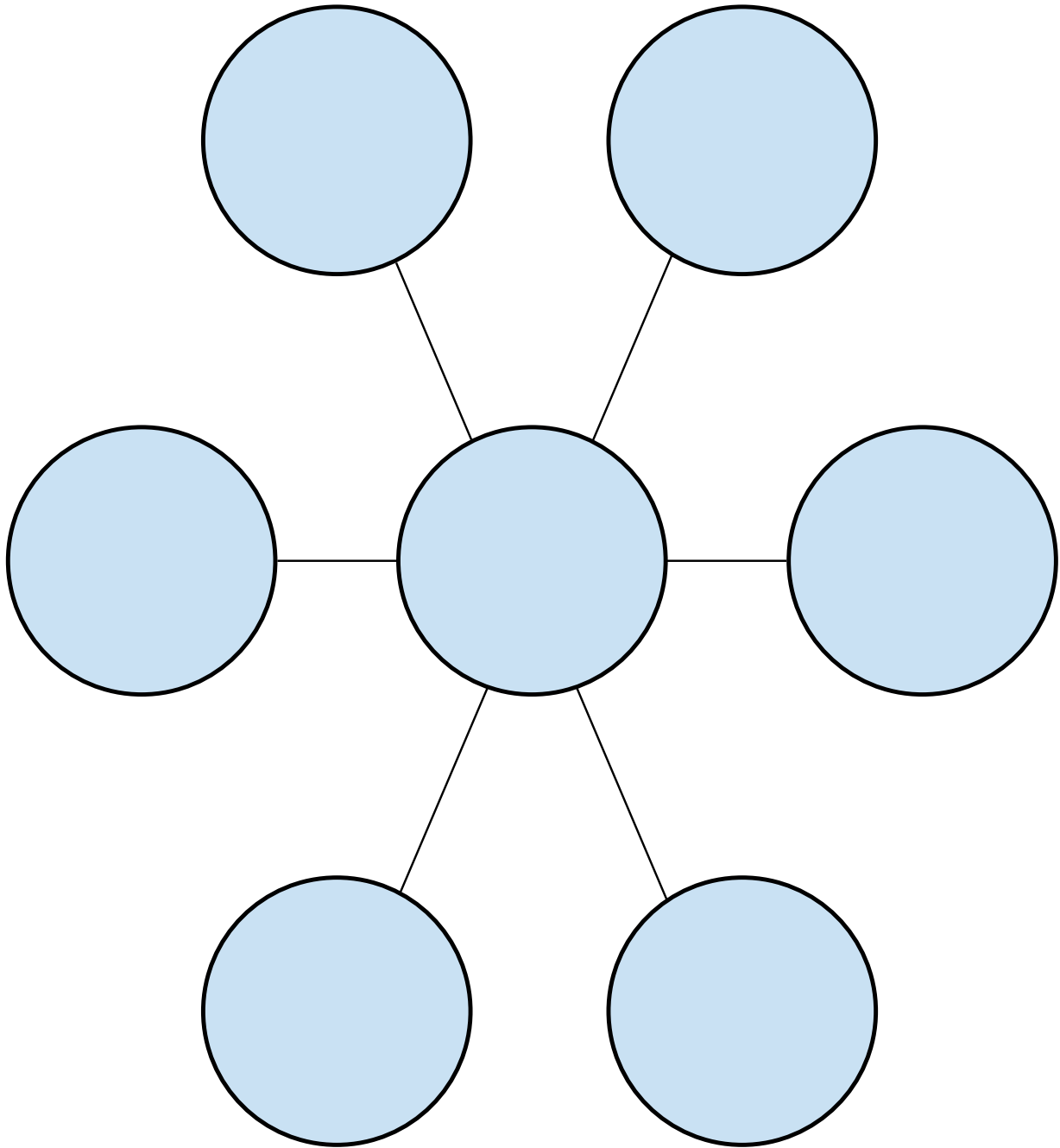
Six questions pour faire connaissance

- Remettre la fiche « six questions » à chacun des participants.
- Demander à chacun d'écrire son nom sur une ligne (au-dessus d'une question) et de passer la feuille à un autre participant. Continuer jusqu'à ce que toutes les lignes soient remplies (un nom au-dessus de chaque question).
- Demander aux participants de rechercher les personnes dont les noms sont inscrits sur leur feuille afin de leur poser la question correspondante et prendre note de la réponse.
- En plénière, chaque participant résume les réponses collectées.





LA MOLÉCULE D'IDENTITÉ





BINGO !

Joue de la guitare	Aime lire	Est un enseignant	A deux enfants	Est célibataire
Est musulman	A moins de trente ans	A plus de cinquante ans	Porte des lunettes	Est un garçon
Conduit la moto	Habite Nassablé	Est marié(e)	Est une fille	N'a pas d'enfants
A le permis voiture	A la nationalité togolaise	Porte un bijou	A plus de six enfants	N'entend pas bien
Aime le lait	A étudié à l'université	N'est pas de nationalité togolaise	Parle le mina	Aime les mathématiques





SIX QUESTIONS POUR FAIRE CONNAISSANCE

1 Combien d'écoles différentes avez-vous fréquenté ?

Réponse : _____

2 Quel était votre enseignant préféré quand vous étiez à l'école ? Pourquoi ?

Réponse : _____

3 Y a-t-il eu un évènement particulier qui vous a poussé à devenir enseignant ?

Réponse : _____

4 Si vous aviez pu être un élève de tout âge et en tout lieu, où auriez-vous choisi d'être ? Pourquoi ?

Réponse : _____

5 Mentionnez un sujet dont vos élèves aiment lire ou parler.

Réponse : _____

6 Quel est le changement que vous voudriez le plus voir dans les futures écoles ?

Réponse : _____



Objectif : Comparer les attentes des participants et les objectifs de la formation.

Participants : Tous.

Durée : 30 minutes.

Matériel : Programme de la formation, papier.

Activités proposées

En début de formation, il est important de clarifier les attentes et objectifs de la formation. Voici quelques activités qui peuvent le permettre :

Comparaison

- En plénière, lister les attentes des participants par rapport à la formation qu'ils entament.
- Présenter les objectifs et le programme de la formation.
- Avec les participants, comparer les attentes et les objectifs : identifier quelles sont les attentes auxquelles il pourra être répondu au cours de la formation, et celles qui ne trouveront pas réponse lors de la formation.

La valise

- Expliquer aux participants : « Nous allons en voyage, un voyage de trois jours, et nous allons ranger notre valise ».
- Demander aux participants de prendre un papier et de le plier en 4. Expliquer : « Vous avez maintenant 4 compartiments dans votre valise ». Demander aux participants de remplir leur valise :

Expériences et connaissances sur l'éducation inclusive	Attentes
Préoccupations et inquiétudes	Souvenirs

- En plénière, partager les trois premiers compartiments.
- Avec les participants, comparer les attentes et les objectifs : identifier quelles sont les attentes auxquelles il pourra être répondu au cours de la formation, et celles qui ne trouveront pas réponse lors de la formation.



NOTE AU FACILITATEUR

Cette activité pourra également être utilisée dans le cadre de l'évaluation (cf. chapitre 5), en demandant aux participants d'ajouter chaque jour leurs souvenirs dans leur valise. En fin de formation, les souvenirs de vacances peuvent être partagés.

Objectif : S'accorder sur les règles de la formation.

Participants : Tous.

Durée : 30 minutes.

Matériel : Papier flipchart, marqueurs, scotch.

Activités proposées

Les cordes

- Expliquer aux participants la symbolique du mot « cordes » :
 - quelque chose qui unit,
 - quelque chose qui sert de cadre comme un ring de boxe,
 - les cordes bien tendues d'un instrument de musique donnent une belle mélodie, etc.
- Expliquer que le groupe va s'ACCORDER sur les règles à respecter au cours de la formation.
- Demander aux participants de lister les mots clés qui représentent ce dont ils ont besoin pour se sentir bien au sein de cette formation. Ces mots doivent commencer par une lettre du mot « cordes » : convivialité, ordre, respect, détente, écoute, solidarité, etc.
- Afin d'officialiser le respect de ces règles, demander à chacun de venir les signer.

La charte

- Lister avec les participants les règles qu'ils s'accordent à respecter durant la formation.
- Afin d'officialiser le respect de ces règles, demander à chacun de venir les signer.



Objectif : Remettre de l'énergie, rompre la glace, changer de rythme, etc.

Participants : Tous.

Durée : 1 à 15 minutes.

Matériel : Ballons.

Activités proposées

Tout au long de la formation, il est important de remettre de l'énergie dans le groupe. Ici sont proposées quelques activités à cette fin. Toutefois, n'hésitez pas à avoir recours à d'autres jeux, chansons, danses et saynètes connus des participants, et non présentés ici (cf. annexe Jeux coopératifs).

Posons-nous des questions

- Un participant à la fois peut poser une question de son choix à un autre participant, et ainsi de suite.

Les ballons

- Gonfler des ballons de baudruche.
- Demander à tous les participants de se mettre debout. Envoyer un ballon à la fois au groupe : celui-ci ne doit pas toucher le sol.
- Au fur et à mesure, demander aux participants de ne pas utiliser la jambe gauche, la main gauche, etc.

Le nœud

- Demander aux participants de se mettre debout en cercle, épaules contre épaules.
- Demander aux participants de lever la main droite et de la donner à quelqu'un du cercle, mais pas à leurs voisins immédiats de gauche ou de droite.
- Demander aux participants de lever la main gauche et de la donner à quelqu'un du cercle, mais pas à la même personne que celle tenue avec la main droite.
- Expliquer aux participants qu'ils forment un nœud et qu'ils doivent le défaire sans se lâcher les mains. Insister sur le fait que c'est toujours possible.

Le lapin

- Expliquer qu'une personne sera le lapin : elle lève ses deux mains au niveau des oreilles. Les personnes à gauche et à droite du lapin doivent lever la main proche du lapin. Le lapin peut désigner un autre lapin.



Trois tours autour

- Demander aux participants de se tenir debout, et de penser à une personne du groupe. Au signal, ils doivent faire trois tours autour de cette personne.

Tape chaise

- Tous les participants sont assis en cercle sur une chaise. Une personne est debout au milieu. Une chaise est vide.
- La personne qui a la chaise vide à sa droite doit appeler quelqu'un pour venir s'asseoir sur cette chaise : en disant le nom de la personne et simultanément en frappant sur la chaise.
- La personne au milieu doit s'asseoir sur la chaise libre avant que la personne ne la tape et n'appelle quelqu'un.

Salade de fruits

- Tout le monde est assis sur une chaise en cercle. Sauf une personne qui est debout au milieu et qui n'a pas de chaise.
- Donner un nom de fruits à chaque participant : banane, orange, ananas, mangue.
- La personne au milieu appelle un fruit. Toutes les personnes qui ont ce nom de fruit doivent changer de place. La personne du milieu doit se trouver une chaise.
- La personne au milieu peut également demander une « salade de fruits ». Tout le monde doit alors changer de place.

Chaussures au milieu

- Demander à chaque participant de retirer une chaussure et de faire un tas de chaussures au milieu.
- Constituer autant de sous-tas de chaussures que de groupes souhaités.
- Les participants doivent rejoindre le groupe où se trouve leur chaussure.



NOTE AU FACILITATEUR

Ces trois derniers jeux sont utiles pour changer la place des participants, et constituer des sous-groupes.

Pour constituer des groupes, des dessins sont en annexes : on distribue les dessins arbitrairement, et les personnes qui ont le même dessin forment un groupe.

SYNTHESE DU CHAPITRE 2

L'éducation des enfants handicapés

Le **chapitre 2** aborde la thématique de l'éducation des enfants handicapés :

- Barrières à l'éducation pour les enfants en général et les enfants handicapés en particulier ;
- Contexte national et international relatif à l'Education Pour Tous en général et la scolarisation des enfants handicapés en particulier ;
- Stratégies pour la scolarisation des enfants handicapés : clarification des concepts (éducation inclusive, spécialisée, intégrée, classe intégrée), avantages et désavantages de chaque stratégie.

Objectif : Débattre sur l'éducation et la scolarisation des enfants handicapés.

Participants : Tous.

Durée : 15 minutes.

Matériel :

- Affiches « D'accord » et « Pas d'accord ».
- Phrases.

Activités proposées

- Sur deux murs opposés de la salle, accrocher les affiches « D'accord » et « Pas d'accord ».
- Demander aux participants de se rassembler au milieu de la salle.
- Lire une affirmation à la fois et demander aux participants de se positionner sous une des deux affiches.
 - Tous les enfants peuvent aller à l'école.
 - Les enfants handicapés ne peuvent pas aller à l'école.
 - J'accepterais que mon enfant se marie avec une personne handicapée.
 - Toutes les écoles ordinaires sont inclusives.
 - Les enfants avec déficiences mentales causent des problèmes lorsqu'ils sont dans des classes ordinaires et ils devraient être placés dans des écoles spécialisées.
 - Il faut donner la priorité à l'éducation des enfants dits « normaux ».
 - Je ne verrais aucun inconvénient à ce que deux enfants handicapés (un avec une déficience visuelle, l'autre auditive) rejoignent la classe de mon enfant.
 - Les enfants handicapés doivent aller dans les écoles spécialisées.
 - Les enfants handicapés peuvent aller dans les écoles ordinaires et avoir de bons résultats scolaires, si l'école répond à leurs besoins.
 - Tous les enfants peuvent apprendre.
 - Les enfants handicapés ne peuvent pas avoir d'aussi bons résultats scolaires que les enfants non handicapés.
 - L'inclusion scolaire des enfants handicapés coûte cher.
 - Les enfants handicapés ralentissent les enfants non handicapés dans la classe.
 - Dans notre pays, il n'y a pas de législation relative à la scolarisation des enfants handicapés.
 - L'éducation inclusive et l'éducation intégratrice, c'est la même chose.



- Discuter de l'activité en plénière.
- Conclure :
 - L'objectif de cette activité est d'introduire les thèmes qui seront discutés au cours de la formation.
 - Il n'y a pas de bonnes et de mauvaises réponses aux affirmations. La volonté dans cet exercice est d'entendre des points de vue et les arguments qui y sont associés.



NOTE AU FACILITATEUR

Adapter les affirmations au sujet dont vous voulez discuter ainsi qu'à vos participants.

Il est possible d'utiliser des affirmations liées à des représentations du handicap utilisées dans la région (Ex. : « Les personnes sourdes ne peuvent pas faire du vélo »).

Cette activité permet :

- *d'identifier les sujets sensibles pour le groupe sur lesquels il faudra vous attarder durant la formation.*
- *d'identifier les différents participants : qui est leader, suiveur, etc.*

La même activité peut être menée en début et en fin de formation afin de voir s'il y a des changements de position.

Objectifs :

- Identifier les groupes exclus du système éducatif et les raisons de cette exclusion.
- Enumérer les barrières à l'éducation des enfants handicapés.
- Relever les conséquences liées à la non scolarisation des enfants.

Participants : Tous.

Durée : 45 minutes.

Matériel : Papier flipchart, marqueurs, scotch.

Activités proposées

Séance 1 : Les groupes exclus

- En plénière, identifier par brainstorming les groupes d'enfants qui sont exclus du système éducatif formel - autrement dit : quels sont les enfants qui n'ont pas accès à l'enseignement primaire ?

Séance 2 : Les barrières

- En sous-groupes (ou individuellement) demander aux participants de choisir un groupe d'exclus et de dessiner un arbre :
 - Le tronc représente le problème (l'exclusion d'un groupe du système éducatif) ;
 - Les racines représentent les causes de ce problème ;
 - Les arbres en sont les conséquences.
- Echanger en plénière sur les arbres.
- A titre de conclusion, rappeler que
 - Lorsqu'un droit est nié (par exemple, l'éducation), cela a un impact sur les autres droits (par exemple, l'emploi). L'éducation est un droit en soi et également un moyen de réaliser d'autres droits.
 - Les causes de la non scolarisation se trouvent à plusieurs niveaux : l'individu et la société (famille, communauté, système éducatif, etc.).
 - Le système éducatif lui-même peut donc être une barrière (ex : manuel des élèves comprenant des stéréotypes sur les activités hommes-femmes). Il est possible de réduire ces barrières.
 - L'éducation inclusive considère tous ces groupes d'exclus. Il s'agit d'un moyen pour atteindre l'Education Pour Tous. Néanmoins, lors de cette formation, il y aura une attention particulière sur les enfants handicapés.
 - Si les enfants font face à des barrières dans leur accès à l'éducation, ils peuvent aussi en rencontrer lorsqu'ils sont inscrits dans une école. Notre objectif n'est pas uniquement l'accès à l'éducation, mais également la participation et la réussite dans l'éducation !



NOTE AU FACILITATEUR

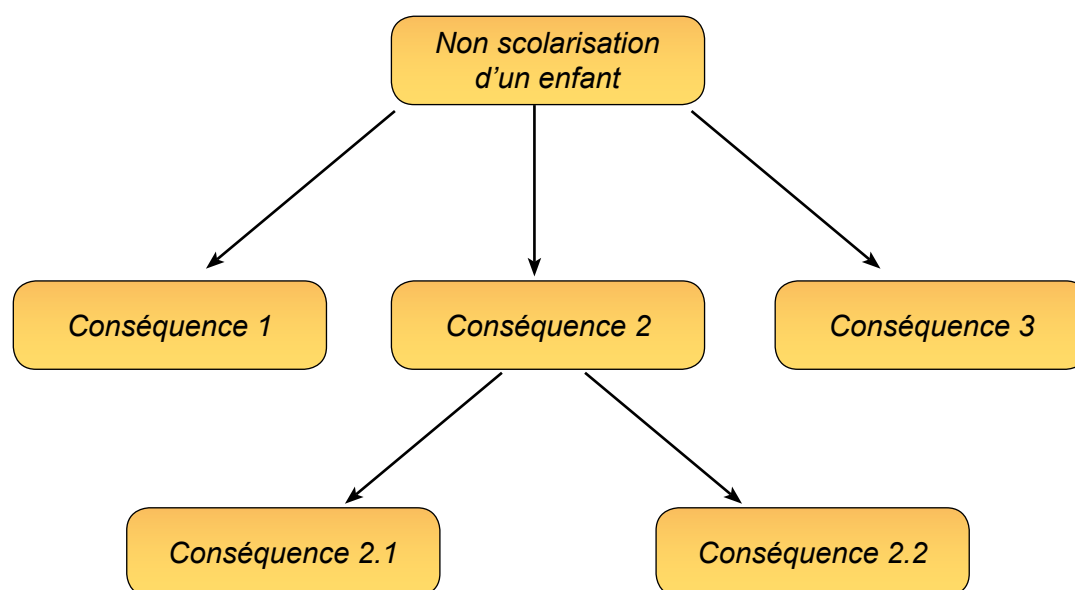
Vous pouvez profiter de cet exercice pour introduire une discussion sur les représentations du handicap dans la communauté comme barrière pour accéder à l'éducation.



Séance 3 : L'effet cascade

- En petits groupes, demander aux participants de
 - penser aux conséquences de la non scolarisation des enfants
 - * en utilisant le diagramme de la cascade (cf. illustration ci-dessous),
 - * en imaginant l'histoire d'un enfant qui n'a pas bénéficié de la scolarisation (récit ou mise en scène ou dessin),
 - penser aux conséquences de la scolarisation des enfants
 - * en utilisant le diagramme de la cascade,
 - * en imaginant l'histoire d'un enfant qui a bénéficié de la scolarisation (récit ou mise en scène ou dessin).
- Chaque groupe présente son travail.
- En tant que facilitateur, conclure qu'il y a un effet cascade : lorsqu'un droit est dénié, cela a un impact sur les autres droits.

L'effet cascade – Exemple de diagramme



NOTE AU FACILITATEUR

Il n'est pas nécessaire de faire toutes les étapes. Adaptez à vos participants.

Objectifs :

- S'approprier le vocabulaire lié à la scolarisation et l'éducation des enfants handicapés.
- S'accorder sur une définition commune des concepts d'éducation spécialisée, inclusive et intégrée.

Participants : Tous.

Durée : 1 heure.

Matériel :

- Papier brouillon, scotch, marqueurs de couleur, crayons.
- Etudes de cas.
- Diagrammes illustrant les différents types d'éducation.
- Powerpoint sur les dispositifs d'inclusion scolaire.

Activités proposées

Séance 1 : Dessin

- Demander à chaque participant de représenter par un dessin (un dessin par feuille) :
 - Ecole spécialisée
 - Classe intégrée
 - Ecole inclusive
 - Ecole intégratrice
- Demander à chaque participant d'afficher les dessins sur les murs. Réserver un espace par concept.
- Les participants se déplacent et observent les différents dessins.

Séance 2 : Définition

- Mettre les participants en quatre groupes et attribuer un concept à chaque groupe :
 - Education spécialisée
 - Classe intégrée
 - Education inclusive
 - Education intégratrice
- Demander à chaque groupe de définir, de donner un exemple existant dans le pays, et de choisir le meilleur dessin pour illustrer le concept.
- Partager en plénière et corriger si nécessaire.



ALTERNATIVE

Pour gagner du temps, et si les concepts sont totalement neufs pour les participants, le formateur peut leur demander de faire correspondre les concepts, les définitions et les illustrations proposées (cf. annexe/polycopiés).

Séance 3 : Illustrations

- Remettre à chaque participant les trois diagrammes sur les différents types d'éducation et demander à chacun d'essayer de les comprendre.
- Echanger par deux.
- Echanger en plénière.



NOTE AU FACILITATEUR

Les représentations des différents types d'éducation (page 25) peuvent être fabriquées en bois.

Séance 4 : Etudes de cas

- En groupes, demander aux participants d'analyser les études de cas présentées ci-après et de déterminer s'il s'agit d'éducation spécialisée, intégratrice ou inclusive.

Séance 5 : Dispositifs d'inclusion scolaire

- Faire la présentation Powerpoint sur les différents dispositifs d'inclusion scolaire. (cf. annexe).

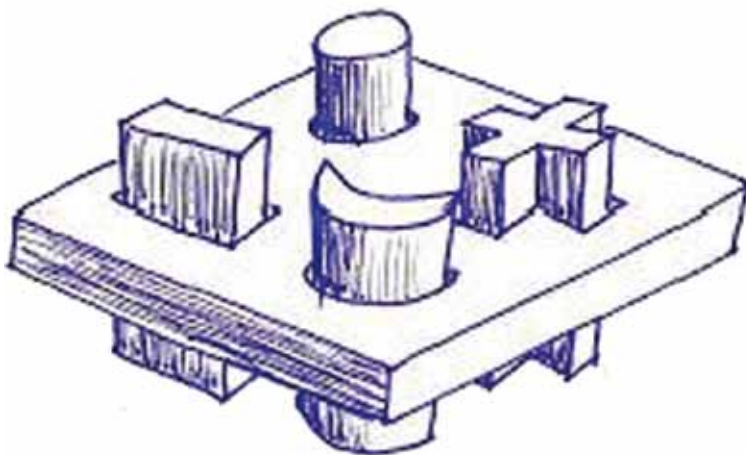
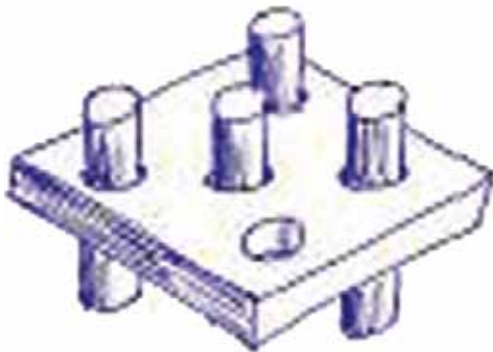
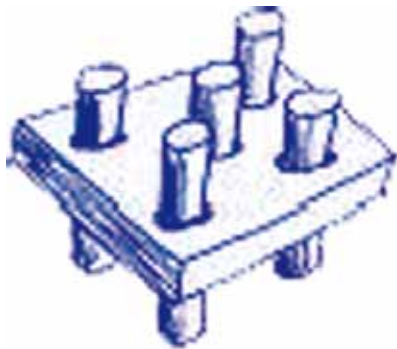


NOTE AU FACILITATEUR

- La séance 5 est plutôt destinée aux autorités éducatives qu'aux enseignants.
- Il ne sera peut-être pas nécessaire de faire chacune de ces étapes. Le contenu de la formation est à adapter à vos participants.



LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉDUCATION



Source: STUBBS, *Where there are few resources*, 2002.





ÉTUDES DE CAS :

S'agit-il d'éducation spécialisée, intégratrice ou inclusive?

Source : SAFOD (Southern Africa Federation of the Disabled), DEE (Disability Equality in Education), *Training workshop on developing inclusive education in Southern Africa, 2007*

Éducation spécialisée

1. Tilate est né aveugle dans un petit village. L'école de son village n'a pas voulu l'accueillir. Il étudie à présent dans une école spécialisée de la ville. Il y apprend le Braille et la musique. Durant les vacances scolaires, il retourne dans sa famille au village.
2. Salimata a une infirmité motrice et cérébrale suite à une méningite. Il est difficile pour elle de rester assise, de coordonner ses mouvements. Elle est très intelligente et comprend vite. Elle se trouve dans une école spécialisée qui accueille les enfants avec IMC et déficience mentale.

Éducation intégratrice

3. Solim utilise une chaise roulante. Elle va à l'école de son village avec ses amis. Sa classe n'a pas d'accès pour les chaises roulantes. Elle ne peut donc passer la porte avec sa chaise.
4. Somaila Zoumlale étudie dans une école ordinaire au CE2. Il a une déficience auditive moyenne. Les étudiants dans sa classe sont assis par ordre alphabétique. Comme son nom est Zoumlale il doit s'asseoir dans le fond de la classe et a donc beaucoup de difficultés à entendre l'enseignant. Son enseignant refuse de faire une exception pour lui : tous les élèves doivent être traités de la même façon.

Classe intégrée

5. Karim a une déficience visuelle. Il fréquente l'école primaire de son quartier. Il est regroupé avec d'autres enfants aveugles au sein d'une même classe. Il y a un enseignant qui leur apprend leurs leçons. Pendant la récréation, il est avec les autres élèves. Malheureusement, il ne retrouve pas toujours son chemin dans l'école car celle-ci n'est pas très bien aménagée.

Éducation inclusive

6. Tani étudie dans l'école de son quartier, au CM1. Elle a une déficience visuelle : elle ne voit pas bien. Un autre élève est toujours assis à côté d'elle afin de lui lire les leçons, de l'aider à trouver son matériel, etc.
7. Yendoubé a une déficience mentale légère, il étudie au CP2. Son grand frère l'accompagne deux fois par semaine en classe afin de l'aider à comprendre les consignes de l'enseignant et à se concentrer. Parfois, le frère de Yendoubé surveille la classe pendant que l'enseignante travaille individuellement avec Yendoubé.
8. Bénédicte est diplômée en psychologie. Elle travaille dans une association pour le soutien aux enfants sourds et a appris la langue des signes. Elle s'occupe de trois écoles ordinaires où sont scolarisés des enfants sourds. Elle s'y rend plusieurs fois par semaine afin d'y soutenir les enseignants et les élèves sourds.





LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉDUCATION

Apport d'informations

L'éducation spécialisée désigne les enfants handicapés scolarisés dans un environnement d'apprentissage séparé tel qu'un centre ou un établissement spécialisé. Certains d'entre eux comportent également un internat. Les enfants y sont encadrés par des enseignants spécialisés. Généralement, un centre s'occupe d'un type particulier de déficience : centre pour enfants déficients visuels, école pour enfants déficients auditifs, etc.

La classe intégrée fait référence à un enfant qui est accepté au sein de l'école ordinaire mais qui reçoit des cours dispensés par un enseignant spécialisé dans une classe séparée. L'enfant entre rarement en contact avec ses camarades non handicapés.

L'éducation intégratrice fait référence à un enfant qui est accepté dans une école ordinaire. Toutefois, l'établissement fait peu d'efforts pour s'intéresser aux besoins éducatifs et sociaux spécifiques de l'enfant, qui doit en conséquence s'adapter lui-même à l'environnement dans lequel il évolue.

L'éducation inclusive désigne un système éducatif qui tient compte des besoins particuliers en matière d'enseignement et d'apprentissage de **tous** les enfants et jeunes gens en situation de marginalisation et de vulnérabilité : enfants des rues, filles, groupes d'enfants appartenant à des minorités ethniques, enfants issus de familles démunies financièrement, enfants issus de familles nomades, enfants atteints du VIH/sida et enfants handicapés. L'éducation inclusive a pour objectif d'assurer à ces enfants l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation.

Il s'agit d'une approche éducative basée sur la valorisation de la diversité comme élément enrichissant du processus d'enseignement-apprentissage et par conséquent favorisant le développement humain. L'éducation inclusive vise la dé-marginalisation de tous, en valorisant la différence. L'éducation inclusive améliore les conditions d'Éducation pour Tous en développant une pédagogie différenciée.

L'éducation inclusive se rapporte à l'ensemble des mesures qu'une école doit prendre pour être accessible à tous les enfants (y compris aux enfants handicapés). Après avoir évalué ses capacités existantes, l'établissement doit mettre en place un projet d'amélioration visant à l'inclusion afin que tous les besoins des élèves en matière de soutien à l'apprentissage soient pris en compte.

Le présent manuel de formation en éducation inclusive met l'accent sur l'éducation des enfants handicapés. Du fait d'une approche inclusive, les stratégies proposées dans le manuel vont inévitablement promouvoir les opportunités en matière d'éducation pour de nombreux autres groupes d'exclus des environnements d'apprentissage ordinaires.

Dans la mise en œuvre de l'éducation inclusive, les établissements spécialisés ont un rôle capital à jouer, car ils détiennent une véritable mine de connaissances, d'expériences, de ressources humaines et matérielles. Ils ne doivent cependant pas être considérés comme des systèmes parallèles. Les écoles ordinaires et les établissements spécialisés doivent travailler de concert pour encourager et faciliter l'inclusion des enfants handicapés dans les systèmes éducatifs nationaux. L'éducation inclusive est une composante du développement inclusif, l'objectif final étant de parvenir à une société inclusive qui privilégie les valeurs et croyances inclusives. C'est un moyen d'atteindre les objectifs de l'Éducation pour Tous.



Au Togo, il existe différents centres qui accueillent les enfants handicapés dans des approches spécialisées ou inclusives, notamment :

- L'Institut des Aveugles de Togoville (IAT) ;
- L'Institut de Formation et de Réadaptation des Aveugles et Malvoyants de Sokodé (IFRAM) Centre Saint François ;
- Le Service de Formation et de Réhabilitation des Aveugles et autres Handicapés à Dapaong (SEFRAH) ;
- L'Institut des Non-voyants d'Attéda - Centre Saint Paul à Kara ;
- Le Centre d'Enseignement Spécialisé des Aveugles de Lomé (CESA) ;
- Le Centre Polyvalent Saint Augustin de Lomé ;
- Le Centre d'Intégration des Non-voyants Sainte Lucie de Lomé ;
- l'Institut L'ENVOL et l'Association APAPE interviennent dans la prise en charge des enfants et adolescents avec une déficience mentale.



NOTE AU FACILITATEUR

Il est bon de garder à l'esprit les liens entre modèles médical/social du handicap et les types d'éducation proposés aux enfants handicapés (cf. chapitre 3, séquence 3).

Tandis que la notion d'intégration relève du modèle médical du handicap, l'inclusion relève du modèle social, qui considère que l'environnement peut entraver ou faciliter la participation des individus.

Sources :

HANDICAP INTERNATIONAL, *Document de Positionnement sur l'Education Inclusive*, Juin 2008 (draft).
STUBBS, LEWIS, *Where there are few resources*, 2008.



LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉDUCATION



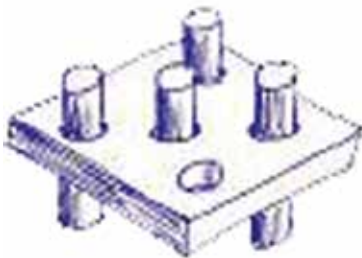
Education spécialisée

- Ronds dans des ronds
- Enfants spéciaux
- Enseignants spécialisés



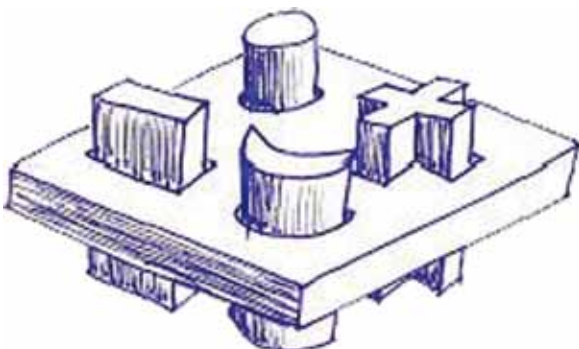
Education ordinaire

- Carrés dans des carrés
- Enfants "normaux"
- Enseignants ordinaires



Education intégratrice

- Changer l'enfant afin qu'il s'adapte au système
- Système ne change pas
- L'enfant doit s'adapter ou échouer



Education inclusive

- Système flexible
- Tous les enfants apprennent
- Le système change pour s'adapter à chaque enfant
- La différence est valorisée

Objectif : Présenter le contexte international et national du droit à l'éducation en général et pour les enfants handicapés en particulier par l'analyse des textes de référence.

Participants : Lettrés.

Durée : 1 heure.

Matériel :

- Extraits des textes nationaux et internationaux sur l'éducation des enfants handicapés.
- Powerpoint résumant les principaux textes (cf. annexe).

Activités proposées

Séance 1 : Brainstorming

- Par la méthode du brainstorming, lister avec les participants tous les textes nationaux et internationaux relatifs au droit à l'éducation dont ils ont entendu parler.

Séance 2 : Analyse de textes nationaux et internationaux

- Diviser les participants en sous-groupes et demander à chaque groupe d'analyser un ou plusieurs extraits des textes nationaux et internationaux relatifs à l'éducation.

N.B. : Les extraits de texte sont en annexe.

Textes Internationaux

- 1948, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, article 26.
- 1989, Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant, articles 2, 23, et 28.
- 1990, Déclaration sur l'Education Pour Tous (Jomtien, Thaïlande), article 3.
- 1994, La Déclaration de Salamanque, articles 2 et 3. Cadre d'Action, articles 3, 7, 10, 18.
- 2000, Déclaration sur l'Education Pour Tous (Dakar), articles 7.II and 8.VIII. Paragraphe 33 dans le Commentaire élargi.
- 2006, Convention des Nations Unies sur les Droits des Personnes Handicapées, article 24.
- Textes nationaux
- Constitution.
- Loi n° 2004-2005 relative à la protection sociale des personnes handicapées.
- Plan d'action national de l'Education Pour Tous, 2005-2015.
- Code de l'enfant, 2007, chapitre 3.
- Politique Sectorielle de l'Education, février 2010.
- En plénière, demander à chaque groupe de résumer les articles analysés. Faire les présentations de manière chronologique et d'abord pour les textes internationaux, ensuite pour les nationaux.
- En tant que facilitateur, faire un résumé des différents textes analysés (cf. powerpoint en annexe).



NOTE AU FACILITATEUR

Afin que cet exercice soit plus effectif, il est possible de remettre la veille aux participants les extraits qui seront analysés et de leur demander de les lire.





LES TEXTES RELATIFS AU DROIT À L'ÉDUCATION

Apport d'informations

A un niveau international, les textes suivants renvoient au droit à l'éducation :

- 1948, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, article 26
- Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP)
- 1990, Charte africaine des droits et du bien être de l'Enfant
- 1989, Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant, articles 2, 23, et 28
- 1990, Déclaration sur l'Education Pour Tous (Jomtien, Thaïlande), article 3
- 1993, La Conférence Panafricaine sur l'Education des Filles à Ouagadougou (Burkina Faso)
- 1993, Règles pour l'égalisation des chances des personnes handicapées, règle 6
- 1994, La Déclaration de Salamanque (Espagne), articles 2 et 3. Cadre d'Action, articles 3, 7, 10, 18
- 2000, Déclaration sur l'Education Pour Tous (Dakar, Sénégal), articles 7.II and 8.VIII. Paragraphe 33 dans le Commentaire élargi.
- 2006, Convention des Nations Unies sur les Droits des Personnes Handicapées, article 24

A un niveau national, les textes suivants renvoient au droit à l'éducation :

- Constitution
- La réforme de l'enseignement de 1975
- Loi de Protection sociale des personnes handicapées, 2004-2005
- Plan d'action national de l'Education Pour Tous, 2005-2015
- Code de l'enfant, 2007, chapitre 3
- Politique Sectorielle de l'Education, février 2010

Les aspects essentiels des documents les plus stratégiques sont résumés ci-dessous.

A un niveau international :

- 1948 – Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

L'éducation y est reconnue comme un droit de l'homme fondamental : elle doit être gratuite et obligatoire.

- 1989 - Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant

L'article 2 précise que tous les droits concernent tous les enfants sans discrimination aucune. Le document fait spécifiquement référence au handicap : les enfants handicapés ont les mêmes droits que les autres enfants.

L'article 23 précise : « Eu égard aux besoins particuliers des enfants handicapés, l'aide fournie (...) est conçue de telle sorte que les enfants handicapés aient effectivement accès à l'éducation, à la formation, (...) ».

Selon l'article 28, l'enseignement primaire doit être obligatoire et gratuit pour tous.

- 1990 - Déclaration sur l'Education Pour Tous (Jomtien, Thaïlande)

La Déclaration de Jomtien rappelle que l'éducation est un droit fondamental pour tous (article 3.1), et reconnaît que certains groupes en sont exclus (articles 3.4, et 3.5).

Bien que le terme d' « inclusion » ne soit pas utilisé, plusieurs passages affirment l'importance de l'éducation des groupes marginalisés dans le système éducatif ordinaire. Néanmoins, le texte ne met pas spécifiquement en avant l'inclusion par rapport à une éducation spécialisée.

- 1994 – La Déclaration de Salamanque et Cadre d'Action (Espagne)

Ce texte représente un important changement en dehors du paradigme dominant d'écoles spécialisées séparées. La Déclaration affirme clairement que tous les enfants ont des besoins



uniques et qu'ils ont tous le droit d'être dans l'école proche de leur domicile.

Le document reflète une nouvelle vision et promeut le concept d'écoles intégrées. Ce document parle donc d'éducation intégratrice dans le sens actuel d'éducation inclusive. La Déclaration de Salamanque est un texte clé de l'éducation inclusive en mettant en avant les principes novateurs et fondamentaux de l'inclusion.

- 2000 – Le Forum Mondial pour l'Education (Dakar, Sénégal)

L'objectif de cette conférence était de faire le bilan de la Décennie Education Pour Tous (1990-2000), en sachant que les Objectifs EPT n'avaient pas été atteints.

Le terme « inclusion » a été utilisé à Dakar, et six objectifs de l'EPT y ont été définis.

Le Cadre d'Action de Dakar met en avant l'importance de l'éducation pour un développement durable. Concernant les groupes marginalisés, l'accent est mis sur l'accès à l'éducation des filles. D'autres groupes vulnérables sont mentionnés, comme les enfants des minorités ethniques ; mais, aucune mention des enfants handicapés n'est faite.

Une des forces du processus de Dakar est la mise en avant de l'éducation et l'adoption à des niveaux nationaux de Plans EPT et d'un système de suivi (ce qui ne fut pas le cas avec Jomtien). Le rapport EPT de 2010 porte sur l'éducation des enfants marginalisés, parmi lesquels les enfants handicapés.

- 2000 - Objectifs du Millénaire pour le Développement

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont au nombre de 8 et sont à atteindre pour 2015. L'Education Pour Tous est un de ces objectifs.

- 2006 - Convention des Nations Unies sur les Droits des Personnes Handicapées

Ce document est le premier document ayant une force contraignante qui promeut l'éducation inclusive comme un droit (article 24).

Afin de devenir contraignante la Convention doit être signée et ratifiée. Par ratification, le pays accepte officiellement la Convention comme part de son système législatif national. Chaque convention doit être signée par un nombre défini de pays avant qu'elle ne rentre en vigueur et ne devienne part de la législation internationale.

En décembre 2010, le Togo a ratifié cette Convention.

A un niveau national :

- Constitution

L'article 35 promeut le droit à l'éducation, qui est obligatoire et progressivement gratuite.

- La réforme de l'enseignement de 1975

Cette réforme met l'accent sur l'égalité d'accès à l'éducation pour tous, sans discrimination fondée sur le sexe.

- Loi n° 2004-2005 relative à la protection sociale des Personnes Handicapées (en cours de révision)

Le chapitre 2 porte sur « L'éducation et la formation professionnelle des personnes handicapées ». L'article 8 précise qu'elles ont droit à l'éducation soit dans les écoles ordinaires, soit dans les institutions spécialisées, que des allocations d'études et de logement peuvent être accordées.

L'article 10 porte sur les programmes de scolarisation ainsi que sur les formes d'examens adaptés qui sont déterminés par l'Etat.

L'article 11 stipule que les personnes chargées de l'éducation des personnes handicapées doivent recevoir une formation appropriée.

- Plan national Education Pour Tous 2005-2015

La priorité 1 est d'améliorer **l'équité, l'accès et le maintien** des enfants dans les différents niveaux d'éducation et en particulier dans l'éducation de base, notamment les **filles, les enfants**



en difficulté, vulnérables et défavorisés ; et l'acquisition réelle des compétences.

La priorité 2 est d'améliorer la **qualité** de l'éducation, l'efficacité interne et les **conditions d'accueil**.

- **Code de l'enfant 2007, chapitre 3**

Selon l'article 252, tout enfant a droit à une éducation saine et digne.

L'école est obligatoire jusqu'à 15 ans (article 255).

Selon l'article 258, l'enfant handicapé a le droit d'invoquer le bénéfice des programmes spéciaux de scolarisation, d'éducation, de formation professionnelle. Sont prévues des bourses d'études pour les élèves handicapés et des subventions de l'Etat pour les centres de formation et d'apprentissage accueillant de jeunes handicapés.

- **Politique Sectorielle de l'Education 2010-2020**

Concernant les enfants handicapés, ce document prévoit :

- **1.2.1.4** - Elaboration d'une politique d'identification et de prise en charge des enfants vulnérables
- **1.2.1.5** - Détermination et mise en place au niveau local des actions les plus appropriées pour stimuler la demande en fonction des moyens mis à disposition, en faveur des enfants vulnérables
- **1.2.1.6** - Construction de 1 070 nouvelles salles de classe équipées et accessibles aux personnes en situation de handicap (avec bureau, magasin et latrines) par an dans l'enseignement primaire public
- **1.2.1.11** - Subventions aux écoles spécialisées existantes pour la prise en charge des enfants handicapés
- **1.2.1.12** - Etude nationale de faisabilité sur la création d'écoles spécialisées pour les enfants handicapés
- **1.2.1.13** - Appui aux enfants à handicap léger pour faciliter leur accès à l'école
- **1.4.2.2** - Elaboration et mise en œuvre d'une politique nationale de prise en charge des enfants en situation de handicap

CONCLUSION

Ces documents montrent que les droits des personnes handicapées ne sont en rien différents des droits des autres membres de la société.

Il est important de connaître les textes internationaux relatifs à l'éducation et de connaître ceux adoptés par son pays afin de pouvoir donner un cadre au plaidoyer.

Cf. Recueil de textes relatifs au droit de l'Enfant, WAO/Afrique.



Objectif : Analyser les avantages et désavantages des différents types d'éducation pour les enfants handicapés, et particulièrement ceux de l'éducation spécialisée et inclusive.

Participants : Tous.

Durée : 1 heure.

Matériel : Papier flipchart avec les questions, scotch, marqueurs.

Activités proposées

- Préparer des affiches avec les questions suivantes (une question par affiche) :
 - Quels sont les avantages de l'éducation spécialisée ?
 - Quels sont les désavantages de l'éducation spécialisée ?
 - Quels sont les avantages de l'éducation inclusive ?
 - Quels sont les barrières à l'éducation inclusive ?
- Sur différents murs de la pièce, accrocher les affiches. Former quatre groupes et placer un groupe en face de chaque affiche. Expliquer que cette activité est comme un voyage en bus : il y aura des arrêts dans chaque ville, où une question sera posée.
- Laisser chaque groupe répondre à la question, en listant toutes les idées : le groupe ne doit pas trouver un consensus.
- Après dix minutes, demander à chaque groupe de se déplacer dans le sens des aiguilles d'une montre et de répondre à la nouvelle question – en ajoutant uniquement les idées nouvelles. Répéter ce processus jusqu'à ce que chaque groupe ait répondu à toutes les questions.
- Partager les réponses en grand groupe.
- Conclure :
 - Chaque type d'éducation compte des avantages et des désavantages.
 - Tant l'éducation spécialisée que l'éducation inclusive sont importantes. L'une ne peut avoir lieu sans l'autre ; c'est l'une ET l'autre. L'intérêt qui doit être gardé à l'esprit, c'est l'autonomisation de l'enfant.



NOTE AU FACILITATEUR

- Cette méthodologie de l'arrêt de bus peut être adaptée à n'importe quelle question ou thématique.
- Si le concept de classe intégrée a été abordé plus tôt dans la formation, des questions qui y réfèrent peuvent être ajoutées.
- La question sur les barrières à l'éducation inclusive est une bonne amorce pour élaborer un plan d'action vers l'inclusion (cf. chapitre 4, séquence 8).



LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉDUCATION :

Avantages et désavantages

Apport d'informations

- Quels sont les avantages et désavantages de l'éducation spécialisée ?

Avantages	Désavantages
Les écoles spécialisées peuvent devenir des centres d'excellence.	Les écoles spécialisées sont généralement situées dans les capitales régionales ou provinciales. Elles ne sont pas disponibles près du domicile de l'enfant.
Les écoles spécialisées disposent d'une expertise sur les déficiences.	L'expertise est disponible pour un petit groupe d'enfants seulement. Pour se créer, ces structures dépendent du nombre d'enfants présentant une déficience commune dans une zone donnée. Cela conduit à un déni du droit à l'éducation, lorsque le nombre d'enfants concernés n'est pas assez grand.
Un enseignant encadre un petit groupe d'élèves : chaque enfant bénéficie ainsi de plus d'attention.	Les structures spécialisées coûtent cher aux structures elles-mêmes et aux familles. Ce processus n'est pas très durable. Il dépend de donateurs externes.
Les enfants grandissent avec leurs pairs handicapés ce qui leur permet de développer une culture commune.	Les enfants ont des difficultés à se réadapter à la vie avec leurs familles, leurs pairs, leurs communautés. Ces structures perpétuent l'idée que les enfants handicapés devraient être séparés de la société ordinaire.
	De telles structures perpétuent l'idée que le handicap est un état permanent, et qu'il n'y pas d'interdépendance entre l'individu qui a une déficience et la société. Par conséquent, peu de ponts sont envisagés entre les domaines spécialisé et ordinaire qui permettraient aux enfants handicapés une réintégration dès que possible.



- Quels sont les avantages de l'éducation inclusive ?
 - L'éducation inclusive permet que le droit à l'éducation des enfants handicapés soit respecté.
 - L'éducation inclusive permet aux enfants handicapés de rester dans leur famille et leur communauté.
 - L'éducation inclusive peut améliorer la qualité de l'éducation pour tous.
 - L'éducation inclusive peut permettre un changement de la pratique éducative, contribuant à une amélioration de la qualité de l'éducation (pédagogie centrée sur l'enfant, participative) pour tous les enfants. Les recherches montrent que les enfants ont de meilleurs résultats scolaires dans des contextes inclusifs.
 - L'éducation inclusive est moins chère que la création d'écoles spécialisées.
 - Si les ressources sont mises à disposition et la motivation est de mise, l'éducation inclusive est un moyen plus efficace d'utiliser les ressources éducatives.
 - L'éducation inclusive contribue à la lutte contre la discrimination.
 - Les attitudes de discrimination persistent dans la société en raison d'un manque de sensibilisation et d'un manque de connaissance de l'Autre. Si les enfants apprennent ensemble à l'école, ils apprendront aussi à accepter la différence.
 - L'éducation inclusive promeut l'inclusion au sens large.
 - L'éducation inclusive est une stratégie qui contribue au but global d'une société inclusive.

Sources :

CENTRE FOR STUDIES ON INCLUSIVE EDUCATION, *Ten reasons for inclusion*.

SAVE THE CHILDREN, *Inclusive Education*.

STUBBS, LEWIS, *Where there are few resources*, 2008.

Handicap International, *Towards Inclusion and Equality in Education, National Disability Survey in Afghanistan*, 2006.



Objectif : Répertorier tous les arguments qui peuvent être avancés en faveur de l'éducation inclusive des enfants handicapés.

Participants : Tous.

Durée : 30 minutes.

Matériel : Les scénarios.

Activités proposées

- Partager les enseignants en groupes, et assigner à chaque groupe une situation :

Scénario 1 :

« Je suis un enseignant. J'ai un petit salaire. Je n'ai pas été formé pour enseigner aux enfants handicapés. Pourquoi devrais-je essayer d'inclure des enfants handicapés dans ma classe ? »

Scénario 2 :

« Je suis le directeur de l'école. Dans la commune, il y a déjà un centre pour jeunes sourds et un centre pour enfants handicapés mentaux. Je ne vois pas pourquoi les enfants handicapés devraient aller à l'école ordinaire alors qu'il existe des centres spécialement pour eux ».

- Les autres participants jouent le rôle de directeurs, des parents de l'enfant handicapé, de l'inspecteur. Ils doivent imaginer, en petits groupes, les arguments qu'ils mettront en avant pour convaincre cet enseignant/ce directeur d'accepter les enfants handicapés dans sa classe.
- Chaque groupe présente son jeu de rôle.
- En plénière, lister les différents types d'arguments que chaque groupe a avancé.



SYNTHESE DU CHAPITRE 3

Le concept de handicap

Le **chapitre 3** clarifie le concept de handicap :

- Définitions et classifications du handicap ;
- Modèles médical et social du handicap ;
- Causes et signes des déficiences visuelles, auditives, mentales et physiques.

Objectif : Discuter les questions relatives au handicap.

Participants : Un nombre pair.

Durée : 15 minutes.

Matériel : Liste de questions.

Activités proposées

- Placer les participants en deux cercles concentriques : un cercle interne et un cercle externe. Les participants se font face par paire.
- Expliquer la consigne : demander aux participants de discuter par deux les thèmes proposés. Un sujet de discussion sera proposé à la fois. Après 5 minutes de discussion, le facilitateur demandera au cercle extérieur de se déplacer vers la droite afin de constituer une nouvelle paire de participants. Un nouveau thème de discussion sera alors proposé.
- Sujets de discussion :
 - Parler d'un enfant handicapé que vous connaissez (son nom, son âge, ce qu'il fait...).
 - Identifier les différents types de handicap que vous connaissez.
 - Discuter les causes possibles des différents handicaps.
 - Discuter comment vous pouvez reconnaître les différents handicaps.



Objectif : Définir le concept de handicap.

Participants : Tous.

Durée : 45 minutes.

Matériel :

- Définition nationale du handicap.
- Définition du handicap des Nations Unies.
- Fiches de couleur et scotch.

Activités proposées

Séance 1 : Ma définition

- Placer les participants en paires et leur demander de définir dans leurs propres termes le concept de « handicap ».

Séance 2 : La définition nationale

- Toujours en paires, remettre aux participants la définition togolaise du « handicap » (cf. annexe/polycopiés), leur demander : 1) de la lire, 2) de la paraphraser et 3) d'identifier les mots clés.
- Partager quelques paraphrases en plénière.
- Identifier en plénière les mots clés et proposer le schéma suivant :

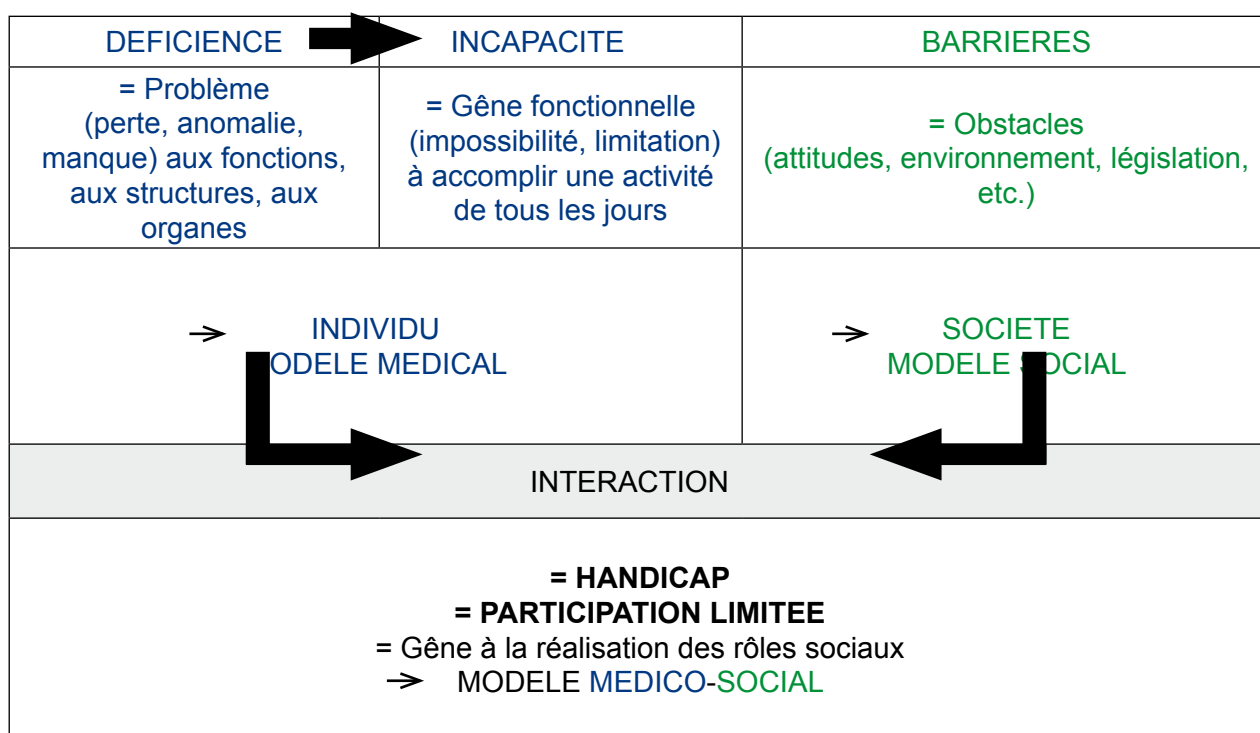
CAUSES

DEFICIENCE	→	INCAPACITE
= Problème (perte, anomalie, manque) aux fonctions, aux structures, aux organes		= Gêne fonctionnelle (impossibilité, limitation) à accomplir une activité de tous les jours



Séance 3 : La définition de la Convention des Nations Unies

- Mettre les participants en paires et leur demander de paraphraser et d'identifier les mots clés de la définition des Nations Unies (cf. annexe/polycopiés).
- En plénière, partager quelques paraphrases.
- En plénière, demander d'identifier les mots clés de la définition onusienne.
- Schématiser et clarifier les concepts :



Ou : HANDICAP = PROBLEME DE PARTICIPATION
 = Personnes avec INCAPACITES + BARRIERES



Séance 4 : Jeux de rôle

- Demander aux participants d'identifier des exemples de déficience, d'incapacité, de barrières, de handicap. Mettre une idée par fiche. Prévoir une couleur de fiche par concept (ex : bleu pour déficience, vert pour incapacité, etc.).
- Rassembler en plénière les idées.
- Placer les participants en groupes. Demander à chaque groupe de prendre une fiche de chaque concept et d'illustrer cela par une mise en situation.
- Jouer en plénière.

Séance 5 : Témoignages

- Demander aux participants de partager des témoignages illustrant le schéma (lien entre l'individu et la société).
- A partir de chaque témoignage, en plénière, voir quelle est la déficience, l'incapacité, les barrières, les facilitateurs, le type d'éducation reçue.

Séance 6 : Exercices

- Remettre des exercices aux participants (cf. annexe/polycopié) et leur demander d'identifier :
 - Une cause
 - Une déficience
 - Une incapacité
 - Un obstacle
 - Un facilitateur
 - Un handicap
- Partager en plénière.

Séance 7 : Conclusions

- La personne n'est pas handicapée en raison de sa déficience, mais en raison de l'interaction entre sa déficience et les barrières rencontrées.
- Une personne avec une déficience n'est pas nécessairement en situation de handicap. Inversement, une personne sans déficience peut se retrouver en situation de handicap.

Ex : une personne en pleine nuit et pendant une coupure d'électricité veut aller chercher un aliment dans sa cuisine.

- Imaginons que cette personne soit voyante, qu'elle se cogne dans une chaise mal rangée, qu'elle passe 10 minutes à chercher l'aliment car la veille elle ne l'a pas rangé au bon endroit.
- Imaginons que cette personne soit aveugle, qu'elle a pris l'habitude de bien ranger sa maison et ses placards, qu'elle se déplace rapidement et trouve tout de suite l'aliment.

→ Laquelle des deux se retrouve en situation de handicap?

- Deux personnes avec une même déficience ne sont pas identiques.
- Le handicap évolue : ce n'est pas un état figé.
- A titre individuel, on peut agir sur les barrières, sur les incapacités (développer les aptitudes) pour réduire le handicap.
- La définition de l'ONU n'a pas recours au modèle médical du handicap, mais au modèle médico-social.
- Le handicap est un concept complexe. Il est important d'être conscient de sa propre définition du handicap. En effet, la manière dont on définit un concept a un impact sur notre attitude et notre approche quant aux droits des personnes handicapées.

Source : HANDICAP INTERNATIONAL, *Module de formation*





NOTIONS LIÉES AU CONCEPT DE HANDICAP

Exercices avec solutions

Consigne : Identifier une cause, une déficience, une incapacité, un obstacle, un facilitateur et un handicap. Cf. annexe/polycopiés pour les mêmes exercices sans les solutions.

Cas N°1

a) Lors d'un accident de la route	Cause
b) Khadija a subi une fracture de la colonne vertébrale	Déficience
c) Elle ne pourra pas marcher durant les prochaines semaines	Incapacité
d) De plus ne pouvant pas acheter ou louer un fauteuil roulant	Obstacle
e) Elle ne pourra pas travailler pendant plusieurs mois	Handicap

Cas N°2

a) Sambiani a eu une méningite lorsqu'il avait trois mois	Cause
b) Qui a entraîné une atteinte grave de ses oreilles	Déficience
c) Cette atteinte ne lui permet pas d'entendre	Incapacité
d) Et donc de participer pleinement aux conversations des personnes qui l'entourent	Handicap
e) Mais l'ensemble des membres de sa famille s'étant formé en langue des signes, il peut au moins participer pleinement aux réunions familiales	Facilitateur

Cas N°3

a) Faute d'avoir quelqu'un pour l'accompagner	Obstacle
b) Marie ne peut aller à l'école de son quartier	Handicap
c) Des atteintes au système nerveux	Déficience
d) Causées par un manque d'oxygène à la naissance	Cause
e) Entraînent chez elle des difficultés de locomotion et de langage	Incapacité

Cas N°4

a) Josué est presque complètement aveugle	Incapacité
b) Un diabète incontrôlé pendant plusieurs années	Cause
c) A entraîné un dommage permanent à ses rétines	Déficience
d) Comme il a beaucoup de difficultés à se diriger dans son environnement	Handicap
e) Sa famille a adapté son logement	Facilitateur





LA DÉFINITION DU HANDICAP

Apport d'informations

HISTOIRE DU MOT

En Angleterre, il y a plusieurs siècles, *hand in cap*, littéralement « main dans le chapeau » était un jeu dans lequel trois parieurs engageaient une somme égale, le sort désignant l'unique vainqueur. Le terme renvoie donc à la notion de hasard.

Au 18^e siècle, apparaît la course de chevaux à handicap. Le terme s'applique alors à cette course avant laquelle le commissaire veille à ce que toutes les chances soient égalisées au départ, en obligeant les meilleurs chevaux à porter un poids plus lourd, ou à parcourir une distance plus grande. C'est le sens qui prévaut encore aujourd'hui sur les champs de courses.

Par un curieux basculement, la langue française entend spontanément par handicap ce qu'un être a « en moins », ce qui le rend moins apte à certaines actions.

Le terme « handicap » renvoie au départ à l'idée de hasard. Secondairement il en est venu à désigner la différence et la difficulté que vont éprouver certaines personnes à vivre de façon ordinaire, en raison d'une déficience ou d'une carence, qu'elle qu'en soit la nature. Et progressivement on en est venu, en particulier sur le plan des législations, à préciser ce que la société doit faire « en plus » pour les personnes que nous pensons « handicapées ».

CLASSIFICATION INTERNATIONALE DU HANDICAP (CIH, OMS 1980)

Dans cette classification, le handicap était découpé selon trois niveaux de conséquences définis comme suit :

- La déficience : Elle « correspond à toute perte de substance ou altération d'une fonction ou d'une structure psychologique, physiologique ou anatomique ». Ici, c'est l'aspect lésionnel du corps qui est mis en avant.
- L'incapacité : Elle « correspond à toute réduction (résultant d'une déficience) partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité d'une façon, ou dans les limites considérées comme normales pour un être humain ». Ici, c'est l'aspect fonctionnel qui est considéré.
- Le désavantage associé à la dimension sociale, il s'agit du préjudice résultant de la déficience ou de l'incapacité qui limite ou interdit l'accomplissement d'un rôle considéré comme normal compte tenu de l'âge, du sexe et des facteurs socioculturels. C'est à ce niveau que l'on parle de handicap : le handicap est défini comme un préjudice social.

Cette nomenclature présentait à l'époque deux intérêts majeurs :

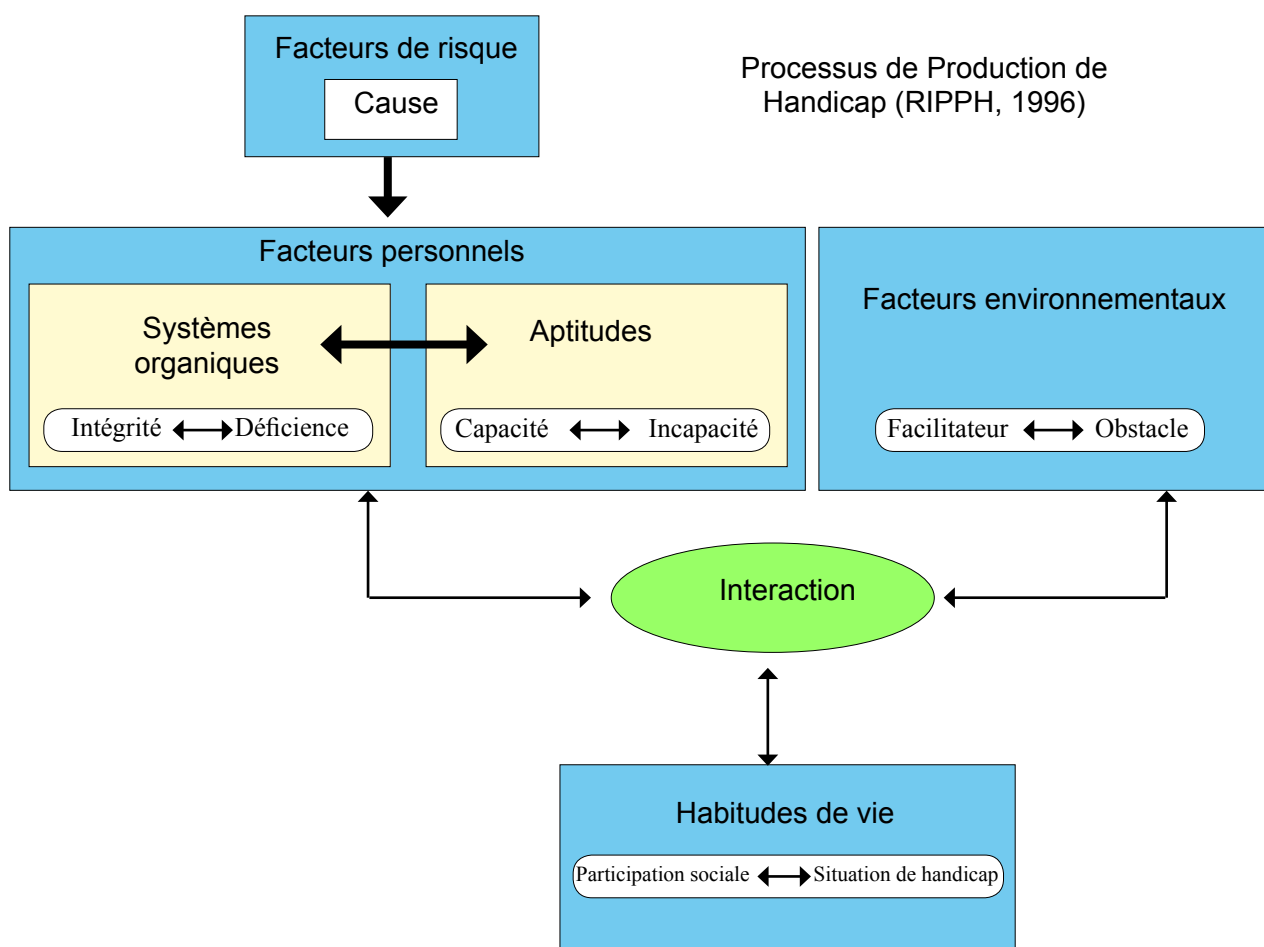
- Proposer pour la première fois une classification internationalement reconnue qui permettait d'appréhender objectivement le handicap.
- Introduire un changement dans la représentation du handicap, en évoquant le désavantage social. Le handicap n'était plus seulement considéré à travers les notions d'infirmité, d'invalidité ou d'incapacité mais envisagé comme un phénomène complexe et multidimensionnel.

Cependant, la CIH a une approche individuelle et médicale très marquée : en effet, dans cette conception, c'est l'individu qui est considéré comme le porteur du problème qu'il faut corriger.

LE PROCESSUS DE CREATION DU HANDICAP (1996)

Dans cette classification québécoise, le handicap apparaît comme le résultat de l'interaction entre facteurs personnels et environnementaux. Il y a situation de handicap lorsque la participation de la personne est limitée, voire impossible. Ici est mis en avant le rôle de l'environnement qui peut être un obstacle ou un facilitateur.





CLASSIFICATION INTERNATIONALE DU FONCTIONNEMENT (CIF, OMS 2001)

Les critiques accompagnant la première classification de l'OMS (1980) conduisirent à sa révision. Cette révision fut publiée en mai 2001 par l'OMS, sous le titre d'*International Classification of Functioning, Disability, and Health* (Classification Internationale du Fonctionnement, du Handicap et de la Santé, CIF). Elle s'inspire du processus de production du handicap (PPH).

Cette classification est de nos jours la référence internationale pour définir ce qu'est le handicap : elle a été adoptée par les 191 pays membres de l'OMS. Cette classification atteste qu'une nouvelle conception a pris forme :

- Le modèle médical a été substitué par un modèle pouvant être qualifié de biopsychosocial : modèle qui intègre à la fois une dimension médicale, sociale et individuelle.
- En considérant le handicap comme un des résultats possibles de l'interaction entre les caractéristiques individuelles et les caractéristiques du contexte dans lequel vit la personne, le rôle des facteurs environnementaux n'est plus occulté, ainsi que la part de responsabilité de la société.
- La CIF met en avant les capacités de participation des personnes en situation de handicap. On ne se concentre plus uniquement sur les préjudices.

Cependant, cette classification est très volumineuse et complexe : cela ne facilite pas son application.

DEFINITION ONUSIENNE (2006)

« Le handicap résulte de l'interaction entre des personnes présentant des incapacités et les barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres ».

Source : NATIONS UNIES, *Convention relative aux droits des personnes handicapées*, Préambule, Décembre 2006.

HANDICAP = DEFICIENCE → INCAPACITE + BARRIERES
= LIMITATION DANS LA PARTICIPATION

	HANDICAP	DEFICIENCE	INCAPACITE	BARRIERES
Définition	Gêne à la participation, réalisation des rôles sociaux	Problème (perte, anomalie, manque) aux fonctions, organes, structures	Gêne fonctionnelle (impossibilité, limitation) à accomplir une activité de tous les jours	Obstacles (attitudes, environnement, législation, etc.)
Exemple	Ne peut pas aller à l'école	Ne peut lever le pied	Ne peut monter les escaliers	Pas de rampes



- Cette définition renvoie au modèle biopsychosocial : modèle qui intègre à la fois une dimension médicale, sociale et individuelle.
- La personne n'est pas handicapée en raison de sa déficience, mais en raison de l'interaction entre sa déficience et les barrières rencontrées. Une personne avec une déficience n'est pas nécessairement en situation de handicap.
- A titre individuel, on peut agir sur les barrières, sur les incapacités (développer les aptitudes) pour réduire le handicap.

LES BARRIERES

Elles peuvent empêcher une personne handicapée de profiter de tous ses droits, ce sont :

- **des barrières physiques** : cela inclut les barrières environnementales, notamment dans les infrastructures. Ex : absence de rampes d'accès, d'une signalisation tactile, hauteur des guichets, etc.
- **des barrières liées aux informations** : tant la forme que le contenu de l'information peut être une barrière. Ex : petites écritures, contraste de couleur, interprétation en langue des signes, Braille, langage simple pour les personnes avec déficiences mentales.
- **des barrières institutionnelles** : cela inclut les lois et les pratiques qui ne permettent pas l'accès des personnes handicapées. Ex : droit de vote, droit d'être enseignant, etc.
- **des attitudes** : une barrière importante est l'attitude des personnes en raison des préjugés et mythes relatifs au handicap, du manque de sensibilisation, etc.

Sources :

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET DE L'ALPHABETISATION et HANDICAP INTERNATIONAL, Burkina Faso, *Manuel de formation de formateurs à l'éducation Inclusive*, 2007.
HANDICAP INTERNATIONAL, *Module de formation*



Objectif : Expliquer les modèles social et médical du handicap.

Participants : Tous.

Durée : 1 heure.

Matériel :

- Fiches avec les dialogues entre deux sœurs.
- Diagrammes illustrant l'impact des modèles de handicap sur les types d'éducation.

Activités proposées

Séance 1 : Dialogue entre deux sœurs

- Remettre le dialogue 1 aux participants (cf. annexe/polycopiés). Il s'agit d'une discussion entre deux sœurs : l'une est une personne handicapée, l'autre n'a pas de handicap. Elles discutent d'une visite chez une tante.
- Demander aux participants de le lire et de réfléchir aux aspects suivants :

Situation
Difficultés
Solutions
Personne qui donne les solutions

- Demander à deux volontaires de lire à voix haute le dialogue 1. Partager les réponses sur la situation, les difficultés, les solutions, la personne qui donne les solutions.
- Même processus pour le dialogue 2.
- Analyser en plénière :

	Dialogue 1	Dialogue 2
Situation	Rendre visite à la tante	Rendre visite à la tante
Difficultés	La sœur handicapée ne peut pas marcher.	Les chauffeurs de bus n'acceptent pas les personnes handicapées. La mauvaise route ne facilite pas le déplacement de la sœur handicapée..
Solutions	Opération chirurgicale	Sensibilisation Marcher au rythme de la personne handicapée.
Qui donne les solutions	Médecin	La sœur
MODELE	MEDICAL	SOCIAL



- Conclure:
 - Ce dialogue a été utilisé pour introduire les modèles médical et social du handicap.
 - Clarifier le concept de modèle : un cadre qui explique la réalité, une façon de voir un problème.

Séance 2 : Présentation des modèles médical et social du handicap

- Dans le domaine du handicap, il existe plusieurs modèles. Par exemple : le modèle traditionnel, le modèle basé sur l'approche droits, etc. Nous allons nous centrer sur les modèles médical et social.
- Présentation en plénière sur les modèles médical et social du handicap (cf. apports d'informations).
- Après la présentation, les questions suivantes peuvent être utilisées pour la discussion :
 - Les participants reconnaissent-ils un de ces modèles dans leur société ?
 - Lequel est le plus utile pour la personne handicapée ? Pourquoi ?

Séance 3 : Modèles du handicap appliqués à l'éducation

- Remettre aux participants les deux visions quant à l'éducation des enfants handicapés (cf. annexe/polycopiés). Demander d'identifier quel modèle du handicap influence chacune des deux visions.
- Clarifier : la vision que l'on a du « problème » handicap, va aussi influencer les réponses que l'on va y donner, notamment dans le domaine de l'éducation :
 - soit l'enfant handicapé peut être vu comme le problème → modèle médical ;
 - soit le système éducatif peut être vu comme le problème → modèle social.
- Présenter la vision médico-sociale de l'éducation, qui permet de proposer des solutions tant au niveau de l'enfant que du système éducatif (cf. annexe/polycopiés).

Séance 4 : Exercice

- Remettre aux participants des fiches avec des affirmations et demander aux participants d'identifier le modèle.
- Les affirmations :

Modèle médical

- Si tu fais beaucoup d'efforts, tu pourras être normale.
- Si nous t'opérons, tu pourras marcher à nouveau.
- Tu as besoin de voir un spécialiste en ophtalmologie.
- Tu dois aller à l'école spécialisée.

Modèle social

- Nous voyons ce que tu peux faire, pas ce que tu ne peux pas faire.
- Travaille à ton propre rythme.
- Cette école a besoin d'être rendue accessible.
- Tu peux aller dans une école ordinaire.





DIALOGUE ENTRE DEUX SOEURS

Modèle médical

Sœur non handicapée	Sœur handicapée
Je suis vraiment impatiente d'aller à la fête ce samedi chez Tantie. Cela fait tellement de temps que nous n'avons pas vu la famille. Je me réjouis de voir nos cousines. Pas toi ?	Si. Je suis impatiente. J'aime les occasions où toute la famille se retrouve. Mais je ne suis pas sûre que JE peux venir.
Avec ton handicap, c'est vrai que c'est difficile.	C'est vrai. Il y a tellement de choses auxquelles je dois penser avant de pouvoir sortir de la maison. Tu vois, à cause de mes jambes paralysées, et aussi de mes crises d'épilepsie.
Oui, ce n'est pas facile... Tu ne peux pas marcher...	J'ai bien mes béquilles, mais c'est fatigant de les utiliser toute la journée... Et puis, c'est difficile pour moi de prendre le mini-bus jusqu'au village.
Rappelle-toi que le docteur a dit que quand tu seras opérée, tout ira mieux.	Oui, je l'espère. Sans doute, tout redeviendra comme avant.
En attendant, peut-être que cela vaut mieux pour toi de rester à la maison. Tu verras la famille à une autre occasion.	Oui tu as sans doute raison... Je n'ai pas le choix...

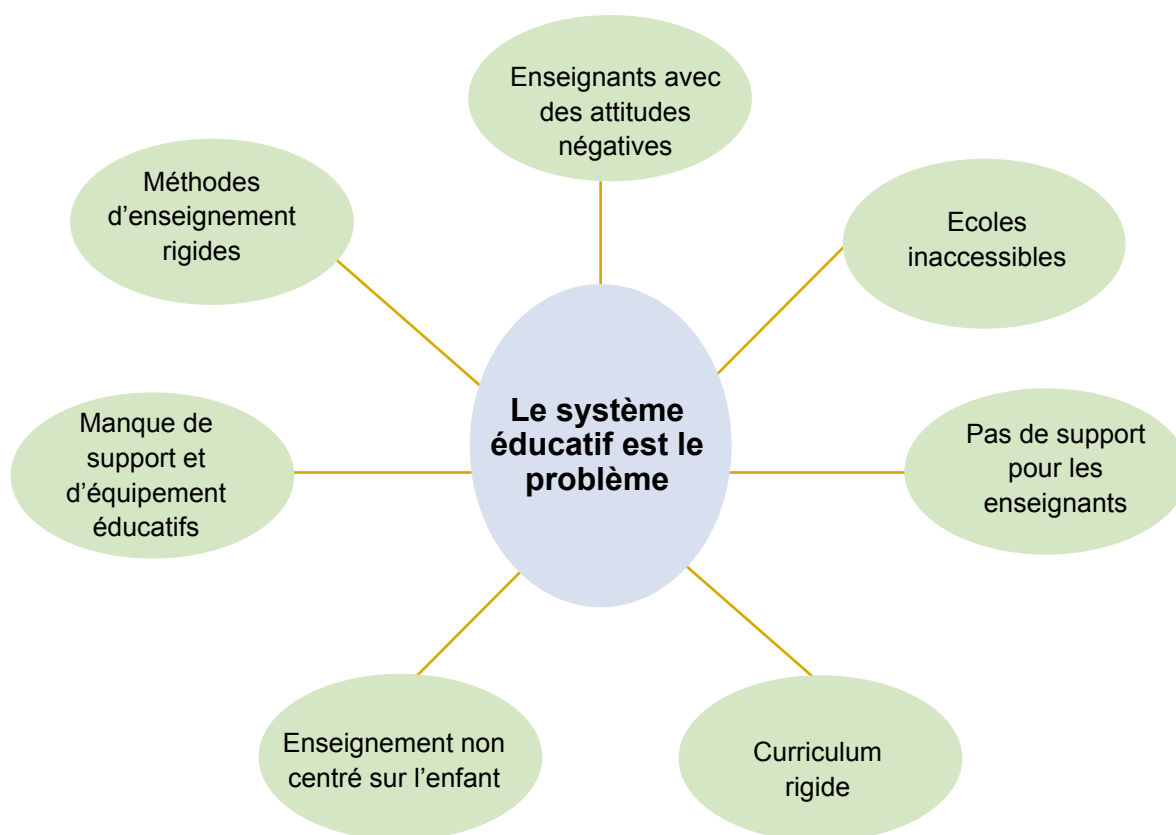
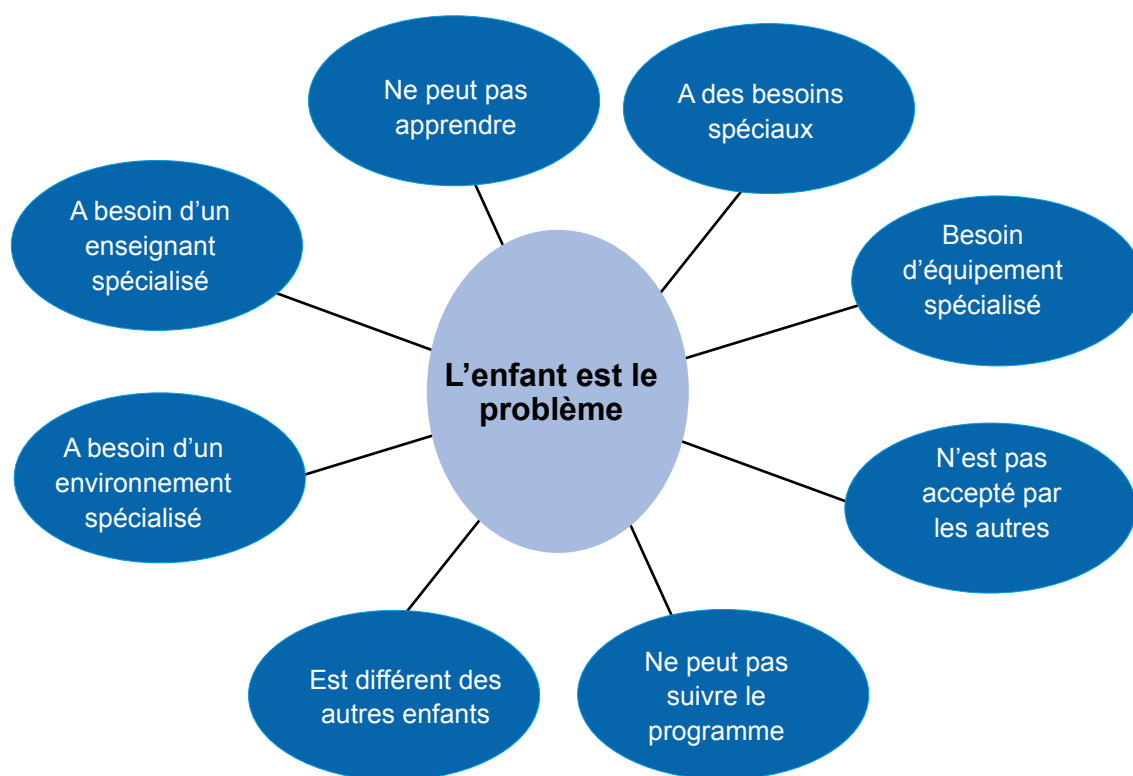
Modèle social

Sœur non handicapée	Sœur handicapée
Je suis vraiment impatiente d'aller à la fête ce samedi chez Tantie. Cela fait tellement de temps que nous n'avons pas vu la famille. Je me réjouis de voir nos cousines. Pas toi ?	Si. Je suis impatiente. J'aime les occasions où toute la famille se retrouve. Mais je ne suis pas sûre que JE peux venir.
Tu veux dire que c'est difficile pour toi d'aller jusqu'à leur maison ?	Oui, il y a la question du minibus. Parfois, les chauffeurs ne veulent pas me prendre parce que mes jambes sont paralysées... Et puis, une fois au village, je dois marcher avec mes béquilles jusqu'à la maison de Tantie, alors que la route est tellement mauvaise.
Oui, c'est vrai. J'ai déjà vu que les chauffeurs n'acceptent pas toujours de prendre les personnes handicapées.	Et oui...
Bon allez, viens ! On va se débrouiller... On expliquera tout cela au chauffeur.... Et tu pourras marcher à ton rythme jusqu'à la maison de Tantie. On a le temps !	Oui tu as raison ! C'est parti pour la fête !





LES MODÈLES D'ÉDUCATION POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS



Source : STUBBS, *Where there are few resources*, 2008.





MODÈLES MÉDICAL ET SOCIAL DU HANDICAP

Apport d'informations

La façon de voir un problème détermine les réponses qu'on va y donner. Notre approche à un problème peut être appelée un « modèle ».

Le modèle classique du handicap se fonde sur les déficiences des personnes handicapées et explique les difficultés que celles-ci rencontrent dans leur vie par ces déficiences. Cette vision du handicap cherche à identifier la cause du handicap par des tests, puis elle essaie d'enrayer la déficience en recourant à la chirurgie, à la médication ou à la thérapie. Ce **modèle médical** voit dans le handicap une « tragédie personnelle » qui limite la faculté de la personne handicapée à participer aux activités courantes de la société. Il est du ressort de la personne handicapée elle-même d'essayer de s'insérer dans le monde tel qu'elle le trouve – un monde fait par des personnes non handicapées pour répondre aux besoins de personnes non handicapées.

Avec le **modèle social** du handicap, il ne s'agit plus d'envisager la « tragédie personnelle » vécue par une personne individuellement, mais de s'intéresser à la manière dont l'environnement social dans lequel les personnes handicapées doivent vivre intervient pour les exclure d'une participation intégrale.

Modèle médical	Modèle social
Le handicap est seulement une question médicale.	Le handicap est une question environnementale et sociétale.
Le handicap est vu comme une pathologie individuelle.	Le handicap est vu comme une pathologie sociale.
Le problème, c'est l'individu : le handicap est le résultat direct de la déficience.	Le handicap est principalement le résultat des barrières sociétales à l'accessibilité et l'égalité des chances.
L'accent est mis sur ce que la personne ne peut pas faire : ne peut pas marcher, etc.	L'accent est mis sur les capacités de la personne.
Les solutions sont proposées par des experts médicaux sur la base d'un diagnostic.	Les solutions se trouvent au niveau de la société.
Réponses apportées : soins dans des hôpitaux, auprès de spécialistes, etc. en vue d'une normalisation Des services spécialisés (écoles spécialisées, sports spéciaux, etc.).	Réponses apportées : élimination des barrières physiques, sociales et économiques. Des services inclusifs (écoles ordinaires, sports inclusifs, etc.)

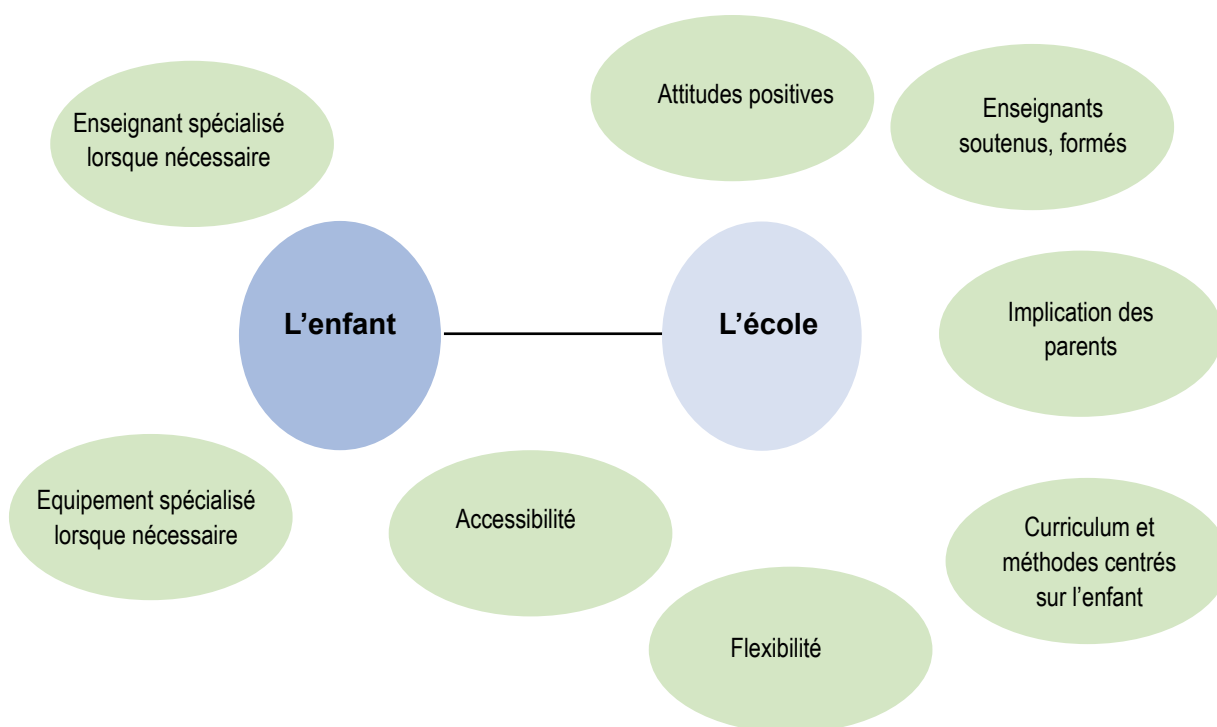


Ces deux points de vue – médical et social - sont tout autant valables et tout autant nécessaires. Mais, trop souvent, on ne tient compte que de la vision médicale et, lorsqu'elle échoue ou lorsqu'elle ne peut pas être mise en œuvre, les gens baissent les bras. Les parents et les enseignants peuvent jouer un grand rôle pour réduire les handicaps qui résultent de déficiences et incapacités.

Ce ne sera pas toujours possible de faire marcher une personne paralysée, de rendre la vue à un personne aveugle, mais des rampes peuvent être construites, des chiens-guides peuvent être formés, les personnes non handicapées peuvent être sensibilisées, etc.

Ces deux visions impliquent donc des réponses différentes à la question du handicap. Dans le domaine de l'éducation des enfants handicapés, les réponses apportées sont différentes en fonction du modèle du handicap auquel on se réfère. *Exemple* : le modèle médical met le défaut d'apprentissage des enfants ayant une déficience sur le compte de celle-ci. Le modèle social met le défaut d'apprentissage sur le compte des contraintes que l'enfant éprouve au contact d'autrui et de l'environnement.

Une approche médico-sociale viserait à agir tant sur l'enfant que sur le système éducatif.



Sources :

HANDICAP INTERNATIONAL, *Module de formation*
 STUBBS, *Where there are few resources*, 2008



Objectif : S'approprier la notion d'accessibilité.

Participants : Tous.

Durée : 30 minutes.

Matériel : Fiche d'aménagement des écoles.

Activités proposées

Séance 1 : Introduction

- Demander aux participants ce qu'ils comprennent par le mot accessibilité.
- En grand groupe, lister avec les participants ce qui peut être rendu accessible.
- Expliquer que l'accessibilité comprend certes l'accessibilité physique, mais également celle de l'accès aux transports ou aux moyens d'information et de communication.

Séance 2 : Accessibilité physique

- Remettre aux participants les fiches d'aménagement d'école (cf. annexe/polycopié).
- Leur demander d'identifier les différentes actions en vue de l'accessibilité possible (luminosité de la classe, rampe d'accès, colmatage des fissures, etc.) et les groupes auxquels elles peuvent bénéficier.





ACCESSIBILITÉ

Apport d'informations

Partout à travers le monde, et tout spécialement dans les pays en développement, les personnes handicapées sont confrontées à un accès limité aux services de base, comme les services de santé, les écoles, les lieux de formation et d'emploi, les transports, les infrastructures liées à l'eau et à l'assainissement, etc.

Garantir cet accès est pourtant fondamental pour permettre la pleine participation des personnes handicapées à la vie de leur société ou de leur communauté.

La Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées, entrée en application le 3 mai 2008, et ratifiée par le Togo en décembre 2010, a intégré l'accessibilité parmi ses huit principes généraux (article 3). Cela signifie que cette question est essentielle, et qu'elle doit être abordée de manière transversale : les personnes handicapées ne pourront réellement jouir de chacun des droits énumérés dans la Convention que si ces conditions d'accessibilité sont réalisées.

L'accessibilité fait par ailleurs l'objet d'un article spécifique :

Article 9 – Accessibilité : « Afin de permettre aux personnes handicapées de vivre de façon indépendante et de participer pleinement à tous les aspects de la vie, les Etats Parties prennent des mesures appropriées pour leur assurer, sur la base de l'égalité avec les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports, à l'information et à la communication, y compris aux systèmes et technologies de l'information et de la communication, et aux autres équipements et services ouverts ou fournis au public, tant dans les zones urbaines que rurales. Ces mesures, parmi lesquelles figurent l'identification et l'élimination des obstacles et barrières à l'accessibilité, s'appliquent, entre autres :

- a) Aux bâtiments, à la voirie, aux transports et autres équipements intérieurs ou extérieurs, y compris les écoles, les logements, les installations médicales et les lieux de travail ;
- b) Aux services d'information, de communication et autres services, y compris les services électroniques et les services d'urgence. ».

Une meilleure accessibilité profite d'abord et avant tout aux personnes handicapées, ayant une incapacité soit physique, soit sensorielle, soit intellectuelle. Au-delà de ce public cible, il est important de noter qu'un environnement accessible profite aussi à une part importante de la population, celle nommée à «mobilité réduite» qui recouvre un public varié (personnes âgées, femmes enceintes, enfants et personnes de petites tailles...). Enfin, il faut garder à l'esprit qu'un environnement accessible profite au final à tous, parce que plus confortable et simple d'utilisation. Contrairement aux idées reçues, l'accessibilité ne concerne pas que les personnes avec des incapacités physiques, et de nombreuses actions peuvent être réalisées pour les personnes ayant d'autres types d'incapacités.

Par exemple, pour les personnes avec une déficience visuelle, les actions suivantes sont possibles :

- Amélioration de la perception visuelle,
- Mobilisation des autres sens,
- Mise en place de bandes podo-tactiles sur les sols pour le guidage ou l'alerte,
- Signalétique adaptée (sonore, tactile),
- Cheminement sans obstacles,
- Mise à disposition d'informations en Braille, en format audio.

Par exemple, pour les personnes avec une déficience auditive, les actions suivantes sont possibles :

- Signalétique adaptée (visuelle, lumineuse),
- Qualité des éclairages et de l'acoustique,
- Mise à disposition d'information écrite.



L'accessibilité se décline selon trois axes principaux :

L'accessibilité de l'environnement

- Les habitations privées occupées par les personnes handicapées ;
- Les bâtiments publics : centres de santé, écoles, lieux de travail, mairies...
- Les équipements publics : marchés, terrains de sport...
- Les équipements publics liés à l'eau et à l'assainissement : puits, latrines ou douches collectives, lavoirs...
- Les espaces publics extérieurs : rues, places, parcs, parkings.

L'accessibilité des moyens de transports

- Les transports collectifs : les bus, les trains...
- Les transports adaptés : les motos par exemple.

L'accessibilité des moyens d'information et de communication

- La signalétique dans les bâtiments publics ou dans une ville ;
- L'accès aux nouvelles technologies de l'information : outil informatique et site internet accessible, sous-titrage à la télévision, téléphonie ;
- Les documents en Braille ;
- La langue des signes pour les personnes sourdes.

Considérant le modèle social du handicap, il existe donc 2 moyens d'action pour diminuer les situations de handicap d'une personne :

- Développer les aptitudes, les compétences de la personne dans son environnement : la personne s'adapte ou se réadapte.
- Modifier, adapter l'environnement pour l'adapter aux possibilités de la personne : rendre accessible l'environnement, diminuer les obstacles, les barrières.

Pour chaque situation, il faut se demander si c'est à la personne de s'adapter ou si c'est l'environnement qui doit l'être.

Prenons l'exemple d'une personne aveugle.

- Situation 1 : la personne aveugle se trouve devant son armoire de cuisine et elle ne se repère pas bien, cherche toujours ses ustensiles en vain, ne les range jamais au même endroit, et finalement attend qu'on l'aide ➤ situation de handicap
 - Solution a : adapter l'environnement : mettre des étiquettes Braille sur chaque armoire ;
 - Solution b : travailler avec la personne sur l'organisation de sa cuisine, des techniques de recherches, sa mémoire et sa visualisation spatiale.

Il est préférable de privilégier la solution b : la personne doit s'adapter.

- Situation 2 : la personne aveugle veut lire un livre, celui-ci est écrit en noir ➤ situation de handicap
 - Solution a : la personne s'adapte au livre, elle demande à une personne de le lire = situation de dépendance ;
 - Solution b : le livre est transcrit en Braille.

Il est préférable de privilégier la solution b : le matériel doit être adapté.

Source : : HI, *Accessibilité, Document cadre thématique*, novembre 2009



Objectif : Étudier les causes et signes des déficiences les plus fréquentes.

Participants : Tous.

Durée : 1 heure.

Matériel :

- Papier flipchart, marqueurs, scotch.
- Illustrations de différentes déficiences (cf. annexe).

Activités proposées

Séance 1 : Classifications

- Lister avec les participants les différentes déficiences qu'ils connaissent.
- Placer les participants en groupes et leur demander de produire une classification. Donner l'exemple de la classification des animaux.
- Partager en plénière et conclure : le but d'une classification est de mieux comprendre un concept, de le clarifier. Chaque classification a ses limites. Dans le domaine du handicap, il existe aussi différentes classifications : la Classification Internationale du Fonctionnement (OMS 2001), la Classification Internationale du Handicap (défiance-incapacité-désavantage, OMS 1980), etc.
- Dans le cadre de la présente formation, la classification suivante sera utilisée :
 - Déficience physique
 - Déficience mentale
 - Déficience auditive
 - Déficience visuelle

Séance 2 : Causes et signes

- Placer les participants en 4 sous-groupes et attribuer un type de déficience à chacun afin de :
 - Proposer une définition du type de déficience,
 - Donner les causes,
 - Donner les signes,
 - Donner des exemples.
- Partager en plénière.



Séance 3 : Illustrations

- Repartir les participants par paire et leur remettre des dessins des différentes déficiences. Ils doivent :
 - Décrire ce qu'ils voient,
 - Définir le type de déficience ,
 - Partager en plénière.



NOTE AU FACILITATEUR

Il n'y a aucun problème dans cet exercice à rappeler que vous êtes un formateur en éducation inclusive. N'ayez aucune crainte de préciser que vous n'êtes pas médecin, et que vous n'aurez pas réponses à toutes les questions médicales que les participants pourraient se poser.

En effet, l'objectif de la formation n'est pas de former du personnel médical, mais bien de former du personnel éducatif sur quelques notions médicales de base. Le rôle de tout acteur éducatif lorsqu'il identifie une déficience est de référer la personne auprès des services médicaux compétents.



LES DIFFÉRENTES DÉFICIENCES

Apport d'informations

Sources :

UNESCO, *Comprendre les besoins des enfants dans les classes d'éducation intégratrice et y répondre, un guide pour les enseignants*, 2003.

PLAN TOGO et Envol, *Manuel de formation des enseignants, des conseillers pédagogiques et inspecteurs en éducation inclusive*, 2008.

LES DÉFICIENCES PHYSIQUES

Les déficiences physiques sont également parfois appelées « motrices ». Elles peuvent concerner les membres inférieurs ou supérieurs.

Les signes

- Un ou plusieurs membres amputés, un membre ou une partie du corps manquant à la naissance, des déformations aux bras, aux doigts, aux jambes et à d'autres parties du corps.
- Une marche difficile, pénible : la personne se penche d'un côté à chaque pas, marche les genoux serrés, avec les chevilles fléchies, etc.
- La paralysie d'une jambe, la paralysie de la moitié du corps (hémiplégie), la paralysie des deux jambes (paraplégie) et enfin la paralysie des jambes et des bras (tétraplégie).

Les causes

On peut classer les causes de la déficience physique en trois catégories :

- Les affections congénitales et périnatales :
 - au niveau du système nerveux : par exemple les infirmités motrices cérébrales (IMC) ;
 - les infections congénitales de l'appareil moteur : luxation congénitale de la hanche, malformation au niveau du genou (varum) ou du pied (pied bot) ;
 - les infections congénitales de la peau (albinos).
- Les affections héréditaires : elles se transmettent des parents à l'enfant. Exemple : la myopathie est une maladie qui affaiblit les muscles du corps dès l'âge de 3 à 5 ans et de façon progressive. Il y a donc une déformation du corps.
- Les affections acquises se produisent au cours de la vie par les maladies, les traumatismes, les accidents :
 - les maladies les plus connues : la poliomyélite, les méningo-encéphalites infectieuses, le neuropaludisme ;
 - les traumatismes : les traumatismes crâniens et médullaires (colonne vertébrale) provoqués par les accidents, les coups et chocs reçus (bagarres, chutes...)
 - les accidents vasculaires cérébraux (AVC) provoquant des paralysies.

N.B. : Certaines causes de la déficience physique sont inconnues.

Quelques mesures de prévention

- Éviter les mariages consanguins (entre cousins) ;
- Pendant la grossesse, la femme enceinte doit :
 - éviter l'automédication.
 - éviter le stress pouvant entraîner un accouchement prématuré.
 - éviter la prise d'alcool.
 - avoir une bonne alimentation.
 - se faire vacciner contre la rubéole.
 - se rendre à l'hôpital dès les premiers signes de l'accouchement.



- Faire vacciner les enfants contre la méningite, la poliomyélite et la rougeole.
- Traiter toutes les infections et fièvres et éviter l'automédication.
- Bien surveiller et faire suivre les enfants qui ont une crise d'épilepsie par un médecin.

LES DÉFICIENCES AUDITIVES

Nous croyons souvent que les enfants entendent correctement, mais en réalité il est possible qu'ils aient des problèmes auditifs. Les enfants ne sont pas capables de nous dire qu'ils ont du mal à entendre, car ils peuvent très bien ne pas savoir ce que veut dire entendre correctement !

De légères pertes auditives sont beaucoup plus fréquentes parmi la population scolaire qu'une grave perte d'audition (ou surdité). Certains problèmes auditifs surviennent et disparaissent. Si un enfant est sujet à des rhumes de cerveau ou à des infections, il est possible qu'il ait aussi un problème auditif.

Ici, nous mettons principalement l'accent sur les enfants qui sont sourds de naissance ou sur ceux qui ont contracté cette surdité durant leurs premières années de vie, plutôt que sur ceux qui perdent leur capacité auditive (et qui deviennent sourds), après avoir appris à parler, à lire et à écrire.

Les enfants qui sont nés sourds ont des difficultés pour apprendre à parler : il est parfois nécessaire de leur apprendre d'autres manières de s'exprimer.

Les signes d'alerte

- Une attention médiocre ou une difficulté à respecter les consignes.
- Un faible développement du langage parlé.
- Un enfant qui parle trop fort ou trop bas.
- Un enfant qui répond mieux aux tâches qui lui sont assignées par écrit ou lorsque le professeur est proche de lui.
- Un élève qui tourne la tête d'un côté ou la dresse pour entendre mieux.
- Un enfant qui regarde ce que font les autres élèves avant de commencer son travail ou qui observe ses camarades ou le professeur pour comprendre la situation.
- Un enfant qui demande à ses pairs ou à son professeur de parler plus fort.
- Un enfant qui donne une réponse qui ne correspond pas à la question posée.
- Un enfant qui préfère travailler en petits groupes, assis dans un coin tranquille de la classe ou au premier rang.
- Un élève timide ou renfermé, ou têtu et désobéissant.
- Un élève qui rechigne à participer aux activités orales, qui ne rit pas à certaines plaisanteries.
- Un élève qui interprète les expressions du visage, les mouvements du corps et les informations contextuelles plutôt que le langage articulé et qui en arrive ainsi parfois à de fausses conclusions.
- Un élève qui se plaint fréquemment de douleurs à l'oreille, de rhumes, de maux de gorge ou d'angines chroniques, qui a les oreilles qui coulent.



Les causes

Certains enfants naissent avec des déficiences auditives ; d'autres peuvent perdre l'audition plus tard. Les causes les plus fréquentes sont :

- Hérititaires ;
- Liées à la mère qui a eu la rubéole au début de sa grossesse ;
- Une carence en iode dans l'alimentation de la mère ;
- Un enfant prématuré (né trop tôt ou trop petit) ;
- Des infections de l'oreille, en particulier des infections durables et chroniques avec présence de pus ;
- Un excès de cérumen qui encombre le conduit auditif ;
- La méningite (une infection du cerveau) ;
- Le neuropaludisme et des surdosages de médicaments utilisés pour ce traitement.

Cependant, dans un cas sur trois, les causes de la déficience auditive ne sont pas identifiées.

Quelques mesures de prévention

- Eviter d'introduire des objets durs et pointus dans les oreilles (cure-dents, stylo, clé...) ;
- Faire les consultations prénatales ;
- Faire vacciner les enfants ;
- Eviter les violences physiques au niveau de la tête (gifles, tirer les oreilles) ;
- Eviter les bruits assourdissants ;
- Faire attention à l'usage des cotons-tiges (se référer aux spécialistes avant de se nettoyer les oreilles) ;
- Faire des lavements périodiques chez un spécialiste ORL.

LES DÉFICIENCES VISUELLES

On utilise plusieurs termes pour décrire les différents degrés et types de déficience visuelle, tels que la vue basse, la perte partielle de la vue et la cécité.

- Une personne est malvoyante quand son acuité visuelle est comprise entre 1/10 et 3/10 max, avec correction comprise.
- Il y a cécité quand une personne a une acuité visuelle comprise entre 0 et 1/10 exclu.

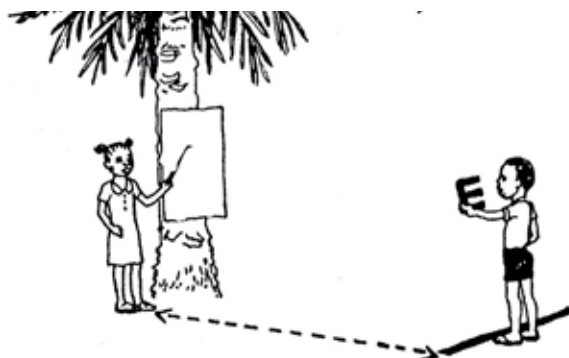
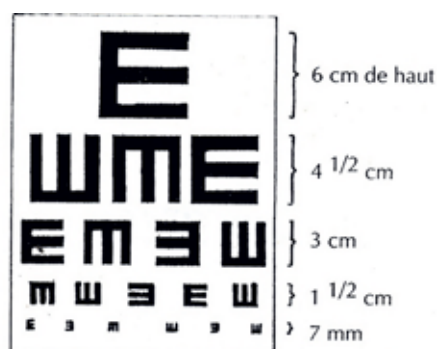
Les signes

- Les indicateurs physiques : yeux rouges, croûtes sur les paupières ou entre les cils, orgelets récurrents, paupières gonflées ou tombantes, yeux larmoyants ou suppurants, strabismes divergents ou convergents, pupilles de taille inégale.
- L'élève se frotte les yeux souvent ou quand il fait un travail qui exige d'être regardé de près.
- L'élève ferme un œil ou se cache un œil, quand il a des difficultés à voir avec cet œil, ou bien il penche la tête de côté ou tend son visage vers l'avant.
- L'incapacité à repérer ou à ramasser un petit objet.
- Une sensibilité particulière à la lumière ou des difficultés liées à l'éclairage.
- Des difficultés de lecture, mais l'élève peut être très bon à l'oral ou quand il s'agit de tâches ou de consignes orales.
- Des difficultés à l'écrit : par exemple, il peut être incapable d'écrire en suivant les lignes ou entre les espaces.
- Si voir de loin est un problème, cela peut se solder par la mise à l'écart de l'enfant sur le terrain de jeu ou de toute activité motrice générale. Ce genre d'élève préfère alors lire ou faire d'autres activités intellectuelles.



Petit exercice pour dépister la déficience visuelle

- Elaborer une affiche avec six lignes présentant la lettre « E », en couleur noire, avec des tailles différentes : 6 ; 4,5 ; 3 ; 1,5 ; 0,5 et 0,25 cm. Chaque lettre E doit avoir la même forme : chaque barre du « E » doit avoir la même taille ; l'espacement entre les barres du « E » doit être le même.



- Placer l'affiche dans un endroit lumineux. Placer les personnes à tester, à 6 mètres de l'affiche. Tester chaque œil séparément (un œil doit être couvert), en commençant par désigner le « E » de grande taille. La personne testée possède un « E » en carton qu'elle doit placer dans le même sens que le « E » qui lui est présenté.

Les causes

- Des maladies infectieuses (ex : toxoplasmose) contractées par la mère durant les premiers mois de la grossesse ;
- Des maladies infectieuses contractées par l'enfant (par exemple la rougeole ou la variole) ;
- La malnutrition de la mère ou de l'enfant ;
- La xérophtalmie, c'est-à-dire la cécité nutritionnelle résultant d'une carence en vitamine A dans l'alimentation ;
- Des infections oculaires ;
- Des blessures aux yeux ;
- Des tumeurs du nerf optique ;
- Des lésions cérébrales ;
- La cécité des rivières contractée à l'occasion d'une baignade dans des eaux infectées (onchocercose).

Quelques mesures de prévention

- Eviter de se frotter les yeux avec les mains ou un mouchoir sales ;
- Ne pas s'amuser avec les objets pointus ;
- Se protéger les yeux contre la poussière ;
- Eviter de lire à une lumière trop vive ou trop pâle ;
- Consulter un ophtalmologue en cas de maladie ou d'accident de l'œil et éviter les médicaments d'origine douteuse ;
- Faire les consultations prénatales ;
- Faire vacciner les enfants ;
- Consommer les légumes (la carotte), les fruits (la papaye) et le poisson ;
- Allaiter suffisamment le bébé.

LES DÉFICIENCES MENTALES

De toutes les déficiences, c'est la plus fréquente. On utilise souvent d'autres termes pour la décrire : par exemple, retard mental, handicap mental ou graves difficultés d'apprentissage.

La déficience mentale affecte tous les aspects du développement d'un enfant : le développement physique, l'acquisition du langage, la capacité à se prendre en charge et la maîtrise des connaissances théoriques.

Cependant, les personnes avec une déficience mentale ne sont **pas malades mentalement**. On utilise en effet ce terme lorsque des personnes en bonne santé développent une maladie qui altère leur humeur, leurs sentiments et leur comportement. Elles peuvent être soignées à l'aide d'un traitement approprié.

Chez certains enfants, la déficience mentale se décèle à la naissance ou peu après. Mais, pour beaucoup d'autres, on ne pourra l'identifier que lorsque l'enfant ira à l'école, bien que les symptômes soient souvent présents dès le plus jeune âge.

Certains enfants peuvent avoir des handicaps très graves et peuvent être atteints d'autres déficiences, telles que des problèmes de vue et d'audition. On les désigne parfois sous le nom d'enfants handicapés multiples.



Comme pour toutes les déficiences, la déficience mentale peut avoir différents degrés :

Déficience légère	Déficience moyenne à sévère	Déficience profonde
<p>Les limitations constatées sur le plan du développement cognitif</p> <p>1) Un besoin de recourir à un mode de raisonnement d'ordre concret</p> <p>2) Retard s'accroissant graduellement dans les apprentissages scolaires requérant des capacités de symbolisation et d'abstraction</p>	<p>Limitations sur le plan du développement cognitif restreignant les capacités d'apprentissage en regard de certains objectifs du programme d'études</p>	<p>Limitations importantes sur le plan du développement cognitif :</p> <p>1) Rendant pratiquement impossible l'utilisation des programmes d'études ordinaires et</p> <p>2) Requirant une programmation individuelle</p>
	<p>Capacités fonctionnelles limitées sur le plan de l'autonomie personnelle et sociale</p> <p>Besoin d'assistance pour s'organiser dans des activités nouvelles ou d'entraînement à l'autonomie de base</p>	<p>Capacités très faibles sur le plan de l'autonomie personnelle et sociale entraînant un besoin constant de soutien et d'encadrement dans la réalisation des activités quotidiennes</p>
	<p>Difficultés plus ou moins marquées dans le développement sensoriel et moteur et dans celui de la communication pouvant rendre nécessaire une intervention spécifique dans ces domaines.</p>	<p>Habiletés sensorielles et motrices manifestement limitées appelant des méthodes d'évaluation et de stimulation adaptées individuellement.</p>
	<p>Un quotient intellectuel se situant entre 35-40 et 50-55 (déficience moyenne), 20-25 et 35-40 (déficience sévère)</p>	<p>Un quotient intellectuel inférieur à 20-25</p>

Source : Legendre, R., 2000, p. 481 cité dans MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Rwanda, *Initiation à l'éducation spéciale et inclusive*, 2008.



Le fonctionnement intellectuel est généralement évalué à l'aide de tests standardisés administrés individuellement, ce sont les tests d'intelligence. La mesure du fonctionnement intellectuel est obtenue en comparant les résultats obtenus par un enfant au test d'intelligence au résultat moyen d'un échantillon d'enfants du même âge chronologique.

Les tests d'intelligence fournissent une mesure, jugée aujourd'hui fort imprécise, du développement intellectuel. Plusieurs chercheurs ont remis en question l'utilisation de ces tests.

Les signes

Les signes ont été répartis en six domaines, pour lesquels le développement peut être ralenti, par rapport à d'autres enfants du même âge :

- Acquisition de la parole ;
- Compréhension du langage (comprendre des consignes par exemple) ;
- Pratique du jeu (ne joue pas, etc.) ;
- Acquisition du mouvement (marcher, coordination motrice) ;
- Développement du comportement (faible attention, hyperactif, apathique) ;
- Apprentissage de la lecture et de l'écriture (copier des cercles ou carrés).

Les enfants qui présentent des symptômes dans tous ces domaines sont plus susceptibles d'être atteints d'une déficience mentale.

Des problèmes qui surviennent dans un domaine mais pas dans un autre peuvent témoigner d'une difficulté d'apprentissage spécifique, liée à la lecture, à l'écriture ou aux mathématiques, par exemple.

Certains enfants se développent naturellement plus lentement que d'autres, sans pour autant présenter de déficience mentale. Les privations et défauts de stimulation peuvent être à l'origine de ce genre de développement plus lent.

Les enfants peuvent développer une déficience mentale plus tard dans leur vie, après avoir franchi ces étapes. Ce peut être à la suite d'une blessure à la tête ou de privations graves.

Les causes

Les déficiences mentales ont des causes très différentes. On peut les répartir en plusieurs types :

- Le dommage génétique (exemple : trisomie) ;
- Les infections intra-utérines (rubéole, virus HIV) ;
- L'abus de boissons alcoolisées par la femme enceinte pendant le premier trimestre de la grossesse ;
- Les dommages à la naissance ou peu après : manque d'oxygène, naissance prématurée, jaunisse (N.B. : les risques liés à la naissance sont renforcés lors des accouchements non assistés à domicile) ;
- Les accidents et les maladies (neuropaludisme, méningite, crises épileptiques répétées, malnutrition) ;
- Les causes sociales : carence extrême en matière d'affection, d'amour et d'encouragement.

Cependant, pour un nombre assez important d'enfants – plus d'un tiers, l'origine de leur déficience ne peut être déterminée.



Quelques mesures de prévention

- Eviter les mariages consanguins ;
- Consulter un médecin en cas de problème de goitre de la mère ;
- Eviter la prise d'alcool et de tabac pendant la grossesse ;
- Faire les consultations prénatales ;
- Faire vacciner les enfants ;
- Stimuler les enfants ;
- Traiter toutes affections ou maladies de l'enfant.

NOTE : L'INFIRMITÉ MOTRICE CÉRÉBRALE

L'infirmité motrice cérébrale (IMC) (*Cerebral Palsy* en anglais) signifie la paralysie, une lésion au niveau du cerveau. Souvent, les parties du cerveau les plus atteintes sont celles qui contrôlent les mouvements des bras, des jambes ou des muscles du visage, d'où des membres dépourvus de tonicité musculaire ou, le plus souvent, très tendus et rigides.

Il est souvent très difficile, voire impossible, pour les gens atteints d'infirmité motrice cérébrale de parler correctement, en raison des difficultés qu'ils rencontrent à contrôler les mouvements de leur tête ou les muscles du visage.

Parfois, quand la lésion cérébrale est plus générale, les facultés intellectuelles peuvent aussi être déficientes, mais, la plupart du temps, les enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale ont plutôt une déficience physique que mentale. Certains enfants peuvent aussi avoir des problèmes d'audition et/ou de vue.

Les causes

Il y a rarement une seule cause qui explique l'infirmité motrice cérébrale. Elle peut résulter :

- de malformations congénitales ;
- d'infections contractées par la mère durant la grossesse ;
- de difficultés durant l'accouchement ;
- d'infections infantiles, telles que la méningite, la rubéole et les blessures à la tête.

Le risque d'avoir un enfant atteint d'infirmité motrice cérébrale s'accroît pour les mères adolescentes ou pour celles qui ont une santé fragile et qui vivent dans la pauvreté.

Vocabulaire

Congénital : on naît avec.

Héréditaire : transmission parent-enfant.



Objectifs :

- Identifier les perceptions courantes liées au handicap.
- Comprendre qu'une personne handicapée ne peut être réduite à sa déficience.
- Identifier un vocabulaire adéquat pour parler du handicap et des personnes handicapées.

Participants : Tous.

Durée : De 15 minutes à 2 heures !

Matériel :

- Fiche « Molécule d'identité ».
- Visages heureux/triste.

Activités proposées

Séance 1 : Les représentations

- Identifier en plénière quelles sont les représentations liées au handicap dans la communauté.
- Faire le lien avec les chapitres précédents et montrer en quoi ces représentations peuvent constituer une barrière à la participation (à l'école, notamment).

Séance 2 : La molécule d'identité (cf. chapitre 1)

- Si cette activité n'a pas été faite préalablement, demander aux participants de remplir leur molécule d'identité (genre, loisirs, situation familiale, sanitaire, etc.). En plénière, demander aux participants de se lever lorsqu'un aspect de leur identité est mentionné (ex : genre, loisirs, etc.). Conclure : l'identité est multiple, nous sommes tous différents.
- Demander aux participants de remplir la molécule d'identité pour une personne handicapée qu'ils connaissent.
- En plénière, demander aux participants de se lever lorsqu'un aspect de l'identité est mentionné (ex : genre, statut marital, loisirs, etc.).
- Conclure : l'identité des personnes handicapées est également multiple. On ne peut voir les personnes handicapées comme ayant uniquement des déficiences ou incapacités, elles ont d'autres aspects dans leur identité (loisirs, amours, etc.).

Séance 3 : Appelle-moi par mon nom !

- En plénière, lister tous les noms connus des participants pour parler des personnes handicapées (un terme à écrire par fiche). Inclure tous les termes, qu'ils soient positifs ou négatifs.
- Distribuer les fiches avec les termes aux participants. Demander aux participants de regarder le nom qu'ils ont reçu et comment ils se sentiraient si ils étaient appelés par celui-ci.
- Placer deux feuilles sur le mur avec deux visages: un heureux, un malheureux. Demander aux participants de placer leur fiche sous l'un des deux visages :
 - Si le terme est neutre ou a une connotation respectueuse, alors ils le placent sous le visage heureux.
 - Si le terme n'est pas respectueux, alors ils le placent sous le visage malheureux.
- Partager en plénière.



- Conclure :
 - Le langage qu'on utilise est important car il peut offenser les personnes handicapées.
 - Le langage sur le handicap est souvent porteur de beaucoup d'émotions.
 - Le langage adéquat pour parler des personnes handicapées change avec le temps et les lieux. A un moment donné, un terme peut être adéquat, et ce n'est plus le cas dix ans plus tard.
 - Néanmoins, quelques recommandations par rapport au langage peuvent être formulées :
 - * Rejeter les mots qui ont des connotations négatives ;
 - * Parler de la personne avant de parler du handicap. Ex : « un enfant handicapé » et non pas « un handicapé », « une personne avec une déficience auditive », etc. ;
 - * Mettre en avant les capacités des personnes handicapées : marche avec des béquilles, utilise une canne, se déplace en tricycle, etc ;
 - * Eviter les mots qui font référence à la maladie, à la tragédie, à l'anormalité. Ex : confinée dans une chaise, souffre d'une déficience visuelle, etc.

Séance 4 : Le cercle de l'exclusion

- Demander à deux volontaires de quitter la pièce.
- Demander aux autres participants de se mettre en deux cercles. La consigne est qu'ils doivent ignorer les deux volontaires, ne pas leur parler, ne pas les accueillir, etc. par tous les moyens – sauf la violence.
- Informer les volontaires qu'ils doivent tout faire pour se faire accepter par les cercles.
- Jouer le jeu pour une courte période (2-3 minutes).
- Questions pour la discussion :
 - Aux deux volontaires : Qu'ont-ils fait ? Quelles ont été leurs stratégies pour être inclus ? Comment se sont-ils sentis ? Quelles émotions ?
 - Aux autres participants : Qu'ont-ils fait ? Quelles ont été leurs stratégies pour exclure ? Comment se sont-ils sentis ? Quelles émotions ?
 - Pour tous : qu'illustre ce jeu ? Dans la vie réelle, avez-vous déjà assisté à ce genre de situation ?
- Conclure : ce jeu illustre les situations d'exclusion.



NOTE AU FACILITATEUR

Il est très important de bien discuter cette activité, de laisser du temps aux volontaires de s'exprimer.

Séance 5 : Expériences de discrimination

- En sous-groupes, partager des expériences de discrimination vis-à-vis des personnes handicapées vécues personnellement ou vues en tant que témoin.



NOTE AU FACILITATEUR

Les différentes séances présentées dans cette activité sur les discriminations peuvent être faites à tout moment de la formation.

SYNTHESE DU CHAPITRE 4

L'éducation inclusive en pratique

Le **chapitre 4** propose des outils concrets pour la mise en pratique de l'éducation inclusive dans le système éducatif :

- Méthodes d'enseignement : l'enseignement différencié et coopératif ;
- Adaptations pédagogiques pour l'accueil des enfants handicapés dans les classes ordinaires ;
- Projet éducatif individuel ;
- Planification d'une leçon inclusive ;
- Partenariats entre les acteurs du handicap et de l'éducation.

Objectif : Etudier les éléments qui contribuent à la création d'un environnement convivial.

Participants : Tous.

Durée : 30 minutes.

Matériel : Papier brouillon.

Activités proposées

- Demander aux participants de réfléchir à ce qui, au cours de la formation, les a aidés à créer un environnement convivial propice à l'apprentissage ;
- Demander d'écrire une idée par papier ;
- Les participants peuvent ensuite s'échanger leur cartes ;
- Echanger en plénière ;
- Conclure par le fait que l'organisation d'une classe peut elle aussi affecter la manière dont les élèves apprennent.





UN ENVIRONNEMENT CONVIVAL

Apport d'informations

Voici quelques aménagements qui contribuent à **créer un cadre convival, propice à l'apprentissage** :

- Amener le groupe à fixer et respecter ses propres règles.
- Aménager l'espace : des coins lecture, détente, etc.
- Exposer les réalisations des élèves.
- Exposer les choses apprises (les règles de grammaire, l'alphabet, etc.).
- Créer des routines : commencer par un petit jeu, désigner une personne chargée de relever les présences, de ramasser les cahiers, un responsable du matériel, etc.
- Disposer de nombreuses activités pour occuper les enfants qui ont terminé leur travail avant les autres (petite bibliothèque avec livres, questionnaires, jeux, etc.).
- Sortir de la classe : certains cours sont plus efficaces, s'ils sont dispensés à l'extérieur de la classe.
- Changer la disposition de la classe : en cercle, en carré, en U, etc.
- Mener des activités pour faire connaissance, pour développer la confiance en soi et dans les autres, pour lutter contre les préjugés et discriminations.

De plus, afin de favoriser l'interdépendance et la coopération, il est fondamental en tant qu'enseignant de bien connaître les élèves et de créer un climat convival entre les élèves eux-mêmes.



Objectif : S'approprier le concept d'enseignement différencié.

Participants : Corps professoral.

Durée : 1 heure.

Matériel :

- Fiche de réflexion individuelle sur les méthodes d'enseignement.
- Fiches avec les différentes intelligences.
- Fiches avec différentes manières d'apprendre.

Activités proposées

Séance 1 : Les méthodes d'enseignement

- Sur base de la fiche de réflexion individuelle (cf. annexe/polycopiés), demander aux participants de réfléchir aux méthodes d'enseignement utilisées.
- Lister en plénière les différentes méthodes d'enseignement.

Séance 2 : Présentation sur l'enseignement différencié

- Présenter le concept d'enseignement différencié et d'intelligences multiples.
- Présenter séparément les huit intelligences et leurs définitions. En plénière, demander aux participants de les faire correspondre.
- Demander à chaque participant d'identifier quelles intelligences sont particulièrement développées en eux.

Séance 3 : Je prends position

- Ecrire les différentes « intelligences » sur des affiches et placer celles-ci en différents endroits de la pièce.
- Donner à chaque participant une fiche avec une manière d'apprendre (cf. page 74).
- Demander aux participants de se positionner sous l'intelligence correspondante et échanger en plénière.

Séance 4 : Une leçon ayant recours aux différentes intelligences

- Placer les participants en groupes.
- Leur demander d'imaginer une leçon qui fera recours aux différents types d'intelligence :
 - Pour enseigner les lettres A, B, C
 - Pour enseigner les chiffres 1, 2, 3



NOTE AU FACILITATEUR

Il n'est pas nécessaire de faire chacune de ces quatre séances.



RÉFLEXION INDIVIDUELLE SUR les méthodes d'enseignement

	Méthodes d'enseignement utilisées
Quand vous étiez à l'école	
Pendant votre formation initiale d'enseignant	
Pendant la présente formation	
Lorsque vous enseignez	

Comment qualifieriez-vous les différentes méthodes que vous avez listées ? (dirigées vers l'enseignant, centrées sur l'élève, active, participative, etc.)

Parmi ces méthodes, lesquelles vous ont le mieux aidé à comprendre et apprendre ?





LES MANIÈRES D'APPRENDRE

	Manière d'apprendre	Intelligence
1	J'ai besoin de toucher pour comprendre.	Kinesthésique
2	J'aime résoudre les problèmes mathématiques seul.	Intrapersonnelle
3	J'adore lire.	Linguistique
4	J'aime avoir un dessin/un diagramme pour me rappeler une leçon.	Spatiale/visuelle
5	J'utilise beaucoup de gestes quand je parle.	Kinesthésique
6	J'aime danser.	Musicale
7	Je me souviens très facilement des chiffres, des taux (le nombre d'une population, par exemple).	Logico-mathématique
8	J'aime apprendre l'alphabet grâce à une chanson.	Musicale
9	Je lis sans difficulté une carte.	Spatiale/visuelle
10	J'aime travailler en groupes pour résoudre des problèmes.	Interpersonnelle
11	Durant cet exercice, à quelle intelligence est-il fait recours ?	Kinesthésique, intrapersonnelle





L'ENSEIGNEMENT DIFFÉRENCIÉ

Apport d'informations

L'inclusion ne signifie pas seulement considérer les enfants handicapés, mais TOUS les enfants quelles que soient leur personnalité et leurs capacités.

En fait, amener des enfants à l'école n'est qu'une partie du défi. La part la plus importante est de prendre en compte les besoins en termes d'apprentissage des enfants.

TOUS les enfants peuvent apprendre. Les enfants handicapés apprennent de la même façon que les élèves non handicapés. Néanmoins, si un des sens est limité (ex : vue, ouïe, etc.), ils peuvent apprendre à un rythme plus lent que leurs pairs.

Il y a trois sens qui sont particulièrement important dans les apprentissages : la vue, l'ouïe et le mouvement. Selon les études, **30%** des enfants apprennent correctement lorsqu'ils **entendent** quelque chose, **33%** quand ils **voient** et **37%** à travers le **mouvement**.

Cf. l'adage : "J'entends, j'oublie ; je vois, je me souviens ; je fais, je comprends."

→ **Si notre méthode d'enseignement consiste seulement à parler à nos élèves, cela signifie que seulement un tiers de nos élèves apprend quelque chose.**

Il est donc important de différencier notre enseignement.

L'enseignement différencié permet à l'élève d'apprendre de diverses façons dans la classe. Différencier veut dire changer le niveau, le débit ou le genre d'enseignement. Les enseignants qui différencient leurs pratiques pédagogiques rejoignent les apprenants de façons variées et comprennent que l'intelligence se manifeste de plusieurs manières.

Les aspects qui peuvent être différenciés sont :

- les contenus d'apprentissage,
- les méthodes de présentation,
- les méthodes d'évaluation.

Différencier le contenu

Différencier le contenu veut dire apporter des modifications à *ce que* les élèves apprennent. Ceci peut s'accomplir en augmentant ou en simplifiant le degré de complexité du contenu.

Quelquefois, la différenciation du contenu exige que l'on donne moins à apprendre à un enfant en particulier.

Par exemple, quand la classe fait la rédaction d'un texte, pour l'enfant avec une déficience mentale, les objectifs du contenu seront réduits : l'élève aura à écrire la première lettre de son prénom.

Les modifications du contenu sont importantes pour réduire la frustration ressentie par l'élève mis en difficulté par un travail trop important ou trop difficile à faire.

Différencier les méthodes de présentation

Il existe plusieurs manières d'apprendre. Il est donc important de mieux connaître ses élèves pour utiliser différentes méthodes d'enseignement.

Pour ce faire, **la théorie des intelligences multiples de Howard GARDNER** peut nous guider. Cet auteur affirme que l'intelligence se manifeste sous au moins huit formes différentes :

- interpersonnelle,
- visuelle/spatiale,
- linguistique,
- kinesthésique,
- musicale,
- mathématique,
- intrapersonnelle,
- naturaliste.



Nous possédons tous toutes ces intelligences mais à différents degrés et il est possible de les développer.

Nous apprenons de manières diverses en utilisant différentes formes d'intelligence.

Pourtant, généralement, l'école est essentiellement basée sur les intelligences linguistique et mathématique. Pour les enfants qui démontrent ces types d'intelligence, l'école n'est pas un problème, mais il existe plusieurs autres élèves qui sont privés d'apprendre parce que leurs forces se trouvent dans les six autres formes d'intelligence. Ces élèves ont besoin d'une approche différenciée.

Il est important pour les enseignants de tenir compte de cette information : chacun possède des habiletés variées. Par conséquent, pour rejoindre le plus grand nombre d'enfants, il faut varier les présentations en classe.

Exemple : L'enfant avec des difficultés visuelles a besoin d'entendre ou de toucher plutôt que de voir l'information.

Exemple : L'enfant qui a un handicap langagier préfère les discussions en petits groupes qui lui permettent une attention plus particulière et moins intimidante.

Les élèves qui présentent ces intelligences¹ :	
Spatiale/visuelle	contruisent une image mentale de ce qu'ils apprennent, représentent, mémorisent mieux leurs connaissances par un dessin ou un tableau.
Interpersonnelle	interagissent facilement avec les autres, peuvent les motiver, aiment organiser et communiquer.
Intrapersonnelle	aiment réfléchir, se comprennent eux-mêmes et sont en harmonie avec leurs émotions et leurs sentiments. Ils sont indépendants et aiment se fixer des buts.
Logico-mathématique	aiment les nombres dans toutes leurs applications, en mathématiques, en sciences et en sciences humaines. Ils aiment les détails et aiment analyser les faits.
Musicale	aiment les sons, les rythmes et la musique. Ils aiment inventer des chansons. Ils apprennent bien à travers la musique, le rythme, etc. Ex : chanter l'abc.
Naturaliste	savent s'adapter ou s'accommoder à leur environnement. Ils aiment travailler dans la nature et ont une facilité pour comprendre le contexte dans lequel ils se retrouvent.
Linguistique	s'amuse avec le langage oral ou écrit. Ils aiment lire, écrire et écouter. Le langage est leur principale forme de communication.
Kinesthésique	s'expriment par les mouvements. Ils aiment utiliser les gestes et les actions pour transmettre leurs pensées, mais aussi, ils ont besoin d'éprouver et de connaître par l'expérience physique pour comprendre.

Source : Unicef Mali, *Des écoles intégratrices*, Manuel de formation, 2002, p. 83.



Voici quelques manières de présenter l'information pour accommoder l'intelligence :

<p><u>Spatiale/visuelle</u> Textes écrits Démonstration Cartes géographiques, tableaux Diagrammes, dessins Couleurs Manipulation Etiquetage</p>	<p><u>Interpersonnelle</u> Les discussions Le tutorat par les pairs Les projets de groupe Les saynètes Les jeux de rôle Les reportages Les interviews Les jeux d'équipe Les jeux de société</p>
<p><u>Intrapersonnelle</u> Journal personnel Minutes de réflexion Correspondances en classe ou à l'extérieur Recherche Dessins libres Lecture silencieuse Fabrication personnelle de modèles Tutorat d'élèves plus jeunes Coin lecture</p>	<p><u>Logico-mathématiques</u> Fabrication de tableaux Construction d'horloge Débats Jeux de cartes Lignes du temps Calcul mental</p>
<p><u>Musicale</u> Chants Rimes Présentations rythmées Danse Musique en sourdine Lecture en chœur Poèmes Ecoute de bruits de la nature Fredonnement Jeux d'écho Exploration des sons Chorale Taper dans les mains</p>	<p><u>Naturaliste</u> Observer Construire Classer Enquêter Analyser Etiqueter Identifier Faire trouver des motifs répétitifs</p>
<p><u>Linguistique</u> Chants Jeux de mots Poèmes Présentations orales, discours et débats Lecture en chœur, lecture par l'enseignant Tutorat par les pairs Jeux de rôle</p>	<p><u>Kinesthétique</u> Danse Saynètes Mouvements et gestes Discussion de groupe Mimes, charades Sports Manipulation</p>



En tant que formateur ou enseignant, il est également important de connaître quelles sont les intelligences particulièrement développées en soi, car nous aurons tendance à faire recours à celles-ci.

Différencier l'évaluation

Pour montrer à l'enseignant ce qu'ils ont appris, les enfants doivent produire un travail qui sera évalué par l'enseignant. Traditionnellement, les élèves écrivent ou produisent oralement leurs réponses aux questions posées. Cette façon de faire est aisée pour l'enfant sans difficulté mais pose problème pour celui qui présente une difficulté d'apprentissage. Pour cette raison, il est important de permettre la différenciation dans l'évaluation du travail.

Voici quelques exemples de différenciation de l'évaluation :

- Aménagement des examens :
 - durée plus longue des examens,
 - une personne écrit pour ceux qui ne peuvent écrire (élèves aveugles),
 - l'élève peut enregistrer ses réponses.
- Evaluation tout au long de l'année plutôt que ponctuellement par :
 - un dossier reprenant l'ensemble des travaux réalisés,
 - l'observation directe,
 - un projet de travail (exposés, rédactions).
- Auto-évaluation des élèves : les élèves participent à leur propre évaluation.



NOTE AU FACILITATEUR

Pour illustrer la question de la différenciation de l'évaluation, vous pouvez illustrer vos propos par la proposition d'arrêté/circulaire sur l'adaptation des examens pour les candidats handicapés (cf. annexes).

Sources :

UNESCO, *Changer les méthodes d'enseignement, la différenciation des programmes comme solution à la diversité des élèves*, 2005.
 UNESCO, *Embracing diversity : toolkit for creating inclusive learning-friendly environments*, 2004, p. 258.



Objectif : Définir les caractéristiques de l'enseignement coopératif.

Participants : Corps professoral.

Durée : 1 heure.

Matériel : Fiches avec les caractéristiques de l'enseignement coopératif.

Activités proposées

Séance 1 : Introduction

- Jouer à la chaise musicale compétitive : on supprime des chaises, les participants qui ne peuvent pas s'asseoir sont éliminés.
- Jouer à la chaise musicale coopérative : on supprime des chaises, tous les participants doivent s'asseoir sur les chaises restantes (ex : 15 participants assis sur deux chaises).
- Après les petits jeux, demander aux participants d'identifier les types de jeu dont il s'agit et les valeurs qu'ils mettent en avant.
- Expliquer qu'il est bon que l'enseignant encourage la coopération entre les élèves.

Séance 2 : Illustration en lecture

- Expliquer qu'un exemple d'activité coopérative en lecture va leur être proposé.
- Remettre à chaque participant une partie d'une histoire (cf. annexe/polycopié). Les participants doivent coopérer pour reconstituer toute l'histoire.
- Discuter en plénière :
 - Quelles sont les valeurs développées par l'enseignement coopératif ?
 - Quels sont les avantages à utiliser l'enseignement coopératif ?
 - Comment mettre en œuvre l'enseignement coopératif dans sa classe ?

Séance 3 : Caractéristiques

- Former des paires de participants et remettre à chacune une caractéristique de l'enseignement coopératif et demander à chacun de la commenter en plénière.





LECTURE COOPÉRATIVE : LA CUILLÈRE SALE

Binta l'orpheline vivait dans la maison paternelle où la deuxième femme de son père ne lui épargnait ni les grands travaux, ni les vexations, ni les cris, ni les coups. Tandis que sa demi-sœur Penda passait le plus gros de son temps à sa toilette et à ses jouets, Binta allait chercher le bois mort, puisait de l'eau, pilait le mil, lavait le linge et faisait la cuisine. Les rares moments où elle pouvait s'échapper de la maison, elle les passait au cimetière, pleurant sur la tombe de sa mère.

Celle-ci n'avait jamais pu répondre, on ne sait pas pourquoi, aux appels de sa fille. Binta s'en retournait plus que malheureuse dans ses loques, pour subir à nouveau les cris, recevoir les coups de sa marâtre, souvent sous les yeux de son père. Celui-ci était le plus méprisable des hommes, c'est-à-dire un mari faible de caractère. Il n'osait pas défendre l'orpheline, car l'épouse qui lui restait le menaçait chaque fois qu'il tentait d'élever la voix. Et le pauvre homme abandonnait sa pauvre fille à son misérable sort et aux mains de la méchante femme.

Lasse, vraiment lasse à la fin de cette journée-là, Binta avait oublié parmi les nombreux ustensiles etalebasses qu'elle avait à récupérer après chaque repas, de laver une toute petite cuillère en bois, une toute petite kôk. Lorsque la femme de son père s'en aperçut, elle entra dans une colère terrible. Criant, hurlant, elle se mit à battre une fois de plus la petite fille. Fatiguée de la rouer de coups, elle lui dit : « Tu iras laver cette cuillère à la Mer de Danyane. Va-t-en », ordonna-t-elle en poussant la pauvre fille hors de la maison.

Et Binta l'orpheline s'en fut dans la nuit. Elle marcha jusqu'à ce que le ciel fût plein d'étoiles. Elle marcha jusqu'à ce que la terre fût froide. Elle marcha jusqu'au premier chant du coq et après le deuxième chant du coq. Dans les villages des hommes, les bruits renaissaient, battements des pilons et cris des enfants. Dans le domaine des bêtes et des souffles, où elle n'avait fait aucune mauvaise rencontre, ceux de la nuit avaient disparu et les bruits du jour remplissaient la savane et la forêt.

Le soleil était sorti de sa demeure. Il était déjà à la moitié de son chemin de chaque jour et Binta l'orpheline marchait toujours. La nuit était venue et s'en était retournée et Binta l'orpheline allait toujours. Trois fois le soleil avait brillé et brûlé la terre des hommes et emporté ses charges de bonnes actions et de vilénies quand Binta l'orpheline s'arrêta au pied d'un arbre, d'un jujubier qui était en train de gauler lui-même ses fruits. La petite fille s'agenouilla et salua poliment le jujubier. Et il prit une grosse poignée de jujubes qu'il offrit à l'orpheline.

Binta marcha encore trois nuits et trois jours après sa rencontre avec le jujubier. Le soleil hésitait encore à nettoyer le visage sombre de la nuit, quand elle trouva sur son chemin deux galettes qui se poursuivaient et qui luttaient joyeusement. Elle s'agenouilla et salua poliment les galettes. Les galettes se rompirent chacune un gros morceau qu'elles offrirent à l'orpheline.

Binta marcha encore trois jours et trois nuits après avoir rencontré les galettes. Le soleil était au milieu du ciel lorsqu'elle trouva sur son chemin une marmite de riz qui se cuisait toute seule. Elle s'agenouilla et salua poliment la marmite. La marmite lui donna une grosse poignée de riz.

Elle alla encore droit devant elle et enfin trouva au bout de trois jours une vieille, plus-que-vieille femme auprès d'une case dont le toit de chaume s'effilochoit aux quatre vents. La petite fille s'agenouilla et salua poliment la vieille femme. « C'est ici la mer de Danyane, dit la vieille femme, c'est ici la demeure de toutes les bêtes de la brousse. Elles sont toutes mes enfants. Pose ta kôk, prends ce grain de mil et pile-le dans ce mortier ».





L'ENSEIGNEMENT COOPÉRATIF

Apport d'informations

Source : UNESCO, *Embracing diversity : toolkit for creating inclusive learning-friendly environments*, 2004.

L'enseignement coopératif est un mode d'enseignement qui répond aux besoins variés des enfants et qui favorise l'interdépendance, la collaboration et le respect des différences. L'approche se préoccupe de trouver, développer et mettre en valeur les talents et la richesse de la diversité. Les apprentissages en situation d'enseignement coopératif offrent à l'enseignant la possibilité d'intégrer tous les enfants, y compris les enfants handicapés.

L'apprentissage coopératif

- crée une classe dynamique, participative et impliquée dans la tâche ;
- crée une classe où les enfants prennent plaisir à apprendre ;
- permet à l'enfant de vivre le processus d'apprentissage au lieu de le subir ;
- permet à l'enseignant de circuler, d'écouter, d'observer et de connaître les élèves d'une façon à les découvrir dans leurs talents, leurs forces, leurs habiletés sociales, académiques, etc. ;
- permet à tous les enfants de participer, de contribuer, de faire des apprentissages pédagogiques et d'acquérir des habiletés sociales qui leur seront indispensables dans la vie en société.

Les caractéristiques essentielles de l'enseignement coopératif sont les suivantes :

- **L'interdépendance positive** : Les élèves travaillent dans un contexte d'interdépendance positive en petits groupes afin d'atteindre un but commun. La réussite du projet est une œuvre collective. Les activités sont structurées de façon à ce que chaque membre de l'équipe puisse apporter sa contribution et avoir l'opportunité d'interagir et d'échanger.
- **Responsabilité de l'individu et du groupe** : Tout au long de l'activité, les élèves sont responsables d'une part de l'atteinte des buts assignés à chacun et au groupe, et de l'exécution correcte de leur part de travail.
- **Interaction, face à face** : C'est par le dialogue, l'interaction que les enfants construisent leurs apprentissages. Les élèves apprennent les uns des autres en s'aidant, en partageant et en encourageant les efforts de chacun.
- **Habiletés sociales** : Les élèves apprennent non seulement les contenus disciplinaires, mais aussi les habiletés interpersonnelles requises pour le travail d'équipe efficace. Le fonctionnement du groupe ne peut être efficace que si les élèves ont et utilisent des habiletés sociales. Ces habiletés doivent être enseignées tout aussi intentionnellement que les habiletés académiques. Ex : la sensibilité, l'empathie, l'écoute, le respect.
- **Réflexion sur le processus** : Après chaque activité, un temps précis est réservé pour évaluer le travail d'équipe, identifier les pratiques qui facilitent le travail et celles qui sont à améliorer. Ex : demander aux équipes après chaque activité coopérative de nommer :
 - Deux choses qu'ils ont bien faites ensemble (en équipe).
 - Une chose qu'ils feraient différemment la prochaine fois.

Quelques astuces pour pratiquer un enseignement coopératif :

- Une des astuces de l'enseignement coopératif est d'assigner des rôles aux différents enfants :
 - un responsable du matériel (pour l'enfant hyperactif),
 - un vérificateur des réponses (pour les élèves plus faibles dans la matière concernée),
 - un aide secrétaire (pour l'élève fort en orthographe),
 - un illustrateur (pour « l'artiste »),



- un « encourageur » (pour le comique),
- un observateur (pour le dominant),
- un rapporteur, etc.

Selon les aptitudes de l'enfant handicapé, différents rôles lui seront confiés.

- L'apprentissage coopératif suppose la création de groupes, ceux-ci peuvent être :
 - **Des regroupements formels.** Ce sont des équipes stables d'élèves qui travaillent ensemble pour plusieurs semaines. À ces élèves, l'enseignant explique les objectifs de la leçon, donne les instructions et rappelle l'importance de l'interdépendance, encourage les enfants et donne le soutien académique nécessaire pour compléter la tâche. L'enseignant évalue ensuite le processus du fonctionnement de l'équipe et la qualité du travail produit. Chaque groupe peut créer son identité (nom, sigle, chanson). Au bout de l'échéance, les groupes sont dissouts et on constitue de nouveaux groupes.
 - **Des groupes informels.** Ce sont des groupes ad hoc. Ils travaillent ensemble pendant quelques minutes ou tout au plus une leçon. Cette stratégie est utilisée en guise de participation active à l'apprentissage. Un enseignant peut s'en servir pour assurer l'assimilation d'un nouveau concept, renforcer un concept déjà appris ou pour clôturer sa leçon.
 - **Le groupe classe.** S'adresser à la classe entière est utile pour introduire de nouveaux sujets, pour raconter une histoire, pour créer une histoire/chanson/poème avec les élèves, etc. Dans ce cas, le contenu doit être adapté afin qu'il convienne à tous les enfants.
 - **Les petits groupes.** On leur assigne soit une tâche identique, soit des tâches différentes.
 - **Les petits groupes de même niveau.** Pendant que l'enseignant travaille avec un groupe ; l'autre groupe fait ses propres activités.
 - **L'enseignement individuel.** Il peut être utile pour rattraper une absence, pour contrer des difficultés d'apprentissage, pour donner des informations complémentaires aux élèves plus forts, etc. Les moments d'enseignement individuel doivent être de courte durée.
 - **L'apprentissage par les pairs.** Quand les élèves plus âgés ou les plus à l'aise dans une matière ont fini leur travail, ils peuvent aider les autres. Il est également possible de prévoir un temps réservé à cet effet dans la journée. L'enfant choisi comme « tuteur » doit avoir un esprit coopératif, être capable de tisser des relations avec l'enfant en difficulté. L'intervention peut se limiter aux heures de travail mais peut se poursuivre hors de l'école sous forme d'amitié, de camaraderie. Cette approche peut être très porteuse et donner d'excellents résultats car l'enfant apprend plus facilement avec son camarade qu'avec les explications du maître. Le tutorat peut se prolonger ou se réformer selon les besoins (changement de tuteur par discipline, par période).
 - **L'auto-apprentissage** est important car les élèves doivent apprendre à apprendre indépendamment de leurs enseignants.
- Afin de favoriser l'interdépendance et la coopération, il est fondamental de bien connaître les élèves et de créer un climat convivial, propice à l'apprentissage.



Objectifs :

- Identifier les adaptations qui peuvent être faites en classe pour inclure les enfants handicapés.
- Démontrer que bon nombre d'adaptations et de stratégies proposées sont susceptibles de faciliter l'apprentissage de tous les enfants dans la classe.

Participants : Enseignants.

Durée : 2 heures.

Matériel : Foulards, livres, banc, coton, pâte à modeler, papier brouillon.

Activités proposées

La déficience physique

- Demander trois volontaires, et les mettre en situation de handicap : un avec deux bras dans le dos, un avec les deux jambes nouées (à 4 pattes), un avec une jambe attachée. Leur demander de se rendre à la librairie et de ramener un livre. Les autres participants les observent.
- Questions aux volontaires pour lancer la discussion en grand groupe : comment se sont-ils sentis ? Qu'est-ce qui a été difficile ? Qu'est-ce qui les aiderait ?

- Rappeler que

HANDICAP = DÉFICIENCE → INCAPACITÉ + BARRIÈRE
= LIMITATION DANS LA PARTICIPATION

→ En tant qu'enseignant, on peut agir sur les barrières.

- Demander aux participants d'imaginer ce qu'ils pourraient faire pour inclure un élève avec ce type de déficience dans leur classe.

La déficience visuelle

- Expliquer aux participants qu'ils sont en classe, qu'en tant que facilitateur vous allez leur donner une leçon d'anglais. Cependant, dans la classe, certains ont des déficiences : bandeaux sur les yeux pour certains, papier avec petit trou sur les yeux pour d'autres. Ils doivent tous écrire ce que le facilitateur va écrire au tableau.
- Demander au groupe de partager l'expérience : comment se sont-ils sentis ? Qu'est-ce qui a été difficile ? Qu'est-ce qui les aiderait ?
- Demander aux participants d'imaginer ce qu'ils pourraient faire pour inclure un élève avec ce type de déficience dans leur classe.



La déficience mentale

- Lire d'une voix neutre les instructions suivantes et demander aux participants de s'y conformer :
 - Prenez une feuille de papier, en format portrait.
 - Ecrivez votre nom dans le coin supérieur droit.
 - Ecrivez votre date de naissance dans le coin inférieur gauche, suivi du nom de votre père, de votre neveu le plus âgé, et de la fille de la sœur de votre mère.
 - Tournez votre feuille de 180° dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
 - Dessinez un chien au milieu du dessin.
 - Tournez à nouveau votre dessin de 90° dans le sens des aiguilles d'une montre.
 - Dessinez 5 triangles équilatéraux à 3 cm du chien.
 - Tournez votre feuille de 180° dans le sens des aiguilles d'une montre, et tracez une ligne du milieu de chaque triangle vers les 4 coins de la feuille.
 - Retournez votre feuille et dessinez quatre étoiles.
- Comparer les dessins. Quelqu'un a-t-il pu suivre les instructions jusqu'au bout ?
- Questions pour la discussion :
 - Comment vous êtes-vous senti ?
 - Quel type de déficience cela illustre-t-il ?
- Demander aux participants d'imaginer ce qu'ils pourraient faire pour inclure un élève avec ce type de déficience dans leur classe.

La déficience auditive

- Expliquer aux participants qu'ils sont en classe, qu'en tant que facilitateur vous allez leur faire la dictée. Cependant, dans la classe, certains ont des déficiences auditives : certains ont du coton dans les oreilles, d'autres de la pâte à modeler. Ils doivent tous écrire ce que le facilitateur va dicter.
- Demander au groupe de partager l'expérience : comment se sont-ils sentis ? Qu'est-ce qui a été difficile ? Qu'est-ce qui les aiderait ?
- Demander aux participants d'imaginer ce qu'ils pourraient faire pour inclure un élève avec ce type de déficience dans leur classe.

Les difficultés de langage

- Chaque personne à son tour doit faire deviner un objet, un sentiment, une phrase. Mais elle ne peut pas parler pour le faire, elle peut seulement recourir au mime.
 - Un avion, une cuillère, un ventilateur, une chaise, un ordinateur
 - L'amour, le désespoir, le bonheur, la colère, la honte
 - Je veux aller à la gare routière. Je veux acheter 3 ignames. Je suis marié. Où se trouve le marché ? A quelle heure le bus quitte-t-il Dapaong ?
- Demander au groupe de partager l'expérience : comment se sont-ils sentis ? Qu'est-ce qui a été difficile ? De quelle déficience s'agit-il ? Qu'est-ce qui les aiderait ? Quelles stratégies ont-ils utilisés ?
- Demander aux participants d'imaginer ce qu'ils pourraient faire pour inclure un élève avec ce type de déficience dans leur classe.



- CONCLURE :
 - HANDICAP = DEFICIENCE → INCAPACITE + BARRIERE
= limitation dans la participation
→ En tant qu'enseignant, on peut agir sur les barrières.
 - L'ensemble des propositions pédagogiques retenues ici vont contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous les élèves, et pas seulement pour ceux qui ont une déficience.
 - Tous les enfants sont différents. Deux enfants avec une même déficience sont également différents. Une pratique pédagogique qui conviendra à l'un ne conviendra pas nécessairement à l'autre. Il est donc important de discuter avec les enfants afin d'identifier ensemble difficultés et solutions.



Alternative

Si on dispose de peu de temps pour parcourir ce thème, il est possible de créer une situation de classe avec les différentes déficiences en même temps.

- Simuler une situation de classe dans laquelle il y a des enfants non voyants (bandeaux sur les yeux), qui ne peuvent écrire (mains liées dans le dos), en chaise roulante (au milieu, isolé, sans table), qui n'entendent pas (coton ou pâte à modeler dans les oreilles), qui ne voient pas bien (feuille trouée devant les yeux), etc.
- Donner une leçon d'anglais sur les fruits, demander à chaque participant de noter le compte-rendu de la leçon sur une fiche, que vous ramasserez. Ne pas parler, ne pas encourager, laisser peu de temps.
- Identifier en plénière quelles actions peuvent être faites pour inclure ces enfants.





PRATIQUES DE CLASSE ET DÉFICIENCES

Apport d'informations

Source : *Changer les méthodes d'enseignement, la différenciation des programmes comme solution à la diversité des élèves*, UNESCO, 2005.

LA DÉFICIENCE AUDITIVE

Les adaptations dans la classe

Les professeurs doivent s'assurer :

- que l'enfant est assis aussi près que possible du professeur ;
- qu'ils sont en face de l'élève, lorsqu'ils parlent ;
- de ne pas cacher leur visage derrière un livre lors de lectures ;
- de ne pas parler en écrivant au tableau ;
- que la lumière ne vient pas de derrière eux afin que leur visage ne soit pas dans l'ombre ;
- de travailler en pleine lumière, afin que l'enfant puisse voir le visage, les lèvres et les mains ;
- que la disposition des tables permet aux enfants de voir les visages des autres ;
- que les bruits de la classe sont peu importants. Il peut être pertinent d'utiliser une salle qui se situe dans une partie plus calme de l'école.

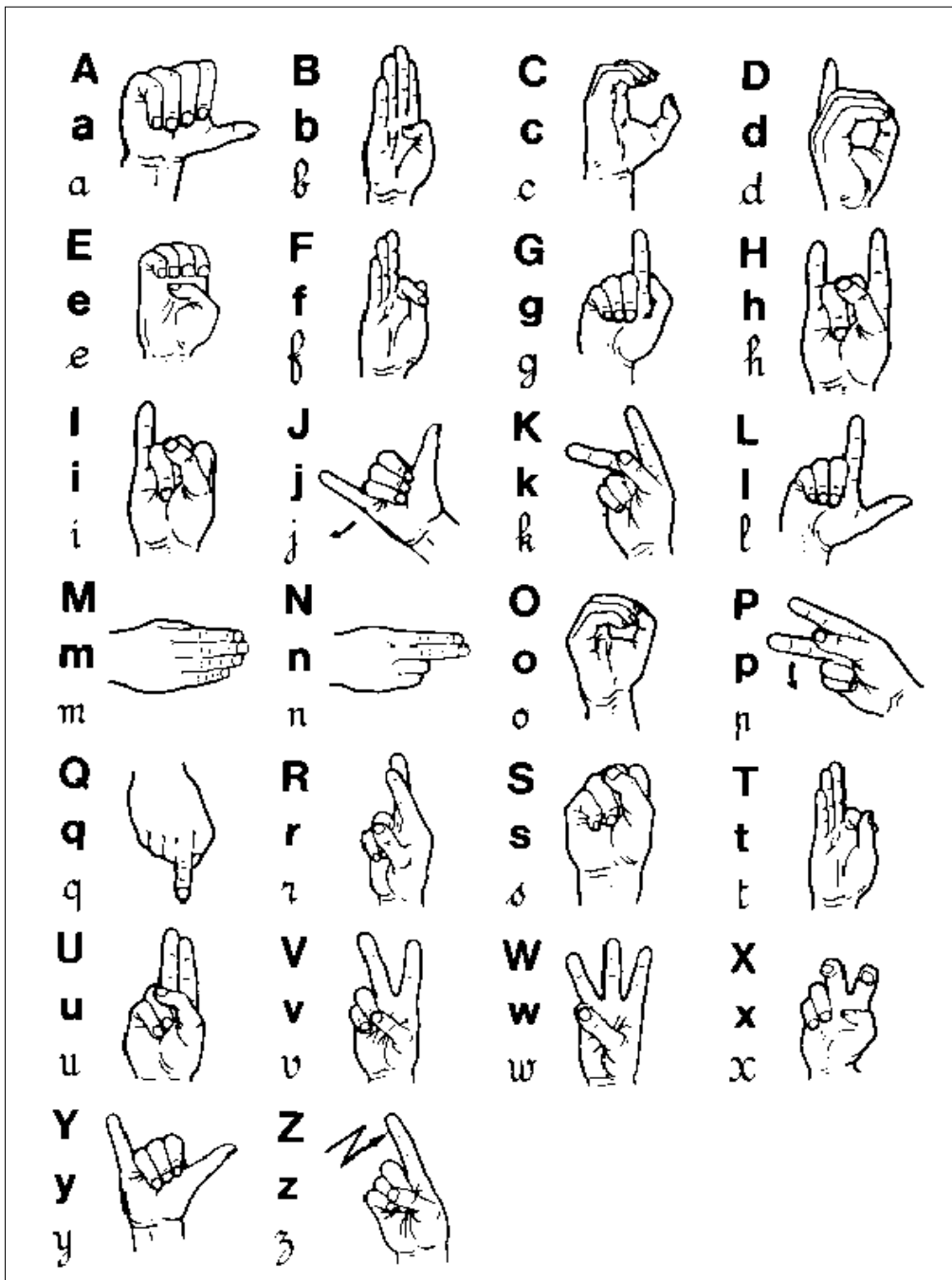
Les stratégies pédagogiques pour les élèves malentendants

- Si l'enfant a un appareil auditif, s'assurer qu'il le porte, que l'appareil est allumé et que les piles sont bonnes.
- Parler clairement et à voix haute.
- Utiliser des mots et des phrases simples, ainsi que des gestes, des images, du matériel concret pour aider l'enfant à comprendre.
- Faire travailler l'enfant en binôme avec un élève entendant. Ce camarade peut l'aider à trouver la bonne page, répéter les consignes, etc.
- Vérifier avec l'élève qu'il comprend ce qu'on attend de lui ou d'elle.
- Il se pourrait que les enfants avec des déficiences auditives rencontrent plus de difficultés dans les situations de groupe, lorsque tout le monde parle en même temps et que les voix se recouvrent. Profiter de ces circonstances pour donner directement à un élève avec une déficience auditive des consignes personnalisées.
- Si l'élocution de l'enfant n'est pas claire, prendre le temps d'écouter ce qu'il essaie de dire, encourager l'enfant à parler.

Les stratégies pédagogiques pour les élèves sourds

- Avec des enfants sourds – ou ceux qui entendent très peu –, les principaux moyens de communication sont :
 - la langue des signes,
 - la lecture sur les lèvres,
 - la lecture et l'écriture.
- Il est utile que les professeurs apprennent la langue des signes ; de la sorte, cela leur permettra de récapituler la leçon en langue des signes pour leurs élèves sourds ou de faire alterner la langue parlée avec celle des signes durant les leçons.
- Si c'est possible, faire venir régulièrement à l'école un interprète et des professeurs de langue des signes pour aider l'enfant sourd et pour faciliter la communication entre l'enfant, le professeur et les autres élèves.
- Dès que possible, aborder la lecture, car c'est un des moyens les plus importants d'apprentissage pour l'enfant et de communication avec les autres.
- Proposer des livres ou du matériel écrit aussi souvent que possible.

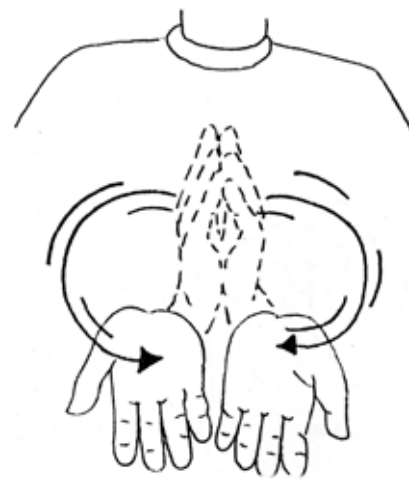




L'alphabet en langue des signes



apprendre



le livre

LA DÉFICIENCE VISUELLE

Les adaptations dans la classe

- Placer l'enfant à l'endroit où il voit le mieux le tableau.
- S'assurer que la lumière ne fait pas de reflets sur le tableau et que la craie est bien visible.
- Si les yeux de l'enfant sont sensibles à la lumière, l'écarter de la fenêtre, lui faire porter un chapeau à visière ou utiliser en guise d'écran un carton pour faire de l'ombre, quand il lit et quand il écrit.
- S'assurer que l'enfant sait s'orienter dans l'école et dans la classe.

Les stratégies pédagogiques pour les élèves malvoyants

- Adopter une grosse écriture pour écrire au tableau ou pour les aides visuelles.
- Permettre aux enfants de s'approcher du tableau ou des aides pédagogiques, pour qu'ils puissent mieux voir.
- Lire à voix haute ce qui est écrit au tableau.
- Préparer des matériels imprimés en gros caractères : d'autres enfants de la classe peuvent contribuer à leur préparation, agrandir des images à la photocopieuse, imprimer un document informatisé avec des polices de caractères plus grosses. Cela peut aussi aider les enfants qui rencontrent des difficultés de lecture.
- Donner des feuilles avec des lignes plus épaisses pour l'écriture.
- Certains enfants bénéficieront d'aides grossissantes.
- Encourager les enfants à utiliser une baguette ou leur doigt quand ils lisent. Cachez le reste de la page avec du papier, excepté le paragraphe lu par l'enfant.
- Les enfants malvoyants doivent apprendre par le toucher comme par l'écoute. Il conviendrait de leur donner l'occasion de tenir des objets.
- Faire travailler l'enfant en binôme avec un élève voyant qui peut l'aider à organiser son travail. Ce camarade peut l'aider à trouver la bonne page, répéter les consignes, etc.
- Féliciter l'enfant oralement ou le toucher pour l'encourager.
- Appeler les élèves par leur nom au cours des discussions de classe, afin que l'enfant sache qui parle.
- Proposer à l'enfant un boulier pour les leçons de mathématiques.
- Les ordinateurs assurent un soutien particulier aux élèves avec déficiences visuelles. Les élèves peuvent imprimer un texte en gros caractères, lire un texte sur l'écran grâce au logiciel agrandissement d'écran, entendre le texte lu par un synthétiseur vocal ou le convertir en Braille.
- Enregistrer les leçons sur cassette avec un magnétophone, pour que l'enfant puisse les réécouter plus tard chez lui ou les réviser. Des versions enregistrées de livres sont parfois disponibles en bibliothèque.

Les stratégies pédagogiques pour les élèves aveugles

Les enfants aveugles ont une vue très faible. Certains peuvent seulement faire la différence entre l'obscurité et la lumière.

- Les enfants aveugles devraient apprendre le Braille : cela leur donne un moyen de lire et d'écrire (machines à écrire Perkins, ordinateur avec une imprimante Braille). Le Braille est un système de lecture consistant à gaufrer le papier avec des petits points en relief. Chaque combinaison de points correspond à une lettre. La personne aveugle lit en déplaçant ses doigts le long des lignes composées par ces combinaisons de points.

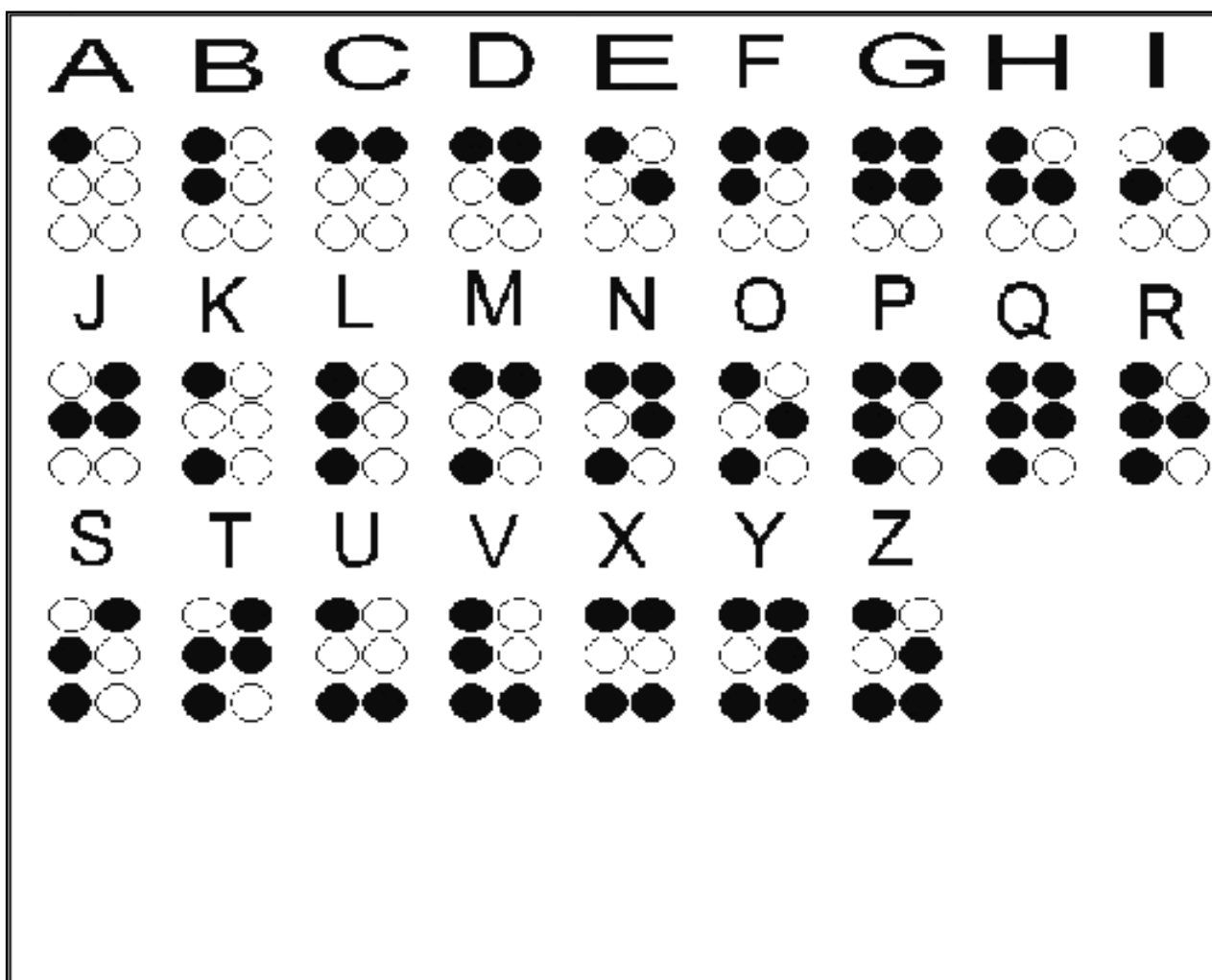


- Dessiner des images tactiles (sur du papier Braille ou en utilisant les matériaux disponibles sur place : ficelle, sable, etc.). Les enfants voyants peuvent créer ces aides pédagogiques. Celles-ci aident aussi les autres enfants.
- Un boulier aidera les enfants dans leurs leçons de mathématiques.
- Les enfants aveugles doivent apprendre à s'orienter et à se déplacer en toute confiance. Il faut les encourager à se déplacer de manière indépendante dans l'école, en utilisant une canne (formation par des spécialistes).
- Laisser l'enfant aveugle toucher les autres enfants, apprendre à reconnaître leurs voix, à identifier leurs noms, etc.

Le code Braille

Louis Braille est né en 1809 en France. A l'âge de 5 ans, Braille est devenu aveugle.

A l'âge de 15 ans, il développe un code alphabétique, construit à partir de 2 rangées verticales de 3 points en relief, qui comprend toutes les lettres de l'alphabet, les voyelles accentuées, les chiffres, la ponctuation, la notation mathématique ...



L'alphabet Braille

LA DÉFICIENCE MENTALE

Les adaptations dans la classe

- Limiter les sources de distraction.
- Asseoir les enfants qui ont tendance à courir partout du côté du mur, à côté de plus grands enfants ou leur donner des tâches qui leur permettent de se déplacer (distribuer des feuilles, etc.).
- Recruter un bénévole qui viendra en classe certains jours pour fournir une aide personnalisée à l'enfant, ou pour travailler avec le reste de la classe, pendant que l'enseignant travaille avec l'enfant.

Les stratégies pédagogiques

- Montrer à l'enfant ce qu'on veut qu'il fasse, plutôt que de simplement le lui dire.
- Utiliser des mots simples lors de la formulation des consignes et s'assurer que l'enfant a bien compris.
- Utiliser des objets que l'enfant puisse toucher et manipuler plutôt que de le faire travailler avec un crayon et du papier.
- Etablir un lien entre les leçons et les expériences de l'enfant dans sa vie quotidienne.
- Utiliser des mots et des phrases simples, ainsi que des gestes, des images ou du matériel concret pour aider l'enfant à comprendre.
- Décomposer la tâche en petites étapes, du plus facile au plus difficile. Revenir à une étape plus facile, si l'enfant rencontre des difficultés.
- Encourager et féliciter vivement l'enfant quand il réussit.
- Les enfants ont besoin de mettre en pratique leurs aptitudes avec différents matériels (travailler l'écriture sur le sable, en peignant avec ses doigts...).
- S'assurer le concours d'un membre de la famille, qui fera les « devoirs » avec l'enfant.
- Faire travailler l'enfant en binôme avec un autre élève qui l'aidera à se concentrer et le secondera quant aux activités données à la classe.
- Faire travailler l'enfant en binôme avec des élèves plus « forts » : quand ceux-ci ont terminé leur travail, ils peuvent aider l'enfant plus lent à faire ce qui lui est demandé.
- Quand il s'agit de tâches individuelles, disposer d'activités que l'enfant apprécie et qu'il peut accomplir seul, afin qu'il ne distraie pas les autres enfants.

L'INFIRMITÉ MOTRICE ET CÉRÉBRALE

Les adaptations dans la classe

Pour les enfants ayant contracté des formes mineures d'infirmité motrice cérébrale, très peu d'adaptations s'avèrent nécessaires dans la classe. Cependant, les enfants avec une IMC plus sévère peuvent avoir besoin :

- de sièges spéciaux tenant droite leur tête et leur corps quand ils sont assis,
- de bureaux spéciaux leur permettant de travailler à la hauteur voulue,
- d'utiliser des tableaux de communication (par exemple, avec des images ou des symboles), afin que le professeur et ses pairs puissent le comprendre,
- d'une aide supplémentaire pour utiliser les toilettes (barres d'appui),
- d'un transport pour se rendre à l'école.



Les stratégies pédagogiques

De nombreuses suggestions faites dans les chapitres précédents peuvent s'appliquer aux enfants avec infirmité motrice cérébrale.

En particulier :

- Si l'élocution de l'enfant n'est pas claire, imaginer des moyens alternatifs de communication, par exemple par le biais d'images ou de symboles dessinés. Ces derniers peuvent être mis sur un tableau et l'enfant montrera l'image pour transmettre le message. Il en existe des versions informatisées : quand l'enfant touche l'image ou le symbole, un synthétiseur vocal dit le mot.
- L'écriture sera particulièrement difficile pour les enfants qui ont des difficultés à contrôler leurs mains et leurs bras. Ils peuvent avoir besoin de plus de temps pour écrire, on peut leur fournir également une copie écrite de l'information ou bien un autre élève peut écrire pour eux.

Il est important de constater que nombre d'adaptations et de stratégies proposées sont susceptibles de faciliter l'apprentissage de tous les enfants dans la classe.

Autres actions utiles

Pour l'accueil d'un enfant handicapé en classe, il peut être important de :

- Rencontrer l'enfant et la famille avant l'accueil en classe ;
- Demander à un adulte handicapé de venir parler en classe ;
- Expliquer aux enfants le handicap ;
- Raconter des histoires avec des héros handicapés et montrer ce qu'ils peuvent faire ;
- Travailler la question de la diversité en classe et mener des activités développant l'empathie.



Objectif : S'approprier le projet éducatif individuel.

Participants : Corps professoral.

Durée : 1 heure.

Matériel :

- Exemple de projet éducatif individuel.
- Etudes de cas.

Activités proposées

Séance 1 : Introduction

- Expliquer brièvement aux participants ce qu'est un projet éducatif individuel.
- Lire ensemble un exemple de projet éducatif individuel.

Séance 2 : Etude de cas

- Former des sous-groupes et donner une étude de cas à chacun.
- Demander à chaque groupe de faire un projet éducatif individuel pour cet enfant.
- Partager en plénière.



Alternative

Il est également possible de proposer aux participants d'étudier en groupes un enfant qu'ils connaissent et de faire le projet éducatif individuel de celui-ci.



EXEMPLE DE PROJET ÉDUCATIF INDIVIDUEL

Tani a 6 ans. Elle a commencé l'école récemment. Elle est assise dans le fond de la classe. Lorsqu'elle doit lire, elle approche le livre de son visage. Lorsqu'elle se déplace dans la classe, elle se cogne souvent aux pupitres. Durant la leçon de maths, Tani ne participe pas : elle ne voit pas les problèmes qui sont écrits au tableau. Elle a des résultats scolaires inférieurs à la moyenne de sa classe.

NOM et SEXE : TANI, F AGE : 6 ans CLASSE : CP1	DESCRIPTION DU HANDICAP (défiance, incapacité, barrières) Elle a une déficience visuelle : elle ne voit pas bien. Elle ne peut lire le tableau. Elle se cogne.
DATE : 7 mars 2010	DESCRIPTION DES CAPACITES

BUTS	PLAN D'ACTION	ECHEANCE	EVALUATION
Tani va participer à la leçon de maths.	<ol style="list-style-type: none">1. Tani s'assied au devant de la classe.2. L'enseignant va écrire en grand sur le tableau et lire à voix haute.3. Tani pourra utiliser de petits objets pour apprendre à compter.	Pour la fin de l'année scolaire.	Au 15 avril : Elle porte à présent des lunettes. Elle est assise devant. Néanmoins, elle a encore des difficultés en maths. Elle a besoin d'un soutien individuel. Elle sera assise à côté d'un élève fort en mathématiques qui pourra l'aider.





Céline

Céline a 7 ans. L'an dernier, elle était au jardin d'enfants. C'est une enfant pleine d'énergie, elle aime les jeux durant la récréation.

Elle étudie à présent au CP1. Elle ne peut pas écrire correctement. Elle peut écrire quelques lettres de l'alphabet, et résoudre des problèmes de mathématiques simples. Durant la classe, elle se lève et se déplace. Son temps de concentration est très court, surtout pendant les leçons d'écriture. Les autres élèves sont méchants avec Céline et la traitent d'idiote. Céline pleure souvent.

Kalanfaï

Kalanfaï ne peut pas marcher facilement. C'est difficile pour lui de tenir des choses avec ses mains, comme un crayon. Il est difficile de le comprendre quand il parle. Cependant il entend très bien ce que les autres lui disent.

Il a 7 ans et a commencé l'école l'an dernier. Il est toujours au CP1. Il peut reconnaître toutes les lettres de l'alphabet. Il essaie d'écrire, mais s'énerve parce qu'il est très lent. En calcul mental, il est très fort.

Il reste dans la classe durant la récréation.

Nafissa

Nafissa a 9 ans et est inscrite au CP2. Elle a eu la polio quand elle avait deux ans. Sa jambe droite est maintenant plus courte que la gauche. Elle se déplace avec une béquille. Elle est dans le fond de la classe. C'est difficile pour elle de rentrer et sortir de la classe. Elle reste dans la classe durant la récréation. Elle est très intelligente et a de bons résultats scolaires.

Yendouboame

Yendouboame a 6 ans. Elle habite à Dapaong. Elle est très vive, intelligente et enthousiaste. Elle a eu une maladie qui a rendu ses os très faibles. Elle ne peut pas marcher. Elle ne peut se tenir debout, sans soutien. Elle ne peut se rendre aux toilettes seule. Cependant, elle peut utiliser ses bras et mains avec aisance.

Ses parents sont convaincus de l'importance de sa scolarisation, et l'ont donc inscrite depuis septembre, à l'école de son quartier.

Isabelle

Isabelle a 9 ans. Elle habite à Nassablé. Elle a déjà fait le CP1 et a dû redoubler la classe. Cette année, une nouvelle enseignante est arrivée et a remarqué qu'Isabelle avait en fait un problème : elle n'entendait pas bien.

Mamadou

Pendant l'année scolaire 2008-2009, Mamadou étudiait au CP2. Il était parmi les meilleurs élèves de sa classe.

Néanmoins, pendant les vacances scolaires, il a perdu la vue dans un accident domestique. Ses parents hésitent à le ré-inscrire à l'école.





LE PROJET ÉDUCATIF INDIVIDUEL

Apport d'informations

Lorsqu'un enfant handicapé est inclus dans une école, il est important d'apprécier ses potentialités et ses difficultés et donc de définir les axes prioritaires de ce qu'on nomme le projet éducatif individuel (PEI).

Les programmes de l'éducation définissent pour chaque niveau le programme de l'année et les compétences que l'élève doit atteindre. Chaque élève se trouve intégré dans un projet commun, bien cadré par les programmes officiels.

L'enfant handicapé, dans certains cas, doit bénéficier d'une scolarisation adaptée. L'existence d'un PEI va permettre à l'enseignant d'organiser le travail individuel dans le cadre commun.

Principes du projet éducatif individuel

- Il doit servir à faire progresser l'élève handicapé dans ses apprentissages scolaires.
- Il doit être stimulant et dynamisant pour lui, pour la famille et pour les enseignants.
- Il doit s'appuyer sur l'idée que tout le monde peut progresser pour relancer le désir d'apprendre en restaurant le sentiment de compétence.
- Il doit s'appuyer sur les compétences et sur les acquis pour les élargir, les renforcer, puis construire progressivement des passerelles avec la vie quotidienne.
- Le projet éducatif individuel est un facteur d'équité : il aide à n'oublier personne, c'est-à-dire ceux qui passent inaperçus, les plus bas niveaux.

Le PEI ne doit pas apparaître comme une contrainte administrative. Aucun formulaire n'est imposé. Toutefois, à titre indicatif, un exemple est proposé page 93.



Objectif : Planifier une leçon pour tous les élèves en prenant en compte l'enseignement différencié, coopératif, PEI, etc.

Participants : Enseignants.

Durée : 1 heure 30.

Matériel : Scénario.

Activités proposées

Séance 1 : Un plan de leçon

- Discuter en plénière les questions suivantes : Qu'est-ce qu'un plan de leçon ? Que doit-il contenir ? En quoi est-ce un outil important ?
- Avec toutes les informations données durant la formation (intelligences multiples, enseignement coopératif, cadre convivial), demander aux participants d'écrire un plan de leçon qui permettra à tous les enfants de la classe de comprendre la leçon.

Séance 2 : Convaincs-moi

- Constituer des sous-groupes.
- Dans chaque sous-groupe, une personne joue le rôle d'un enseignant qui pense ceci :
« Je suis un enseignant. Je n'ai pas été formé pour enseigner aux enfants handicapés. Cela ne me dérange pas d'inclure un enfant handicapé dans ma classe. Mais, concrètement, comment pourrais-je le faire ? »

Les autres participants doivent donner des conseils.

- En plénière, lister les différents conseils donnés en sous-groupes.





LE PLAN DE LA LEÇON

Apport d'informations

Voici une liste de questions utiles pour faire un plan de leçon :

- Quel sujet ?
- Que connaissent déjà les enfants sur le sujet ?
- Quels sont les objectifs ?
- Quelles méthodes d'enseignement utiliser ?
- Quelles activités vont faire les élèves ?
- Chaque élève pourra-t-il participer à toutes les activités ?
- Comment vais-je disposer la classe ?
- Comment vais-je faire l'évaluation ? Comment puis-je vérifier que les élèves ont appris ?



Objectif : Démontrer la nécessité des partenariats pour la réussite de l'éducation inclusive.

Participants : Tous.

Durée : 1 heure.

Matériel : Papiers de couleur, ciseaux, colle.

Activités proposées

Séance 1 : Brainstorming – Remue méninges

Identifier par brainstorming les différents partenaires qui doivent être impliqués pour la réussite de l'éducation inclusive.

Séance 2 : Le diagramme

Source : *ACTION AID, Education Rights, p. 28.*

- Mettre les participants en sous-groupes.
- Demander aux participants de faire un diagramme des acteurs actifs dans la scolarisation des enfants handicapés. Ils peuvent utiliser différentes formes, couleurs et symboles pour illustrer les liens avec l'école, leur "influence", leur attitude, leur présence, etc.
- Partager en plénière.

Séance 3 : Les partenariats

- L'éducation inclusive suppose la mise en place de différents partenariats.
- Placer de grandes affiches avec les partenaires potentiels.
- Par la technique de l'arrêt de bus (cf. chapitre 2, séquence 5), ou en sous-groupes, demander aux participants d'identifier comment ce partenaire peut contribuer à l'éducation inclusive.
- Partager en plénière.



NOTE AU FACILITATEUR

Les résultats de cette séquence peuvent être utilisés pour la planification vers une école inclusive.



LES PARTENARIATS

Apport d'informations

Source : UNESCO, *Embracing diversity : toolkit for creating inclusive learning-friendly environments*, 2004, module 2.

L'éducation inclusive suppose la mise en place de partenariats entre différents acteurs : les parents, les élèves, les enseignants et l'administration scolaire, la communauté, l'État, les associations et ONG œuvrant dans le domaine de l'éducation, les partenaires au développement, le programme national de réadaptation à base communautaire (RBC), etc.

Dans le cadre des partenariats, il est important que les rôles des uns et des autres soient clairs pour chacun, et éventuellement formalisés dans un document. Cette stratégie permet de renforcer la confiance et le respect mutuels et d'éviter les empiètements et concurrences aux dépens des personnes handicapées.

Ci-dessous, sont présentés à titre indicatif différents rôles possibles pour chacun des partenaires potentiels.

Partenariat avec les parents d'élèves handicapés

Ils peuvent :

- Etre invités à venir dans la classe de leur enfant pour
 - voir quelles sont les méthodes pédagogiques utilisées,
 - être un « expert » et présenter un thème particulier,
 - sensibiliser sur la déficience de l'enfant,
 - être « assistant » ;
- Participer à des formations présentant des activités pratiques à entreprendre chez eux pour aider l'enfant à acquérir de nouvelles aptitudes ;
- Etre appuyés pour créer une association locale pour la promotion de l'éducation inclusive
- S'investir dans l'aménagement de l'environnement scolaire, dans l'organisation des journées portes ouvertes de l'école, dans les sensibilisations des parents d'enfants non handicapés, etc ;
- Participer à des rencontres périodiques avec les professeurs afin d'évaluer les apprentissages de l'enfant ;
- Recevoir la visite des professeurs à domicile afin que ceux-ci obtiennent toutes les informations utiles à un meilleur encadrement de l'enfant, comprennent son handicap, voient comment l'enfant est traité chez lui, etc.
- Etre encouragés à s'impliquer dans les associations de parents d'élèves par les directions d'établissement.

Partenariats scolaires

Il est possible :

- Pour deux enseignants d'une même école de travailler ensemble ;
- Pour les enseignants, de détecter les enfants handicapés et ainsi d'informer les parents ;
- D'organiser des visites entre deux écoles, pour permettre aux enseignants d'échanger sur les initiatives prises dans leurs classes en vue d'inclure tous les enfants ;
- Au niveau régional, de constituer un groupe de professeurs travaillant dans plusieurs écoles afin de réfléchir sur des questions d'intérêt commun et sur la nécessité de développer des écoles plus inclusives ;



- Au niveau régional, de créer dans leur région un centre de ressources communes où l'on pourrait se procurer des aides pédagogiques, des équipements, des livres, des magazines ainsi que des programmes vidéo utilisables par les professeurs et les familles. L'idéal serait que ce centre soit en rapport avec un institut de formation pédagogique de la région.

Partenariat avec les communautés

- Un membre de la communauté peut venir en classe pour raconter une histoire, un conte, etc.
- Demander aux enfants d'interviewer leurs familles, d'apporter du matériel, etc.
- Il est important de sensibiliser les communautés à l'éducation inclusive.
- Les écoles ont besoin de nouer des liens avec les travailleurs communautaires, qu'ils soient rétribués ou bénévoles.
- Les communautés peuvent être impliquées pour résoudre les difficultés des élèves : construction d'un banc particulier, fabrication des équipements ludiques et des aides pédagogiques, etc.
- On peut recruter des bénévoles pour qu'ils apportent leur soutien aux classes.

Partenariat avec les associations, ONG et partenaires au développement

Les associations peuvent :

- Sensibiliser les parents, les enseignants et la communauté sur la nécessité de la scolarisation des enfants handicapés ;
- Former les différents acteurs afin qu'ils jouent leur rôle dans la mise en œuvre de l'éducation inclusive ;
- Appuyer matériellement, financièrement et techniquement l'éducation inclusive ;
- Inciter les parents d'élèves handicapés à s'organiser en association ;
- Organiser des rencontres (ateliers, séminaires) d'échanges d'expériences sur l'éducation inclusive ;
- Faire le plaidoyer et le lobbying auprès des décideurs politiques et financiers sur la promotion de l'éducation inclusive.

Partenariat avec les écoles spécialisées

- Un professeur d'une école spécialisée peut aller dans une école ordinaire pour y appuyer le personnel ou pour aider les enfants handicapés.
- Les éducateurs des centres spécialisés peuvent conseiller et orienter les enseignants sur la manière de gérer certains handicaps.
- Les éducateurs et responsables des centres spécialisés pourraient éventuellement former les professeurs et les parents.
- Les écoles spécialisées pourraient également mettre à disposition des ressources humaines, matérielles, pédagogiques, etc. pour les écoles ordinaires.
- Rôle dans la préparation des enfants handicapés à l'école ordinaire.
- Appui des écoles ordinaires par des formations spécialisées.

Partenariat avec les organisations de personnes handicapées

Elles peuvent :

- Conseiller et orienter les enseignants sur la manière de gérer certains handicaps ;
- Fournir aux parents des explications, des brochures d'information, etc ;
- Fournir des équipements et des appareillages spéciaux pour aider l'élève à l'école ou à la maison;



- Etre éventuellement disponibles pour former les professeurs et les parents. Les personnes sourdes peuvent par exemple enseigner la langue des signes ;
- Etre de remarquables modèles de conduite pour les jeunes handicapés. Ils peuvent être dans ce cadre invités en classe ;
- Inviter les élèves handicapés qui quittent l'école à les rejoindre et à suivre les formations qu'elles organisent ;
- Trouver des fonds pour les écoles, au niveau local ou international ;
- Faire du plaidoyer.

Partenariat avec le personnel de santé

Il peut :

- Faire un bilan de santé pour les enfants dans l'école et proposer des soins qui permettront une autonomisation de l'enfant ;
- Faire un accompagnement individuel et de la famille, et ainsi permettre aux familles d'accepter la déficience de leur enfant ;
- Etre invité à prendre la parole au cours de réunions de parents, à l'occasion des formations pour les parents ou les enseignants.

Partenariat avec les élèves

- Identification des enfants hors école.
- Sensibilisation dans les écoles sur l'acceptation des enfants handicapés par les élèves eux-mêmes.
- Education par les pairs, tutorat dans et hors école, soutien mutuel.

Partenariat avec les autorités de l'éducation

- Adopter de lois, décrets sur l'éducation inclusive.
- Inclure l'éducation inclusive dans les curricula de formation initiale et continue des enseignants.
- Mettre à disposition les ressources humaines et financières nécessaires.
- Développer des stratégies d'inclusion scolaire (enseignants itinérants, identification systématique des enfants hors école...).
- Renforcer le rôle des inspecteurs, des conseillers pédagogiques pour l'appui aux enseignants accueillant des élèves handicapés.



Objectif : Planifier un changement individuel et institutionnel vers une école inclusive.

Participants : Corps professoral.

Durée : Une demi-journée.

Matériel : Papier, crayons ou marqueurs.

Activités proposées

Séance 1 : Mon école inclusive idéale

- Demander aux participants de dessiner une école ou une classe inclusive idéale.
- Echanger par deux.
- En plénière, questions pour la discussion :
 - A quoi ressemble mon école idéale ?
 - Qu'est-ce qu'il y a dans mon école idéale ?
 - Qui est dans mon école idéale ?
 - A quoi ressemblent les classes de mon école idéale ?
 - Qu'est-ce qui se passe dans mon école idéale ?
 - En quoi mon école idéale est-elle différente de mon école actuelle ?

Séance 2 : Mon plan d'action individuel

- Demander aux participants d'élaborer un plan d'action individuel :
 - Soit : « Pour rendre ma classe plus inclusive, voici ce que je peux :
 - * Arrêter de faire
 - * Commencer à faire
 - * Faire différemment »
 - Soit : « Suite à cette formation, que mettrez vous en œuvre ? Quand ? Comment ? »

Séance 3 : Plan d'action pour l'école

- Rappeler les barrières identifiées par les participants lors du chapitre 2.
- Décider des actions à mener :
 - chacun inscrit sur un post it 3 actions à réaliser (une idée/post it) ;
 - partage en plénière et recoupement des idées.
- Pour les actions choisies, faire la méthodologie de l'arrêt de bus (cf. chapitre 2, séquence 5) avec les questions suivantes :
 - De quelles ressources dispose-t-on, à l'interne et à l'externe ?
 - De quelles ressources a-t-on besoin ?
- Elaborer en plénière le plan d'action de l'école avec les questions clés : Quoi ? Qui ? Quand ? Où ? Pourquoi ? Comment ?
- Définir un groupe de coordination.



SYNTHESE DU CHAPITRE 5

Evaluations

Le **chapitre 5** propose des outils d'évaluation :

- Identification des pré-acquis des participants par des pré-tests ;
- Evaluation des acquis des participants par des post-tests ;
- Mesure de la dynamique de groupe par des évaluations ponctuelles ;
- Recensement des avis des participants quant à la formation par des évaluations finales.

Objectifs :

- Evaluer les pré-acquis des participants par des pré-tests en début de formation.
- Evaluer les acquis des participants par des post-tests en fin de formation.

Participants : Ceux ayant participé aux modules de formation.

Durée : 15 minutes par pré-test.

Matériel : Fiches de test.

Activités proposées

- Pour chacun des chapitres de formation, un test est proposé. Les participants doivent y répondre avant la présentation du chapitre, et après celle-ci.
- Faire passer le test de manière anonyme. Néanmoins, pour pouvoir comparer avant/ après, il est nécessaire de demander à chaque participant de choisir un numéro et un symbole qu'il/elle utilisera à chaque test. Il devra indiquer ces mêmes numéro et symbole sur tous les pré-tests et post-tests.
- Expliquer aux participants qu'il s'agit d'un outil intéressant :
 - Pour les formateurs : il permet de connaître les pré-acquis du groupe, de voir où sont les besoins, d'adapter le contenu de la formation, d'évaluer l'impact et donc la qualité de la formation.
 - Pour les participants : cela leur permettra d'évaluer leurs acquis individuels.
- Une grille d'analyse des tests est proposée.
- En fin de formation, remettre les tests aux participants. Demander ce qu'ils en tirent comme conclusion. Donner les résultats du groupe (moyennes en %).





TEST 1 – L'ÉDUCATION DES ENFANTS HANDICAPÉS

Numéro + Symbole : _____

Entourer : PRE-TEST ou POST-TEST

1. Citer trois textes internationaux relatifs au droit à l'éducation des enfants handicapés ?

2. Citer trois textes nationaux relatifs au droit à l'éducation des enfants handicapés ?

3. Quelle différence faites-vous entre les concepts d'intégration et d'inclusion ?

4. Donner quatre avantages de l'éducation inclusive pour les enfants handicapés ?





TEST 2 – LE CONCEPT DE HANDICAP

Numéro + Symbole : _____

Entourer : PRE-TEST ou POST-TEST

1. Comment définissez-vous le handicap ?
2. Donner trois exemples de barrières que les personnes handicapées rencontrent dans l'accès à leurs droits.
3. Quelles différences faites-vous entre les modèles médical et social du handicap ?
4. Citer trois causes de la déficience visuelle.
5. Citer trois causes de la déficience physique.
6. Citer trois signes de la déficience mentale.
7. Citer trois signes de la déficience auditive.





TEST 3 – LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE

Numéro + Symbole : _____

Entourer : PRE-TEST ou POST-TEST

1. Qu'est-ce qu'un enseignement différencié ?
2. Citer 5 différents types d'intelligences et donner pour chacune un exemple d'activité qui peut être menée pour faire référence à ce type d'intelligence.
3. Citer 3 actions à mettre en oeuvre pour inclure un enfant qui ne voit pas bien dans sa classe.
4. Citer 3 actions à mettre en oeuvre pour inclure un enfant qui n'entend pas bien dans sa classe.



GRILLE D'ANALYSE DES TESTS

TOTAL : 50 points

Questions	Réponses	Cotes
Textes internationaux relatifs au droit à l'éducation des enfants handicapés (3 points)	1948, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme	1 point par réponse correcte
	1989, Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant	
	1990, Déclaration sur l'Education Pour Tous	
	1993, Règles pour l'égalisation des chances des personnes handicapées	
	1994, La Déclaration de Salamanque	
	2000, Déclaration sur l'Education Pour Tous	
	2000, Objectifs du Millénaire pour le Développement	
	2006, Convention des Nations Unies sur les Droits des Personnes Handicapées, article 24	
Charte africaine des droits de l'enfant		

Questions	Réponses	Cotes
Textes nationaux relatifs au droit à l'éducation des enfants handicapés (3 points)	Constitution	1 point par réponse correcte
	Plan Education Pour Tous	
	Politique Sectorielle de l'Education	
	Code de l'enfant	
	Loi 2004 sur les personnes handicapées	

Questions	Réponses	Cotes
Quelle différence faites-vous entre les concepts d'intégration et d'inclusion ? (2 points)	L'intégration et l'inclusion se font dans une école ordinaire.	1 point
	Toutefois, dans un cas l'enfant s'adapte, dans l'autre l'école s'adapte.	1 point



Questions	Réponses	Cotes
Donner quatre avantages de l'éducation inclusive pour les enfants handicapés ? (4 points)	Proximité : éducation des enfants dans leur communauté, les enfants restent dans leur famille	1 point par réponse correcte
	Rompres le cycle de la pauvreté : accès par l'éducation à d'autres droits (l'emploi, etc.)	
	Améliorer la qualité de l'éducation pour tous	
	Moins chère que la création d'écoles spécialisées	
	Contribue à la lutte contre la discrimination	
	Etape vers une société inclusive	

Questions	Réponses	Cotes
Définition du handicap (4 points)	Interaction entre l'individu et l'environnement	1 point
	Limite dans la participation sociale	1 point
	Mentionne des déficiences	1 point
	Mentionne des barrières	1 point

Questions	Réponses	Cotes
Trois exemples de barrières (3 points)	Non accessibilité des bâtiments	1 point par réponse correcte
	Textes en Braille non disponibles	
	Absence d'interprètes en langue des signes	
	Attitudes, préjugés	

Questions	Réponses	Cotes
Modèles médical et social du handicap (4 points)	Le problème = l'individu / la société	1 point
	Accent sur ce que la personne ne peut pas faire / les capacités	1 point
	Solutions médicales / sociales	1 point
	Réponses : soins spécialisés / élimination des barrières	1 point



Questions	Réponses	Cotes
Trois causes de la déficience visuelle (3 points)	Maladies infectieuses contractées par la mère durant les premiers mois de la grossesse	1 point par réponse correcte
	Maladies infectieuses contractées par l'enfant (ex : rougeole ou variole)	
	Malnutrition de la mère ou de l'enfant	
	Carence en vitamine A (xérophtalmie)	
	Infections oculaires	
	Blessures aux yeux	
	Tumeurs du nerf optique	
	Lésions cérébrales	
Eaux infectées (cécité des rivières)		

Questions	Réponses	Cotes
Trois causes de la déficience physique (3 points)	Les affections congénitales et périnatales	1 point par réponse correcte
	Les affections héréditaires (ex : la myopathie)	
	Les maladies : la poliomyélite, les méningo-encéphalites infectieuses, le neuropaludisme ...	
	Les traumatismes provoqués par les accidents, les coups et chocs reçus	
	Les accidents vasculaires cérébraux	
	Certaines causes sont inconnues.	

Questions	Réponses	Cotes
Signes de la déficience mentale (3 points)	Développement ralenti par rapport à d'autres enfants du même âge	1 point par réponse correcte
	Dans l'acquisition de la parole	
	Dans la compréhension du langage	
	Dans la pratique du jeu	
	Dans l'acquisition du mouvement	
	Dans le développement du comportement (et des conduites sociales)	
	Dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture	



Questions	Réponses	Cotes
1. Signes de la déficience auditive (3 points)	Attention médiocre ou difficulté à respecter les consignes	1 point par réponse correcte
	Faible développement du langage parlé	
	Parle trop fort ou trop bas	
	Répond mieux aux tâches assignées par écrit	
	Tourne la tête d'un côté ou la dresse pour entendre mieux	
	Regarde ce que font les autres avant de commencer son travail	
	Demande de parler plus fort	
	Donne une réponse qui ne correspond pas à la question posée	
	Douleurs à l'oreille, oreilles qui coulent	

Questions	Réponses	Cotes
Enseignement différencié (4 points)	Différencier le contenu	1 point
	Différencier la manière de présenter	1 point
	Différencier l'évaluation	1 point
	S'adapter aux différentes manières d'apprendre des élèves	1 point

Questions	Réponses		Cotes
5 types d'intelligences et exemples d'activité (5 points)	Spatiale/visuelle	Schéma, diagramme	0,5 point par intelligence et 0,5 point par activité
	Interpersonnelle	Travaux de groupe	
	Intrapersonnelle	Travail individuel, lecture silencieuse	
	Logico-mathématique	Chiffres	
	Musicale	Chant, comptines	
	Naturaliste	Classer, observer	
	Kinesthésique	Toucher, faire	
	Linguistique	Discours, débat	



Questions	Réponses	Cotes
Trois actions pour inclure un enfant qui ne voit pas bien (3 points)	Placer l'enfant à l'endroit où il voit le mieux le tableau	1 point par réponse correcte
	Enregistrer les leçons sur cassette	
	Pas de reflets de la lumière	
	S'assurer que l'enfant sait s'orienter dans l'école et dans la classe	
	Appeler les élèves par leur nom	
	Boulier	
	Binôme avec un élève voyant	
	Favoriser le toucher et l'écoute	
	Utiliser une baguette ou leur doigt quand ils lisent	
	Aides grossissantes	
	Donner des feuilles avec des lignes plus épaisses pour l'écriture	
	Lire à voix haute ce qui est écrit au tableau	
	Permettre aux enfants d'approcher du tableau	

Questions	Réponses	Cotes
Trois actions pour inclure un enfant qui n'entend pas bien (3 points)	Placer l'enfant aussi près que possible du professeur	1 point par réponse correcte
	Parler face à l'élève, ne pas cacher son visage lors de lectures	
	Vérifier avec l'élève qu'il comprend ce qu'on attend de lui ou d'elle	
	Binôme avec un élève entendant	
	Mots et phrases simples, gestes ou images pour aider l'enfant à comprendre	
	Parler clairement et à voix haute	
	Réduire les bruits de la classe	
	Disposition des tables pour permettre de voir les visages des autres	
	Travailler en pleine lumière	



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DES TESTS

Il est recommandé de faire ce formulaire sur fichier Excel afin de faciliter l'analyse des données.

Questions	Participants	Cotes	
		Pré-test	Post-test
1. Textes internationaux	1		
	2		
	3		
	Etc.		
SOUS TOTAL 1			
2. Textes nationaux	1		
	2		
	3		
	Etc.		
SOUS TOTAL 2			
3. Etc.			
TOTAL			



Objectif : Proposer des outils pour mesurer la dynamique de groupe lors de la formation.

Participants : Tous.

Durée : De 15 à 30 minutes.

Matériel :

- Graines.
- Nuages avec les humeurs.

Activités proposées

Il est important de faire de courtes évaluations tout au long du processus afin de pouvoir réorienter la formation en fonction des besoins des participants. Pour ce faire, différentes activités sont proposées.

Evaluation Nuages

- Dès le début de la formation, différents nuages sont collés au mur, en des endroits différents : sur chacun d'entre eux, on peut lire les « humeurs » suivantes : ennuyé, amusé, motivé, fatigué, curieux, troublé, etc.
- Demander, à plusieurs moments de la formation, à chacun de se positionner sous le nuage qui correspond à l' « état » dans lequel il se trouve.

Evaluation Minute

- Demander à chaque participant de résumer la journée par un mot clé : une couleur, une saveur, une odeur, un mot clé, un geste ou un objet.

Les graines que nous plantons

- Chacun reçoit une graine et est invité à identifier le type de graine que la formation a planté en eux et quels seront les fruits qui en sortiront.

Ce que j'ai appris

- Laisser le temps à chaque participant de revoir ses notes de la journée.
- Chacun dit en une phrase quelque chose qu'il a appris au cours de la journée et qu'il ne savait pas précédemment.



Le Frigo des questions en suspens

- Laisser le temps à chaque participant de revoir ses notes de la journée.
- S'il y a des aspects qui ne sont pas clairs, proposer aux participants de noter leur(s) question(s) sur des papiers (une question par papier).
- Placer toutes les questions dans le frigo, afin de les y laisser au frais : le lendemain matin, le formateur commencera la journée en apportant des réponses aux différentes questions.



NOTE AU FACILITATEUR

Lorsque des questions apparaissent à un moment inopportun, n'hésitez pas à les placer dans le frigo, et à y revenir par la suite.

La valise

- En début de formation, il est possible de faire l'activité de la valise pour notamment identifier les attentes des participants (cf. chapitre 1, séquence 2). Pour rappel, les 4 compartiments de la valise sont les suivants :

Expériences et connaissances sur l'éducation inclusive	Attentes
Préoccupations et inquiétudes	Souvenirs

- Cette activité peut donc être également utilisée pour des évaluations ponctuelles : chaque jour, demander aux participants d'ajouter leurs souvenirs dans leur valise. En fin de journée, ou en fin de formation, les souvenirs de vacances peuvent être partagés.



NOTE AU FACILITATEUR

N'oubliez pas : il est important de différencier l'évaluation, d'avoir recours aux différentes intelligences.

Objectif : Proposer des outils pour le recensement des avis des participants quant à la formation par des évaluations finales.

Participants : Tous.

Durée : 30 minutes par outil.

Matériel : Fiches d'évaluation.

Activités proposées

Le coin réflexif

- Demander à chaque participant d'écrire sur des papiers (une idée par papier) :
 - un concept ou une activité qui vous a intéressé,
 - un concept ou une activité que vous comptez utiliser en classe,
 - une question qui reste en suspens.
- Inviter chacun à coller ses papiers sur les affiches au mur.
- Inviter les participants à se déplacer et à lire les notes écrites par les autres.

Les quatre carrés (voir page 117)

3, 2, 1 Partez ! (voir page 118)

Visages (voir page 119)

L'étoile (voir page 120)





LES QUATRE CARRÉS

Ce que j'attendais de la formation	Ce que j'ai trouvé
Ce que je regrette	Ce dont j'ai besoin

Autres commentaires éventuels





TROIS, DEUX, UN : PARTEZ !

- **Trois choses apprises au cours de la formation**



- **Deux choses que j'utiliserai**

- **Un regret**





LES VISAGES

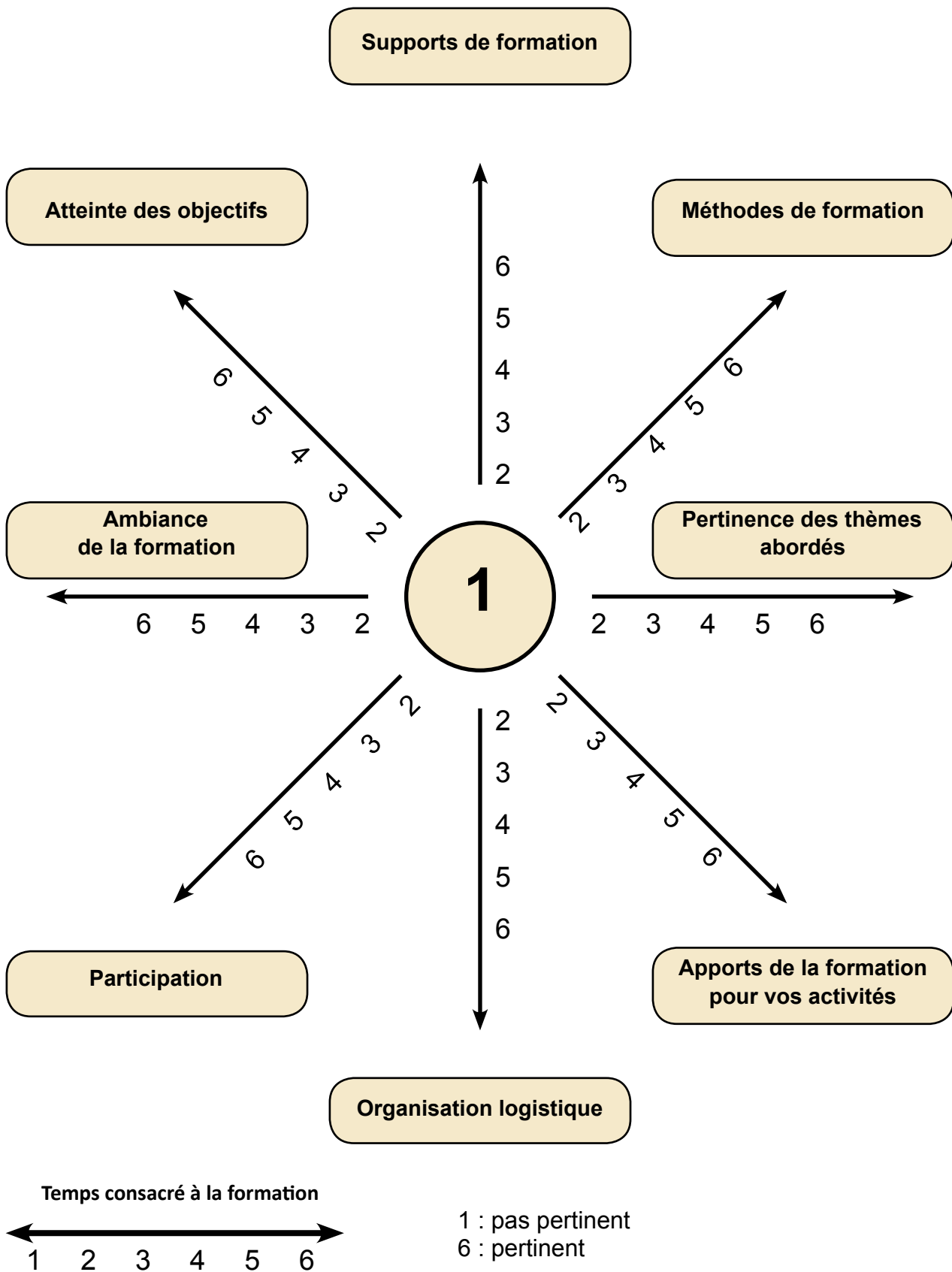
Critères	Appréciation			Justification
	Bon 	Moyen —	Pas bon 	
Contenu				
Facilitation (méthodologie utilisée, compétences des formateurs)				
Supports de formation				
Ambiance & Niveau de participation				
Organisation logistique				

Autres commentaires éventuels





L'ÉTOILE



SYNTHESE DU CHAPITRE 6

Formation de formateurs

Le **chapitre 6** propose des stratégies pour la formation des formateurs en éducation inclusive :

- Identification des caractéristiques d'une bonne formation ;
- Identification des rôles du formateur ;
- Appropriation des contenus et de la méthodologie de la formation ;
- Adaptation aux différentes situations de formation.

Objectif : S'approprier le contenu de la formation.

Participants : Futurs formateurs.

Durée : Une demi-journée.

Matériel : Manuel de formation.

Activités proposées

- Mettre les formateurs en petits groupes.
- Assigner à chaque groupe un des concepts du manuel de formation : définition du handicap, éducation inclusive/spécialisée/intégrée, modèles médical et social du handicap, enseignement coopératif, enseignement différencié, etc.
- Laisser du temps pour la lecture des documents.
- En sous-groupes, ils doivent s'expliquer le concept.
- En plénière, un membre du groupe présente le concept. Les membres des autres sous-groupes peuvent poser des questions.
- Corriger si nécessaire.



Objectif : Identifier les caractéristiques d'une bonne facilitation par la mise en situation des futurs formateurs.

Participants : Futurs formateurs.

Durée : Une demi-journée.

Matériel : Manuel de formation.

Activités proposées

- Mettre les formateurs en paires.
- Assigner à chaque groupe une des activités du manuel qu'ils auront à faciliter pour les autres participants.
- Laisser du temps pour la préparation de la facilitation.
- Les futurs formateurs animent leur activité pour les autres participants.
- En plénière, lister les points positifs de chaque facilitation.



NOTE AU FACILITATEUR

Afin de rassurer les futurs formateurs, les activités qu'ils auront à faciliter pourront leur être remises la veille afin qu'ils aient plus de temps pour les préparer.

Objectif : Clarifier les rôles du formateur.

Participants : Futurs formateurs.

Durée : Une demi-journée.

Matériel : -

Activités proposées

- En plénière, discuter les rôles d'un formateur.
- Présenter les différents rôles d'un formateur :
 - **La fonction de PRODUCTION** vise à rendre le travail de groupe efficace
 - * Faire fixer les objectifs
 - * Elaborer le programme
 - * Proposer une procédure
 - * Favoriser la circulation de l'information
 - * Permettre la prise de décision
 - * Organiser l'action
 - **La fonction de FACILITATION** vise à élaborer ou procurer les outils de travail nécessaires
 - * Déterminer les moyens nécessaires pour travailler
 - * Choisir les méthodes appropriées
 - * Créer un climat propice
 - **La fonction de REGULATION** vise à permettre l'expression individuelle et les affrontements collectifs
 - * Chaque membre croit aux virtualités des autres
 - * Eviter tout jugement de valeur
 - * Favoriser l'expression et l'implication de chacun
 - * Apprendre à écouter
 - * Essayer de comprendre
 - * Rechercher les conditions d'une participation efficace



Objectif : Outiller les futurs formateurs face à différentes situations de formation.

Participants : Futurs formateurs.

Durée : 30 minutes.

Matériel : Fiches avec les situations de formation.

Activités proposées

- Remettre une fiche de situation de formation à chaque participant.
- Demander d'envisager que faire si cette situation se présente à eux.
- Exemples de situation de formation :

Que faire si ...

- Aucun participant ne prend la parole ?
- Il y a des questions hors sujet ?
- Les participants sont toujours en retard ?
- Je ne connais pas la réponse à une question ?
- Un participant est opposé à la scolarisation des enfants handicapés ?
- Trois participants discutent toujours en aparté dans le fond de la salle ?
- Les termes utilisés pour parler du handicap ne sont pas appropriés ?
- Le groupe n'est pas respectueux vis-à-vis d'un membre de la formation ?
- La formation a du retard sur le programme ?
- Tous les participants somnolent, ont l'air fatigué ?
- Il y a deux points de vue diamétralement opposés dans le groupe et les esprits s'échauffent ?
- Mon co-formateur s'accapare la parole ?
- On me pose sans cesse des questions médicales ?



Objectif : Elaborer un programme de formation.

Participants : Futurs formateurs.

Durée : Une demi-journée.

Matériel : Manuel de formation.

Activités proposées

- Placer les futurs formateurs en groupes.
- Leur demander de préparer un programme de formation. Préalablement définir la durée de la formation, les participants, etc.
 - Les questions clés peuvent les y aider :
 - * Pourquoi (quels objectifs) ?
 - * Qui (facilite/participe) ?
 - * Quoi (programme) ?
 - * Où (disposition de la salle) ?
 - * Quand (horaires, durée par activité) ?
 - * Comment (méthodes, logistique, copies, pause café) ?
 - L'exemple de programme de formation peut les y aider :

Objectif de la journée

Heures	Contenu	Activité	Facilitateur
--------	---------	----------	--------------



MANUEL DE FORMATION EN EDUCATION INCLUSIVE

Ce manuel de formation en « Education Inclusive, avec un accent particulier sur l'accueil d'enfants handicapés en classe ordinaire » veut contribuer à la réalisation des objectifs de l'Éducation pour Tous et ainsi assurer à tous les enfants l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation, y compris pour les enfants handicapés.

L'objectif de ce manuel est de sensibiliser les encadreurs pédagogiques (Enseignants, Conseillers Pédagogiques, Inspecteurs, Directeurs Régionaux de l'Éducation) ainsi que les acteurs de l'éducation et du handicap (les parents d'élèves, les Organisations des Personnes Handicapées...) du Togo à la problématique du handicap et de les initier aux concepts et aux pratiques de l'éducation inclusive.

Le Manuel de formation a été initialement élaboré dans le cadre d'un projet cofinancé par l'Union Européenne, l'Unicef et Handicap International (HI). Ce projet intitulé : « *Promotion du droit à l'éducation des enfants en situation de handicap* » a été mis en œuvre de janvier 2009 à décembre 2011 par Handicap International Togo en partenariat avec la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH), sous la tutelle du Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA).

En février 2011, il a été adopté par le groupe de travail sur la scolarisation des enfants handicapés, après les amendements effectués par un groupe restreint composé de CBM, du Coordinateur Education Pour Tous du MEPSA, des professeurs de l'École Normale des Instituteurs, de HI, de Plan Togo, et de la FETAPH.

La réunion du 10 mai 2011 des directions centrales du MEPSA et Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a validé techniquement ce manuel de formation.



Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation

BP 12175 Lomé-TOGO (+228) 22 22 85 89 ou (+ 228) 90 78 88 03



Ce document est imprimé avec le soutien de l'UNICEF

